Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 49 (1985)
Heft: 195-196

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS D'ÉTUDES, MÉLANGES

Lexique, Presses Universitaires de Lille, vol. I, 1982, 164 pages.

Ce premier numéro de la revue thématique *Lexique*, revue annuelle publiée par les linguistes francisants de l'Université de Lille III, réunis dans le groupe SILEX (Syntaxe, Interprétation, Lexique), est consacré aux adverbes en *-ment*. Il comporte sept contributions, toutes intéressantes et très suggestives.

La première, due à N. Danjou-Flaux et M. N. Gary-Prieur, constitue une double introduction : à la problématique de la sémantique des adverbes en *-ment* et aux articles qui composent le reste du recueil (*Présentation* : vers une sémantique des adverbes en *-ment*). Particulièrement utile, et la bienvenue, est la bibliographie sur les adverbes en *-ment* qui la clôt. On complètera celle-ci par les références suivantes : C. Schwarz, *Der nicht-nominale MENT-Ausdruck im Französischen*, Wilhelm Fink Verlag, München, 1980 (dont nous avons rendu compte ici même, *RLiR* 46, 1982, pp. 196-199) ; S. Grelsson, *Les adverbes en -ment. Etude psycho-mécanique et psycho-systématique*, C. W. K. Gleerup, Lund, 1981 (voir le c.r. de C. Wimmer dans *RLiR* 46, 1982, pp. 475-477) ; I. Hansen, 1982, *Les adverbes prédicatifs français en -ment*, dans *Acta Universitatis Gotoburgensis*, Göteborg ; S. Schlyter, *La place des adverbes en -ment en français*, Dissertation, Konstanz, 1977.

Dans le second article, M. N. Gary-Prieur (« *Adverbes de manière* » *: que signifie cette étiquette ?*) met en relief l'ambiguïté du terme *manière* légué par les grammaires traditionnelles. Elle montre que son utilisation actuelle, par opposition à la notion d'adverbe de phrase, n'est pas aussi « formelle » qu'on le croit généralement. Il est par conséquent « urgent de se préoccuper de façon un peu systématique d'une description spécifiquement sémantique de ces adverbes » (p. 20).

Quelle est l'image que les dictionnaires donnent des adverbes en *-ment* ? La minutieuse réponse-enquête de D. Corbin (*Le monde étrange des dictionnaires (2) : Sur le statut lexicographique des adverbes en* -ment) établit que les adverbes en *-ment* y sont souvent « mal menés ». Mais peut-on y échapper ? D. Corbin

souligne, dans sa conclusion intitulée *Inlexicographiabilité ?*, que les contraintes éditoriales font qu'il est difficile, voire impossible, d'y remédier.

L'article de M. Glatigny (*Remarques sur la formation des adverbes en* -ment *au seizième siècle*) fait apparaître que la dérivation des adverbes en *-ment* au 16e siècle n'est pas radicalement différente de celle d'aujourd'hui. Les seuls écarts notables portent sur la dérivation à partir des participes passés (rare en fr. mod.) et l'emploi « analogique » (cf. *celestement* 'par l'intervention du ciel', et non 'de manière céleste' (p. 83).

Le travail de C. Molinier (*Les adverbes de fréquence en français*) met au premier plan les problèmes de classification syntaxique. En utilisant uniquement des propriétés distributionnelles, C.M. distingue parmi les adverbes de temps deux classes d'adverbes de quantification, les adverbes de fréquence comme *souvent, fréquemment, rarement,* etc., et les adverbes d'habitude comme *généralement, habituellement, ordinairement,* etc. Une remarque cependant. On regrettera une double absence, celle, curieuse, de *toujours* dans la première série, et celle de la dimension sémantique, qui aurait sans doute permis une meilleure organisation des critères.

Après avoir décrit les traitements insuffisants de *réellement* et *en réalité* dans les différents dictionnaires, N. Danjou-Flaux (*RÉELLEMENT et EN RÉALITÉ : données lexicographiques et description sémantique*) propose une analyse sémantique différenciée de ces deux expressions. *En réalité* ne s'emploie qu'en rectification, par référence à une « apparence » explicite ou implicite. Quant à *réellement,* rarement adverbe de manière, « sa fonction principale est de justifier l'énonciation du prédicat ou celle de l'énoncé tout entier au nom de la réalité » (p. 142).

La dernière contribution (*JUSTEMENT, l'inversion argumentative*), élaborée par le groupe S. Bruxelles, C. Dobrovie-Sorin, O. Ducrot, B. Fradin, T. Nguyen, F. Récanati et A. Vicher, porte sur l'adverbe *justement* non descriptif, c'est-à-dire celui qui n'est pas paraphrasable par *d'une manière juste*. Ce *justement* pragmatique connaît deux emplois, celui d'*inverseur argumentatif* :

X. *Tu dois être content. Pierre est là.*

Y. *Justement, c'est pour ça que je suis de mauvais poil* (p. 157),

qu'ils étudient en détails, et celui de *coïncidence* :

X. *Alexis veut te voir.*

Y. *Justement, j'allais lui téléphoner.*

Ils concluent en posant la question des relations possibles entre ces deux *justement*.

Georges KLEIBER

Lexique, Presses Universitaires de Lille, vol. II, 1983.

Cette livraison constitue les Actes d'un colloque sur le Dictionnaire, qui a rassemblé à Amsterdam les 28 et 29 avril 1981 une douzaine de linguistes et de lexicographes français et néerlandais. Une première section rassemble les contributions concernant les rapports entre la linguistique et la lexicographie française : A. Rey, « La lexicographie française : rétrospectives et perspectives » (pp. 11-24) ; W. Zwanenburg, « Dégroupement et regroupement dans le *DFC* et le *Lexis* » (pp. 25-41) ; D. Corbin, « Le monde étrange des dictionnaires (4) : La créativité lexicale, le lexicographe et le linguistique » (pp. 44-68) [l'indication (4) indique que cet article poursuit une étude plus ample commencée ailleurs par D. et P. Corbin, notamment dans *Synonymies, Bull. du Centre d'Analyse du Discours,* 4 (1980) et *Modèles linguistiques,* 4/1 (1982)] ; Q. Mok, « Dictionnaire de langue et dérivation » (pp. 69-77) ; J. Spa, « Le nom de nombre dans le dictionnaire » (pp. 79-84) ; J. Dubois, « Dictionnaire et syntaxe » (pp. 84-88), étude consacrée à un aspect de la microstructure des articles concernant les verbes dans le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse ; N. Celeyrette-Pietri, « Des idées et des mots » (pp. 89-98).

La seconde section contient deux communications sur les possibilités de l'ordinateur en matière de lexicographie : B. Quemada, « Base de données informatisées et dictionnaires » (pp. 101-120), et R. Moreau et I. Warnesson, « Ordinateur et lexicographie » (pp. 121-130). La troisième section regroupe, autour de la traduction, trois contributions sur la linguistique et la lexicographie bilingue : S. Sciarone, « Analyse sémantique : l'homme et la machine » (pp. 133-146) ; R. Landheer, « Ambiguïté et dictionnaire bilingue (pp. 147-158) ; B. Al, « Principes d'organisation d'un dictionnaire bilingue » (pp. 159-165) ; dans ces deux derniers cas, les langues comparées étant le français et le néerlandais.

Il s'agit là d'un ensemble de contributions pour la plupart très riches (on peut seulement regretter que la visée diachronique soit la plupart du temps absente et qu'aucune communication ne lui soit consacrée explicitement) que pourront méditer les lexicographes et tous ceux qui s'intéressent au « monde étrange des dictionnaires ». Si un jour (?) la lexicographie devrait faire en France l'objet d'un enseignement cohérent et complet, on pourrait puiser dans ces articles d'excellentes suggestions et de larges perspectives de recherche.

Pierre RÉZEAU

Bulletin du Centre de Romanistique et de Latinité Tardive, Université de Nice, n° 2, 1984, 92 pages.

Deuxième numéro de cette utile publication (cf. RLiR 48, 201). Au sommaire : R. Braun, *La sagesse et la fin : sur une citation des Proverbes dans la Vita Honorati* [3-9] à propos de Prov. 1, 20a « La sagesse, au dehors, va cla-

mant » ramené par une interprétation des traducteurs à la leçon de Solon « nul ne peut être dit heureux avant le terme de sa vie » ; — J. Nicolas, *Six ou sept ? A propos d'une source inédite de Jacopone da Todi* [11-14], il s'agit du passage des six stances commençant par *O' so'* (LVII, 27-54) rapproché d'Isaïe XXXIII, 18 et Corinthiens I, 20 ; — M. Pavel, *La détermination spatiale chez Chrétien de Troyes* [15-19] ; — A. Queffélec, *La négation explétive en a. fr. : une approche psycho-mécanique* [21-43], utile mise au point, riche de faits ; — J. Ph. Fighiera, *Un texte en langue d'oc nissart de 1590 : l'inventaire du Château du Breuil* [45-59] : édition soignée accompagnée d'une traduction précise ; le commentaire linguistique est trop sommaire (pas d'utilisation de Raynouard, Levy, Pansier, du FEW ; pas de commentaire sur le lexique). Quelques notes : *marrit,* fém. *marrida* « en mauvais état » [46] complète FEW 16, 535b ; je vois mal comment *lieras* [46] peut signifier « aires à blé » ; [52] à propos de la n. 2 pour le sens de *tella* « lé » v. FEW 13, 1, 159b ; — M. Compan, *A l'origine des oratoires : les piles funéraires en Provence Orientale (1er s. avant-4e s. après J.C.)* [61-67] ; — D. Pisella, *Toponymes relatifs à la végétation naturelle de la commune de Lumio en Haute-Corse* [69-77], répertoire de microtoponymes dont l'origine est parfois loin d'être claire, surtout quand manquent formes anciennes et parallèles ; — M. Cl. Weiss, *Les monolithes de la Corse : état de la question* [79-89].

Gilles ROQUES

Razo (Cahiers du Centre d'Etudes Médiévales de Nice), n° 5, *Langues Médiévales,* Université de Nice, 1985, 135 pages.

Manger et Boire au Moyen Age (Actes du Colloque de Nice, 15-17 octobre 1982), Centre d'Etudes Médiévales de Nice, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, n° 27, 1re série, Les Belles Lettres, 1984, 2 vol., 465 et 360 pages.

Etienne BRUNET et François ROUY, *Index automatique du vocabulaire de trois fabliaux (Do mire de Brai, Des tresces, Des III dames de Paris) suivi d'un relevé méthodique des formes verbales,* Centre d'Etudes Médiévales de l'Université de Nice, Institut de la Langue française - URL Etude statistique du Trésor Littéraire, Nice, 1983, 51 pages.

Voici trois publications qui témoignent de la vitalité de nos collègues niçois. L'index automatique est fondé sur l'édition de Ph. Ménard ; c'est naturellement un instrument rudimentaire (qui enregistre parmi les noms propres *Cilz,* II, III, L, MCCC [le texte donne *MCCC et vint* et on cherchera *vint* au milieu des homographes fournis par *venir*]).

Les Actes du Colloque *Manger et Boire au M.A.* sont d'un grand intérêt. Les communications offrent un vaste panorama couvrant toute l'Europe, comme

l'indique la table des matières que je reproduis ici : = *Aliments et boissons* : L. Moulin, *La bière une invention médiévale* [13-31] ; — A. M. Bautier, *Pain et pâtisserie dans les textes médiévaux latins antérieurs au XIIIe siècle* [33-65] ; — J .Shatzmiller, *Droit féodal et législation rabbinique ; La cuisson du pain chez les juifs du Moyen Age* [67-74] ; — J. O. Benoist, *Le gibier dans l'alimentation seigneuriale (XIe-XVe siècles)* [75-87] ; — G. de Gislain *Le rôle des étangs dans l'alimentation médiévale* [89-101] ; — A. Malpica Cuello, *El pescado en el reino de Granada a fines de la edad media : especies y nivel de consumo* [103-117] ; — J. Guiral, *Le sucre à Valence au XVe siècle* [119-129] ; H. Aliquot, *Les épices à la table des papes d'Avignon au XIVe siècle* [131-150] ; = *Le marché de l'alimentation* : Y. Grava, *Notes martégales sur le ravitaillement et la consommation du poisson à la cour pontificale d'Avignon au cours du XIVe siècle* [153-170] ; — P. Beck, *L'approvisionnement en Bourgogne ducale aux XIVe et XVe siècles* [171-181] ; — B. Fois, *Annotazioni sull'alimentazione nella Sardegna del trecento. I prodotti, le vivande, prezzi e salari* [183-198] ; — D. Menjot, *Notes sur le marché de l'alimentation et la consommation alimentaire à Murcie à la fin du Moyen Age* [199-210] ; — G. Persson, *Consumption, labour and leisure in the late middle ages* [211-223] ; = *Alimentation et catégories sociales* : M. T. Lorcin, *Manger et boire dans les fabliaux, rites sociaux et hiérarchie des plaisirs* [227-237] ; — A. Planche, *La table comme signe de la classe. Le témoignage du roman du comte d'Anjou (1313)* [239-260] ; — G. Hyvernat-Pou, *Un repas princier à la fin du XVe siècle d'après le roman de Jehan de Paris* [261-264]; — M. Rouche, *Les repas de fête à l'époque carolingienne* [265-296]; — A. Rucquoi, *Alimentation des riches, alimentation des pauvres dans une ville castillane au XVe siècle* [297-312]; — J. P. Molénat, *Menus des pauvres, menus des confrères à Tolède dans la deuxième moitié du XVe siècle* [313-318] ; — P. Mane, *L'alimentation des paysans en France et en Italie aux XIIe et XIIIe siècles à travers l'iconographie des calendriers* (sculpture, fresque . . .) [319-333] ; — P. Martinez Sopena et Ma. J. Carbajo Serrano, *L'alimentation des paysans castillans du XIe au XIIIe siècle d'après les « fueros »* [335-347] ; — L. Martinez Garcia, *La asistencia material en los hospitales de Burgos a fines de la edad media* [349-360] ; — P. Bertran, *La alimentación de los pobres de Lérida en el año 1338* [361-373] ; = *Code et symbolique alimentaires* : D. Buschinger, *La nourriture dans les romans arthuriens allemands entre 1170 et 1210* [377-389] ; — J. Larmat, *Manger et boire dans le* Moniage Guillaume *et dans le* Moniage Rainouart [391-404] ; — E. Charbonnier, *Manger et boire dans l'*Ysengrimus [406-414] ; — M. de Combarieu, *Manger (et boire) dans* Le roman de Renart [415-428] ; — M. Santucci, *Nourritures et symboles dans le* Banquet du faisan *et dans* Jehan de Saintré [429-440] ; — R. Lassalle. *Le dit et le non-dit culinaires dans la littérature narrative de langue d'oc* [441-449] ; — P. H. Stablein, *Narrer/Norrir : La signification, la violence et la contamination dans la structure alimentaire de* Raoul de Cambrai [451-465] ; = T. 2 *La cuisine et la table* : J. Dauphiné, *Bonvesin de la Riva :* De quinquaginta curialitatibus ad mensam [7-14] ; — P. Mari, *La traduction des contenances de table de Bonvesin de la Riva* [15-20] ; M. Closson, *Us et coutumes de la table du XIIe siècle au XVe siècle à travers les miniatures* [21-32] ; —

M. Nuñez Rodriguez, *El ritual de mesa en la miniatura :* Le bon repas *del duque de Berry* [33-43] ; — G. Bresc-Bautier - H. Bresc - P. Herbeth, *L'équipement de la cuisine et de la table en Provence et en Sicile (XIVe-XVe siècles) étude comparée* [45-58] ; — D. Alexandre Bidon - C. Beck Bossard, *La préparation des repas et leur consommation en Forez au XVe siècle d'après les sources archéologiques* [59-71] ; = *Cuisine et gastronomie* : J.-L. Flandrin, *Internationalisme, nationalisme et régionalisme dans la cuisine des XIVe et XVe siècles : Le témoignage des livres de cuisine* [75-91] ; — L. Stouff, *Y avait-il à la fin du moyen âge une alimentation et une cuisine provençales originales* [93-99] ; — F. d'Episcopo, *Le regole della gola* [101-103] ; — M. Toussaint-Samat, *Gastronomie et fastes culinaires à la cour sforzesque et chez les bourgeois de Milan au milieu du XVe siècle* [105-119] ; — O. Redon, *Les usages de la viande en Toscane au XIVe siècle* [121-130] ; — B. Santich, *L'influence italienne sur l'évolution de la cuisine médiévale catalane* [131-140] ; — L. Bolens, *L'art culinaire médiéval andalou est baroque : Les ruses de la science au service du goût (XIe-XIIIe siècle)* [141-148] ; — L. Plouvier, *La gastronomie dans le* Viandier *de Taillevent et le* Ménagier de Paris [149-159] ; — F. Sabban, *Le savoir-cuire ou l'art des potages dans le* Ménagier de Paris *et le* Viandier *de Taillevent* [161-172] ; — A. Saly, *Les oiseaux dans l'alimentation médiévale d'après le* Viandier *de Taillevent et le* Ménagier de Paris [173-179] ; = *Régimes alimentaires régionaux* : A. B. Martino, *La comida y la bebida en los tiempos carolingios* [183-195] ; — B. Arizaga Bolumburu, *La alimentacion en el pais vasco en la baja edad media : el caso de Guipuzcoa* [197-208] ; M. I. Falcon, *La alimentación en Aragon en la segunda mitad del siglo XV : el caso de Zaragoza* [209-222] ; — E. Sarasa, *La alimentacion de un rey aragonés y su séquito a comienzos del siglo XV* [223-231] ; — L. R. Villegas Diaz, *Datos sobre la alimentacion en la frontera navarro - castellano - aragonesa en el siglo XIV* [233-252] ; — J. M. Pastré, *Préoccupations alimentaires et considérations culinaires de quelques pèlerins allemands en Egypte au XVe siècle* [253-262] ; — C. Dyer, *Les régimes alimentaires en Angleterre, XIIIe-XVe siècles* [263-274] ; — R. Smith, *Diet and environment in early russia* [275-287] ; = *Diététique et excès* : J. Nicolas, *Les excès de table et de boisson et leurs conséquences selon un poète anonyme génois de la fin du XIIIe et du début du XIVe* [291-305] ; — J. Wathelet-Willem, *Répression des excès de table et de vin à la fin du XVe siècle : « La condamnation des bancquets à la louange de diepte et sobriété »* [307-312] ; — P. Amargier, *Notes sur l'ichtyophagie des serviteurs de Dieu en Provence au Moyen Age* [313-323] ; — C. Martineau, *La nourriture et la mort ou du jeûne monastique au thème de la faim chez Villon* [325-330] ; — M. Salvat, *Du bon usage de la chair, de l'eau et du vin d'après le* De proprietatibue rerum *de Barthélemi l'anglais (XIIIe s.)* [331-342] ; = *Alimentation et langage* : J.-M. A. Queffélec, *La mie, la goutte et l'aillie, essai sur l'intégration des lexèmes du boire et du manger dans le processus de renforcement de la négation en ancien français* [345-360].

Le numéro de la Revue *Razo* offre des articles suggestifs mais qui sont extraits pour la plupart de travaux en cours en sorte qu'il serait prématuré d'en

discuter les conclusions ; on trouvera là après un *Avant-Propos* de F. Rouy [5-7]; — A. Dees, O. Huber, *Formes et emplois du verbe (. . .)* conoistre *en ancien français* [15-22] ; — J. G. Gouttebroze, *Sur la bivalence modale de la forme en* -rais [23-38] ; — J. Klare, *La scriptologie et la formation de la langue écrite en ancien français* [39-48] ; R. Lassalle, *Le monorisme de l'anonyme* [49-55] ; — J. Nicolas, *Aux Frontières de la morphologie, de la syntaxe et du style. L'impératif à exécution différée étudié dans la* Divine Comédie [57-64] ; — N. Nixon, *Le devenir de la formule épique et la tradition rolandienne : une étude du mot-noyau « écu » et ses épithètes* [65-78] ; — M. Pavel, *Les actualisations corrélatives en ancien français* [79-84] ; — A. Queffélec, *L'impératif négatif en ancien français* [95-105] ; — L. Schøsler, *L'emploi des temps du passé en ancien français. Etude sur quelques textes manuscrits* [107-119] ; — O. Soutet, C. Thomasset, *Les étymologies dans le Dialogue de* Placides et Timéo [121-126] ; K. Van Reenen, *Le nom propre comme complément déterminatif du substantif dans les chartes du XIIIe siècle dans la construction dite « Li filz le rei »* [127-135].

Il me faut dire un mot des *Propositions* [9-13] de B. Cerquiglini. Ce texte qui aura, soyons en sûr, du retentissement, est l'esquisse de nouvelles voies pour la recherche. On trouve un plaidoyer bien venu pour une linguistique de l'énonciation et une linguistique du discours par opposition à la grammaire historique fondée sur le son. Cependant je ne suis pas convaincu de l'existence dès les premiers textes (est-ce au 9e ou au 12e siècle ?) d'une société littéraire guidée par une « lumière de raison » et j'estime quelque peu simpliste l'affirmation qu'« afin de caractériser un énoncé ancien, le réflexe traditionnel d'y chercher du picard ou du normand en dit moins, sans doute, que la constatation (1), par exemple, qu'il s'agit d'octosyllabes romanesques à structure de couplet » (en fait aucune de ces démarches ne peut épuiser la richesse du texte médiéval et dans certains cas le réflexe dit « traditionnel » se révèle très éclairant). Je ne puis admettre que la philologie soit définie comme une science auxiliaire de la grammaire historique. Je soulignerai aussi l'excellent article de M. Plouzeau, *Sur quelques prépositions (en, sus, sor et soz)* [85-93].

Gilles ROQUES

Travaux de linguistique québécoise, vol. 4, publié par Jean-Marcel Léard, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983 (Langue française au Québec, 4e section), 252 pages.

Ce volume rassemble six résultats de recherches conduites à l'Université de Sherbrooke, que présente J.-M. Léard, en insistant notamment sur les qualités

(1) Ce qui d'ailleurs est aussi vieux que P. Meyer !

heuristiques de la grammaire générative et transformationnelle, la primauté accordée à l'observation de la langue parlée et à la sémantique : si les faits examinés sont des faits de détail qui peuvent sembler marginaux, il est utile de les situer dans une perspective élargie et d'aboutir à des hypothèses d'ensemble.

Deux études sont consacrées à un morphème particulier : c'est le cas de l'étude de P. Laurendeau « Sur la systématique et la combinatoire du joncteur *pi* en québécois » (pp. 13-57). Mise en lumière des diverses valeurs du système et du fonctionnement de *pi* 'puis' : concaténateur, consécutif, oppositif et temporel (dans ce dernier cas, *pi* est le plus souvent renforcé par un joncteur temporel : *pi après, pi ensuite*). Cette réalité très complexe est décrite et éclairée à l'aide des travaux les plus récents de sémantique, de pragmatique et de linguistique énonciative, et fondée sur de nombreux exemples. On pourra recouper cette page neuve et suggestive de la linguistique québécoise avec l'approche sociolinguistique, plus ponctuelle, de B. Laks dans « Langage et pratiques sociales » (*Actes de la recherche en sciences sociales,* n° 46, mars 1983, pp. 82-86). Dans une perspective syntaxique, M.-Th. Vinet « Les problèmes théoriques soulevés par le 'complémenteur' *de* dans le français parlé du Québec » (pp. 189-208), tente d'expliquer la présence de *de* dans des phrases du type « Qui tu pensais d'être capable de le faire ? ».

Deux autres études peuvent intéresser l'onomasiologie : M. Néron, « Observations sur les morphèmes de causalité en québécois » (pp. 101-139). Etude restreinte, pour éviter la démesure, à la relation causale entre propositions et abordée dans une perspective contrastive, qui analyse le comportement de morphèmes communs au français général et au québécois (comme *parce que*) et de morphèmes plus typiquement québécois (ainsi *(par) rapport que, à cause que* ou encore *asteur que, coudon*). Dans quelques cas cependant, il n'y a pas autant de divergences entre la langue parlée en France et au Québec que l'indique l'auteur (à propos de *parce que,* p. 111 ou de *aussi,* p. 135). L'étude se termine par un aperçu intéressant sur « la cause en dialogue ». Dans « Remarques sur l'expression de l'hypothèse en québécois » (pp. 209-221), P. Villiard et M.-Th. Vinet s'attachent à un type assez particulier de propositions hypothétiques de la langue parlée comme « Traverser le pont, je les verrais », « Le frigidaire tomber en panne, on aurait l'air fin ». A la différence d'un autre type que l'on rencontre en français général (Partir en vacances, ce serait merveilleux), ces propositions ne peuvent avoir un sujet vide qui soit arbitraire, ni être enchâssées, ni en position sujet ni encore précédées d'une préposition.

Enfin, deux études sont consacrées à un morphème qu'elles tentent d'insérer dans le paradigme et comparent, quant à son statut sémantique et syntaxique, à ses concurrents : J.-M. Léard « Le statut de *fak* en québécois : un simple équivalent de *alors* ? » (pp. 59-100). Description étoffée du fonctionnement de *fak* (< « ça fait que »), confronté notamment avec *de sorte que, alors* et *donc.*

G. Poulin « *Mais que* en québécois : aspects sémantiques et syntaxiques » (pp. 141-187). L'auteur enquête sur l'apparition du sens temporel de *mais que* en français, situant ainsi certains faits du québécois dans une perspective évolutive, puis décrit le fonctionnement synchronique de la locution sous les angles sémantique, syntaxique et paradigmatique, en la situant par rapport à ses concurrents.

Un glossaire (pp. 223-228) des termes techniques « qui pourraient gêner la compréhension du lecteur peu familier avec ces domaines » et une bibliographie concernant l'ensemble des contributions (pp. 229-239) terminent ce volume, qui témoigne de l'ouverture et de la richesse des recherches linguistiques actuelles au Québec.

Pierre RÉZEAU

Actualité de l'histoire de la langue française. Méthodes et documents, Actes du Colloque du Groupe d'Etudes en histoire de la langue française (Limoges, 1982), Limoges, TRAMES (*Travaux et Mémoires* de l'Université de LIMOGES, U.E.R. des Lettres et Sciences Humaines), 1984, 261 pages.

Ce volume de la collection TRAMES présente les 20 communications (et les discussions auxquelles elles ont donné lieu) du Colloque : *Histoire de la langue : méthodes et documents* (18 et 19 juin 1982), organisé à l'Université de Limoges par le Groupe d'Etudes en Histoire de la Langue Française (G.E.H.L.F.).

Les exposés sont répartis en quatre rubriques :

1) *Vues d'ensemble,* qui rassemble les contributions de G. Antoine, J. Ph. Saint-Gérand, P. Swiggers, S. Branca et P. Dumonceaux.

2) *Rhétorique et faits de langue,* avec les études de M. Le Guern, B. Ebenstein, A. Principato, J. C. Pellat et A. Lorenceau.

3) *La sphère littéraire,* où l'on trouve P. Larthomas, N. Fournier, J. P. Seguin, F. Martin-Berthet, F. Berlan, J. P. Leduc-Adine et D. Bouverot.

4) « *Témoins politiques et sociaux* », qui regroupe les communications de A. Geffroy et M. Tournier, A. M. Perrin-Naffakh et D. Decomps.

Les communications sont claires, aisées à lire, et l'on ne peut qu'apprécier leur souci d'apporter en peu de pages des éléments de connaissance nouveaux aussi bien sur des problèmes généraux que sur des aspects plus spécifiques. Mais l'on recommandera surtout la lecture de ce recueil, parce qu'il témoigne de façon éloquente de ce que J. Ph. Saint-Gérand, dans son rapport final de synthèse,

appelle « une renaissance scientifique de l'histoire de la langue française » (p. 259). Cette discipline linguistique, reléguée à l'ombre ces derniers temps, retrouve ici la place qu'elle mérite. Renouvellement des méthodes, redéfinition de l'objet d'étude et des instruments d'analyse, collaboration avec les historiens, ouverture sur une sémiotique générale : l'histoire de la langue, ce numéro de TRAMES le prouve, est en plein mouvement !

Georges KLEIBER

Lexeter '83 Proceedings. Papers from the International Conference on Lexicography at Exeter, 9-12 September 1983, ed. by R. R. K. Hartmann, Tübingen, Niemeyer (*Lexicographica, Series Maior* 1), 1984, XII + 452 pages.

Lexicographie und Grammatik, Akten des Essener Kolloquiums zur Grammatik im Wörterbuch, 28-30. 6. 1984, hgg. v. H. Bergenholtz und J. Mugdan, Tübingen, Niemeyer (*Lexicographica, Series Maior* 3), 1985, 404 pages.

Symposium on Lexicography II, Proceedings of the Second International Symposium on Lexicography, May 16-17, 1984, at the University of Copenhagen, ed. by K. Hyldgaard-Jensen and A. Zettersten, Tübingen, Niemeyer (*Lexicographica, Series Maior* 5), 1985, 362 pages.

Ces volumes de la série *Lexicographica* recueillent tous trois des Actes de Colloques. Ils intéressent la méthode lexicographique, et c'est à ce titre que nous les signalons, car la lexicographie romane n'y est pratiquement pas représentée. Le premier regroupe une cinquantaine de communications, classées selon trois perspectives : le dictionnaire général et la perspective historique ; le dictionnaire bilingue et la perspective pédagogique ; le dictionnaire terminologique et la perspective technologique ; il s'y ajoute d'intéressants développements sur les rapports de la lexicographie et les bases de données.

Le second est consacré au rôle de la grammaire dans les dictionnaires de langue : apport des distributions ; intérêt des dictionnaires de valence ; traitement des mots grammaticaux ; les exemples sont pris à la lexicographie allemande et anglaise.

Le troisième répartit la matière en deux sections, anglaise et allemande. Cependant quatre exposés liminaires abordent des problèmes généraux, notamment la contribution H. E. Wiegand sur les techniques définitoires.

Robert MARTIN

Sprachtheorie, Pragmatik, Interdisziplinäres, Akten des 19. Linguistischen Kolloquiums Vechta 1984, publ. par W. Kürschner et R. Vogt, avec la collaboration de S. Siebert-Nemann, Tübingen, Niemeyer, *Linguistische Arbeiten,* n° 157, volume 2, 1985, 417 pages.

Ce second volume des actes du 19e Colloque de linguistique, qui s'est déroulé à Vechta (Département de l'Université d'Osnabrück) en 1984, rassemble 32 des 78 communications présentées. Elles sont réparties en huit rubriques : changements linguistiques, « interlinguistique », langues techniques et de spécialité, pragmatique, analyse conversationnelle, langue et sexe, apprentissage des langues et socio-linguistique.

Ces 32 articles, courts et presque tous stimulants, témoignent de la diversité épistémologique, théorique et méthodologique des approches du langage. On trouvera ici la preuve éclatante de la vitalité actuelle des sciences du langage, de leur ouverture sur de nouveaux domaines, de la constitution de nouvelles disciplines, du renouvellement de secteurs anciens et de la volonté tenace d'embrasser la langue dans sa totalité.

L'ensemble peut paraître hétéroclite, mais, loin d'être un défaut, cette variété rend la lecture plus agréable et donne matière à une comparaison interne qui permet de mieux localiser objets d'étude et instruments d'investigation. Par ailleurs, un fil rouge est malgré tout présent, qui structure l'ensemble. La plupart des études qui constituent l'ouvrage apparaissent comme des synthèses, des mises au point sur le sujet traité. Elles donnent ainsi l'occasion au non initié de faire connaissance de façon rapide avec les principaux problèmes des disciplines concernées. Cela est d'autant plus utile que les zones fréquentées sont, pour certaines d'entre elles, peu ou mal connues.

Je n'analyserai bien sûr pas les 32 communications. Je me contenterai d'indiquer le contenu de certaines d'entre elles pour montrer l'ampleur et la richesse des domaines parcourus.

Dans le groupe des études sur le changement linguistique, il faut relever l'article de H. Lüdtke (*Zum Stand der Forschung in der Sprachwandeltheorie*), qui constitue une excellente mise au point des travaux actuels sur l'évolution linguistique, et celui de H. Scheuringer (*Der traditionnelle Lautwandelbegriff im Lichte neuerer Sprachveränderungstheorien*), qui montre qu'une analyse de l'évolution phonétique doit prendre en compte la dimension socio-linguistique et les recherches sur les universaux linguistiques pour aboutir à une accentuation plus prononcée de la « naturalité socio-phonologique ».

La contribution d'A. Sagaguchi (*Interlinguistik — ein Stiefkind der Sprachwissenschaft ? Entwicklung, Objekte, Ziele, Methoden — eine Übersicht*) nous

fait entrer de plain pied dans ce monde « marginal » de l'*interlinguistique* (c'est-à-dire des langues planifiées comme l'espéranto).

Les langues dites de spécialité font côtoyer un travail sur les titres des films pornographiques (L. Kaczmarek et H. J. Wulff : *Der Titel ist ein Trailer. Untersuchungen zu Titeln pornographischer Videofilme*) avec une analyse du tour « argotique » *Elle reluit facile* (F. Rainer : *Adjektiv-Adverbien im français populaire*).

A côté d'études sur les problèmes définitoires du métalangage (P. Canisius : *Sprachstufen und Kommunikativität*), sur l'étholinguistique (S. F. Sager : *Linguistiche Ethologie. Aspekte einer humanethologischen Fundierung der linguistichen Pragmatik*), sur le sens indirect (F. W. Liedtke : *Institution und Psyche : Zur Analyse der Bedeutung von Sprechakten*), etc., on trouvera, dans la rubrique « Pragmatique », un intéressant article de G. Falkenberg sur la négation (*Negation und Verneinung. Einige grundsätzliche Überlegungen*). La thèse de G. Falkenberg est que la négation ne doit pas être définie, comme elle l'est traditionnellement, par rapport à la phrase positive. Elle représente par elle-même un état de choses linguistique fondamental.

On citera, dans le cadre des approches conversationnelles, les communications de R. Fiehler (*Kommunikation und Emotion*), W. Franke (*Taxonomie der Dialogtypen*) et G. Siebert-Ott (*Tag-questions zu ihrer gesprächsteuernden Funktion*), et, dans celui de « *Sprache und Geschlecht* », celles de G. Arenda, J. Heffels et A. Kruthoff (*Sexistiche Widerborstigkeit des Deutschen ? Probleme der Formulierung nicht-diskriminierender Stellenanzeigen*) et de L. F. Pusch (*Weibliche Personenbezeichnungen als Mittel weiblicher Realitätsdefinition*).

Deux travaux émergent nettement des interventions consacrées à l'apprentissage des langues : celui de N. Budwig (*The expression of transitivity by a 2-year-old child*) et celui de M. Bamberg (*Zum Problem der Reorganisierung des sprachlichen Regelsystem im kindlichen Spracherwerb : die Zeitbombenhypothese*).

En socio-linguistique, enfin, A. Kotza et M. Skuppin nous font découvrir le *slang* australien (*Australian language - Australian slanguage*), alors que G. Simon nous présente « *Die sprachsoziologische Abteilung der SS* ».

Un index des mots-clefs et de courtes notices biographiques sur chacun des auteurs closent favorablement ce recueil.

Georges KLEIBER

Epopée animale, Fable, Fabliau, Actes du IVe Colloque de la Société Internationale Renardienne (Evreux, 7-11 septembre 1981), édités par Gabriel BIANCIOTTO et Michel SALVAT, Paris, PUF (Publications de l'Université de Rouen, n° 83), 1984, 724 pages.

La Société renardienne a tenu colloque à Evreux ; l'organisateur des réjouissances, maître des cérémonies, était notre collègue et ami G. Bianciotto, à présent Recteur de l'Académie de Poitiers. Avec l'aide de M. Salvat et J. De Caluwé, il en publie les Actes réunissant 52 communications, très internationales. Les Fabliaux se taillent la part du lion (15) mais Renart fait bonne figure (6) accompagné de l'*Ysengrimus* (3), l'*Ecbasis* (1) et *Reinhart Fuchs* (1), tandis que le thème l'animalité a aussi ses explorateurs (11) ainsi que les Bestiaires (8) et les Fables (5). Le thème était vaste et le propos surtout littéraire. On appréciera en particulier la variété des éclairages ; le tout formant un ensemble très stimulant de communications d'une bonne tenue. Le lecteur devra savoir aussi que pour permettre une publication dans les délais raisonnables, il n'y a pas eu de placards envoyés aux auteurs, c'est dire que les éditeurs ont dû faire un gros effort ; pour la même raison on n'a pas publié le texte des discussions. Nous nous bornerons à organiser la table des matières selon les thèmes et le cas échéant à expliciter les communications. Un léger reproche d'ailleurs en ce qui concerne la table des matières (où manque Donald Yates) : elle se contente de reproduire le titre courant de l'article, qui est souvent un abrégé du titre complet et plus précis de la communication.

Fabliaux. Nico van den Boogaard, *La définition du fabliau dans les grands recueils* (BN 837, Berne 354, Berlin H. 257, BN 19152) [657-667] : Plaidoyer pour une classification polythétique ; on sait que notre collègue, maître d'œuvre avec W. Noomen du NRCF, nous a quittés prématurément et ce volume lui est dédié ; — Marie-Thérèse Lorcin, *Le mariage dans les fabliaux français* [333-343] ; — A. D. Mikhailov, *Genèse de la satire antibourgeoise dans les fabliaux* [355-363] ; — Richard Spencer, *The role of money in the fabliaux* [565-574] ; — Elisabeth Schulze-Busacker, *La moralité des fabliaux* (à partir de la mise en œuvre des proverbes dans les moralités des fabliaux) [525-547] ; — Earl Jeffrey Richards, *Le Problème du langage poétique dans les fabliaux et dans le Roman de la Rose* [469-480] ; très général ; — Charmaine Lee, *Technique du remaniement dans le Fabliau d'Auberee* [269-279] ; — Patricia Harris-Stäblein, *Le rôle de la bête dans la structure du Vair Palefroi* [575-583] ; — François Suard, *Les trois cadavres encombrants* (à propos d'*Estormi* et des *Trois bossus menestrels*) [611-623] ; — Jean-Charles Payen, *Fabliaux et Cocagne : abondance et fête charnelle dans les contes plaisants du 12e et 13e siècles* [435-448], à l'occasion de cette communication stimulante, saluons ici la mémoire du savant prématurément disparu ; — Brian J. Levy, *Le fabliau et l'exemple* (les rapports entre les fabliaux et les *Sermones vulgares* de Jacques de Vitry, le *Tractatus* d'Etienne de Bourbon, le *Liber exemplorum,* le *Speculum laicorum* et les *Contes* de Nicole Bozon) [311-

321] ; — Rosanna Brusegan, *Le personnage comme paradigme de traits dans les fabliaux* (recherche de schémas abstraits - source) [157-167] ; — Keith Busby, *Fabliau et roman breton : le cas de Berengier au long cul* [121-132] ; — Nicolas Balachov, *Le développement des structures narratives du fabliau à la nouvelle* (essentiellement comparaison du fabliau *De l'enfant qui fut remis au soleil* et du n° 19 des *Cent nouvelles nouvelles,* et du fabliau *Du Fevre de Creeil* et des n°s 85 et 78 des *Cent nouvelles nouvelles* avec référence à Décaméron VII, 5 [29-37] ; — Regine Colliot, *Le prêtre séducteur dans les fabliaux et dans un remaniement épique du 15e s., Valentin et Orson* [141-155].

Renart. Naoyuki Fukumoto, *Sur la nouvelle édition du Roman de Renart d'après les mss. du groupe* γ [215-226] ; — Noboru Harano, *Caractères des mss. du groupe* γ *du roman de Renart* [249-254] ; — Alessandro Vitale-Brovarone, *Testo et attitudini del publico nel Roman de Renart* (à partir de l'étude du ms. Turin Bibl. Reale, Varia 151) [669-686] ; — Gilles Roques, *Les régionalismes dans la branche XI du Roman de Renart* (les normandismes de Richart de Lison) [481-488] ; — Jean Subrenat, *Les confessions de Renart* [625-640] ; — Roger Bellon, *La parodie épique dans premières branches* (II, *Va* de Martin) *du Roman de Renart* [71-94]. On ajoutera deux importantes contributions qui dépassent le cadre du *Renart* anc. français : — Klaus Duwel, *Zum Stand der Reinhart Fuchs-Forschung* [197-213] ; — Widar Lehnemann, *Vom schlauen Fuchs, ein Beitrag zur Wirkungsgeschichte eines Motivkomplexes* (travail préparatoire à un répertoire des motifs) [291-310] ; — Elisabeth Charbonnier, *Un épisode original : la mort du loup dans le Livre VII de l'Ysengrimus* (qui sert à marquer la différence entre l'*Ysengrimus* et le *Renart*) [133-139] et à propos du même épisode, Wilfried Schouwink, *The sow Salaura and her relatives in medieval Literature and Art* [509-524] ; — Donald Yates, *Parody in Isengrimus* [701-707] ; — Alain-Julien Surdel, *Pour une lecture plus « clunisienne » de l'Ecbasis cujusdam captivi per tropologiam* [641-653] ; — Tobias Hagtingius, *A pornographic fox* [235-248].

Bestiaires. Philip E. Bennett, *The Comput and Bestiaire of Ph. de Thaun* (originalité de Ph. de Thaun et sa position théologique ; donne des raisons de dater le *Bestiaire* de ca 1130) [95-105] ; — Gabriel Bianciotto, *Sur le Bestiaire d'Amour de Richart de Fournival* (cherche à pénétrer le fonctionnement et le sens de cette œuvre vraiment mystérieuse) [107-119] ; — Xenia Muratova, *Problèmes de l'origine et des sources des cycles d'illustrations des mss. des bestiaires* [383-408] ; — Marco Piccat, *Animal's representations in an italian ms. of the fifteenth century* (article qu'on aurait préféré lire en italien) [449-468] ; — Beryl Rowland, *The relationship of St Basil's Hexaemeron to the Physiologus* [489-498] ; — Francesco Zambon, *Figura bestialis : les fondements théoriques du bestiaire médieval* (et sa fidélité aux conceptions symboliques d'Origène et de saint Augustin) [709-719] ; — Michel Salvat, *Notes sur les bestiaires catalans* (avec liste des animaux y figurant) [499-508] ; — Michel-Marie Dufeil, *Animaux*

de tropiques réels (en Europe vers 1325) (ds le récit de Jordon Catala, évêque au sud de l'Inde) [169-178].

Animalité. Avec quelques belles communications dont nous extrayons : Jean Batany, *Animalité et typologie sociale : quelques parallèles médiévaux* (distingue un modèle pastoral, organisé rigoureusement par Grégoire le Grand et qui tend à un classement fonctionnel, et un modèle cynégétique, illustré dans *Modus et Ratio* ; examine la place du *Renart,* des *Fables* de Marie de France, et de Raymond Lulle face à ces modèles) [39-54] ; — Claude Galley, *Rôle éthique et esthétique des animaux dans le Calila e Digna espagnol d'Alphonse le Sage* (vestige comme on sait du *Panchatantra*) [227-234] ; — Alberto Limentani et Laura Pegolo, *Marote ou de l'amour bourgeois* (à propos de l'*Escoufle* et du *Roman de la Rose* de Jean Renart et du *Roman de la Violette* de Gerbert de Montreuil) [323-331] ; — Jean Dufournet, *Le bestiaire de Villon* [179-196] ; — Jean Lacroix, *Sur quelques bestiaires modernes* [255-268].

Fables. Genette Ashby-Beach, *Les Fables de Marie de France, essai de grammaire narrative* (à propos de la p. 5 l. 4 sqq. je me demande si *recunt* n'est pas une première personne de l'ind. prés.) [13-28] ; — Adriana Stramignoni, *Le deuxième livre des Fables de Gilles Corrozet* [585-595] ; — Gianni Mombello, *A propos d'un recueil anonyme de fables et contes* (Rouen, 1630) (Présentation du recueil) [365-382] ; — Jean-Marc Pastre, *Gerhard von Minden, adaptateur des Fables d'Esope* (1370, bas-allemand) [423-433].

Gilles ROQUES

Actes du IVe Colloque international sur le Moyen Français, publiés par Anthony DEES, Rodopi, Amsterdam, 1985, 470 pages.

Voici déjà le 4e Colloque de cette série, lancée à Nancy par P. Imbs en 1974 au siège du Trésor de la Langue Française, pour mettre sur orbite le DMF de R. Martin. Le premier colloque s'est tenu à Metz en 1976 (Actes publiés par R. Martin sous le titre *Etudes de syntaxe du Moyen Français,* Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, en dépôt chez Klincksieck, 1978), le second à Bruxelles en 1978 (Actes publiés par M. Wilmet sous le titre *Sémantique Lexicale et Sémantique Grammaticale en Moyen Français,* Vrije Universiteit Brussel), le troisième à Düsseldorf en 1980 (Actes publiés par P. Wunderli, sous le titre du *Mot au Texte,* Tübingen, Gunter Narr, 1982). La *RLiR* n'a malheureusement pas rendu compte de ces trois volumes.

Nous avons là 18 communications d'une belle diversité ; je noterai seulement, en le regrettant, que le théâtre médiéval n'a pas acquis ici droit de cité.

Les discussions ont été publiées sans alourdir le volume ni retarder les délais de parution. On en remerciera le parfait organisateur qu'est notre ami A. Dees.

La littérature a trouvé place dans trois communications portant sur des remaniements : M. Gosman, *Les Fais et Concquestes du noble roy Alexandre* (version du ms. 836 de la BM de Besançon, éditée par R.N. Liscinsky et datée du 3e quart du 15e s.) : *dérimage ou remaniement* [315-336], opte pour le premier terme : le lexicographe note dans les extraits publiés *fourrageur, robuste, sommierement* (p. 318) *parti d'armes* cf. FEW 7, 679b (321) ; — R. Stuip, *L'Istoire de la Chastelaine du Vergier* [337-359] ; — F. Suard, *La prose manuscrite amplifiée de « Renaut de Montauban »* [361-386].

La syntaxe est représentée dans un nombre égal d'exposés : R. Van Deyck, *Les séquences pronominales des groupes verbaux à infinitif dans l'œuvre de François Villon (version ms. Coislin)* [153-176] ; — A. Lorian, *Quelques constructions asymétriques dans la prose du 15e siècle* [177-200], article publié ici-même 48, [363-375] ; — Chr. Marchello-Nizia, *Si + faire (avoir/estre)* [201-215].

A mi-chemin entre syntaxe et lexicographie, P. Gondret, *Un double usage dans les Chroniques de Jean Molinet : quelque et aucun concurrents de nul en moyen français* [21-53] examine les modalités du remplacement de *nul* (suivi de la négation) par *aucun* (qui en anc. français était un mot positif).

La lexicographie donne lieu à des exposés variés. J'ai particulièrement apprécié l'exposé magistral de F. Möhren, *Analyse sémantique structurale et contexte. Les dénominations du mouton dans des textes techniques* [119-142], qui étudie la structure des dénominations du mouton dans une série de textes anglo-normands, dans des comptes artésiens et dans *Le Bon Berger* (où le système paraît incohérent, ce qui s'explique par l'histoire même du texte) ; — P. Demarolle, *Contribution à l'étude lexicologique d'un manuscrit de la BM de Nancy* [3-20], vue d'ensemble sur le vocabulaire d'un texte inédit de la fin du 15e s. : nombreuses datations, hélas données sans contexte, ni références ; quelques points m'inquiètent pour avoir examiné un article du même auteur sur le même texte ds les Mél. A. Planche 149 où l'on confond *celer* et *choyer* [150-151] et où l'on imprime *tempriens* [153 cf. ici *temprien* p. 5], ce que je connais sous la forme *temprieus* ; — R. Martin, *Chartes et documents de l'Abbaye de Saint-Magloire : étude lexicologique* [87-118], modèle très bien conçu de dépouillement d'un texte documentaire qui donne un riche répertoire ; deux menues remarques : [98] il n'y a aucune erreur dans FEW 4, 759b ; [101] *achateor* v. FEW 24, 67a, qui donne des ex. du féminin au 14e s. ; — J. Picoche, *le schéma actanciel des verbes « endurer », « passer », « porter », « souffrir »* [217-225] : dans le prolongement du vol. 2 du *Voc. psychologique ds les Chroniques de Froissart*, l'auteur reprend quatre verbes étudiés séparément dans cet ouvrage et développe les fondements de ses analyses ; — E. Werner, *Le verbe « faire » en moyen fran-*

çais [269-313], importante analyse sémasiologique du verbe *faire* à partir du modèle dépendentiel de Tesnière complété par une analyse logico-sémantique ; — W. Zwanenburg, *Noms d'action en* -ion *en moyen français : emprunts ou dérivés ?* [411-432], enquête consciencieuse, cependant les matériaux utilisés sont trop réduits ; on devra confronter cet article avec les travaux de G. Merk et en particulier sa thèse d'état (1492 pages) ; — M. Lindemann, *Le vocabulaire Nebrissensis latin-français (1511) et les débuts de la lexicographie française* [55-86], excellent exposé qui débrouille avec beaucoup de soin, selon la méthode éprouvée des élèves de M. Höfler, le maquis des nombreux dictionnaires imprimés, notamment latin-français, antérieurs au *Thesaurus* d'Estienne de 1531.

La philologie est représentée par deux conférences : H. Naïs, *Le Rustican de P. de Crescens* [143-151], suite de neuf « documents » extraits du texte de la traduction anonyme dédiée à Charles V (≠ traduction de Frère Nicole) dont H. Naïs doit fournir une édition ; je remarque que la date de 1379 donnée dans les dictionnaires à *tirasse* [ici 149] ne doit rien à la traduction de P. de Crescens; — G. Bianciotto, *L'effacement des traits dialectaux dans une tradition manuscrite : le cas limite des copies d'Isaïe le Triste* [387-409], montre, par des exemples bien choisis et bien commentés, l'intérêt que présenterait, sur le plan littéraire, certes, mais aussi sur le plan linguistique, une édition de ce roman tardif ; *vaulsist* subj. impft 3 [ici 396] ne manifeste pas forcément une confusion si on le rapproche de *voulsist* [ici 259] et *vaulsist* [260], cf. aussi le parfait [246-252]. Il me reste enfin à signaler G. Roques, *La conjugaison du verbe « vouloir » en français médiéval* [227-268] et à insister sur la qualité de l'exposé de P. Van Reenen, *La linguistique des langues anciennes et la systématisation des données* [433-470], qui devra en particulier être médité par tous ceux qui rédigeront l'introduction linguistique d'une édition d'un texte notamment en vers ou même qui voudront développer d'une façon utilisable les abréviations contenues dans les manuscrits.

Au total, un colloque important qui aura fourni à R. Martin de belles contributions pour la réalisation de son grand DMF que nous attendons tous.

Gilles ROQUES

Yakov MALKIEL, *From Particular to General Linguistics, Essays 1965-1978,* Amsterdam, Philadelphia, J. Benjamins, 1983 (Studies in Language Companion Series 3), XXII + 660 pages.

Fort de près de 700 pages, ce volume rassemble les principales contributions de Yakov MALKIEL à la linguistique historique, échelonnées sur une quinzaine d'années (1965 à 1978) : au total 22 études, toutes rédigées en anglais, d'abord parues dans des revues européennes et américaines (dans l'ordre du texte :

Language, Romance Philology, Romance Notes, Glossa, Hispanic Review, Studies in Language, Acta Linguistica Hafniensia, Studia Neophilologica, Lingua), dans des *Mélanges* (Jakobson, Migliorini, Frappier) ou des Recueils d'*Actes* (Michigan, Tucson). Une trentaine de pages (559-591) sont réservées à diverses mises à jour, notamment bibliographiques, et l'ouvrage se clôt sur deux tables détaillées, l'une des noms propres, l'autre des notions (celle des formes traitées eût été plus utile encore — mais sans doute fort longue).

Le titre choisi, de nature « programmatique » (p. 3), est pleinement justifié. Pour systématiser un champ d'étude qui couvre l'ensemble des langues romanes (mais essentiellement le domaine ibérique), l'auteur s'efforce en effet, dans toutes ses contributions, d'atteindre à des vues générales. Il les a regroupées sous douze chapitres dont chacun touche, richement illustré d'exemples, à des problèmes théoriques (p. ex. le rôle de l'emprunt, la composante sociale du changement, la « causation multiple » . . .). Impossible d'analyser en détail ces études magistrales : au reste une copieuse introduction (pp. 3-20) les résume et les met en perspective. On renvoie aussi au travail de O. GSELL, « Das sprachwissenschaftliche Œuvre Yakov Malkiels. Ein Forschungsbericht (1958-1978) », *Ibero-Romania* XIII (Tübingen, Niemeyer, 1981), 1-29. Ce beau volume rend commodément disponible un ensemble de textes de très grande portée.

Robert MARTIN

Félix LECOY, *Critique et Philologie,* Montréal, Ceres (Le moyen français, 12), 1983, 186 pages.

On trouvera commodément réunis ici les articles et comptes rendus de M. Félix Lecoy, portant sur les auteurs des 14e et 15e s. et que les chercheurs n'ont pu ignorer au moment de leur publication (1942-1978), ni oublier après les avoir lus. Ils portent tous la patte du Maître dont on honore ainsi le 80e anniversaire. Nous avons là une excellente philologie dont ce recueil permet de mesurer la portée ; un texte sans aucune ligne superflue.

Gilles ROQUES

Miscel·lània Sanchis Guarner I, *Quaderns de Filologia,* Universitat de València, 1984, LXIV + 440 pages.

Les disciples et amis du maître de la philologie valencienne, Manuel Sanchis Guarner, avaient décidé de lui offrir un volume de mélanges à l'occasion de ses soixante-dix ans et de son départ à la retraite. Cet hommage ne sera pas reçu par son destinataire, puisque la mort l'a enlevé trois mois à peine après la cessa-

tion de son activité enseignante. Le comité d'organisation ne renonça cependant pas à poursuivre l'œuvre entreprise, encore qu'il appréhendât que la disparition intervenue ne réduisît le nombre des contributions. Cette crainte se révèle vaine, puisque ce volume de plus de 500 pages (et de format 30 × 21) rassemble soixante-douze articles.

Les onze articles qui occupent les 64 pages numérotées en chiffres romains sont des études bio-bibliographiques qui nous rappellent divers aspects de l'activité de M. Sanchis Guarner, l'enseignant, l'historien de la langue, le dialectologue, le folkloriste, l'historien de la littérature, etc.

Les soixante-et-un articles suivants, classés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, abordent des sujets variés ; nous nous arrêterons à ceux qui traitent de linguistique et philologie catalanes.

L. Aracil remarque « une chronologie culbutée de la langue des ancêtres au Pays Valencien ». Trois poètes valenciens parlent du sort de la langue qu'ils emploient : en 1841 T. Villaroya l'a dit « oubliée » ; en 1866 J. Labaila estime qu'elle « s'oublie » ; et en 1909 T. Llorente se plaint que, de son temps, « certains la méprisaient ». Il y a évidemment incompatilibité entre ces trois jugements, qui ne seraient cohérents que dans un ordre chronologique inversé. La lecture du présent volume de Mélanges indiquerait que la culbute continue, puisque trente-six des articles sont dus à des Valenciens qui écrivent dans leur langue propre, et donc ne semblent nullement la « mépriser ».

Dans « l'action du substrat et la formation de la langue catalane », A. Badia Margarit confronte diverses thèses (indoeuropéisation partielle, romanisation plus ou moins profonde, . . .) qui visent à expliquer l'existence des deux variétés, orientale et occidentale, du catalan. Notons que sa bibliographie ne retient que des travaux d'expression espagnole ou catalane, et ignore donc ce qui, pour des raisons diverses, a pu être publié en d'autres langues (les congrès internationaux d'onomastique ou la collection « Quantitative Linguistics » n'admettent que l'allemand, l'anglais et le français comme langues véhiculaires ; certaines revues préfèrent que leurs articles soient écrits en français ; etc.). Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que les divers idiomes de la Péninsule sont en situation de « langues coloniales », la colonisation s'étant effectuée du nord vers le sud au cours de la Reconquête. Le fait, bien connu pour le castillan, se manifeste aussi pour les deux dialectes catalans : « Apporté principalement par des gens des plaines de Lleida et d'Urgell — de même que des gens de l'Empordà l'avaient principalement apporté à Mallorca — le parler de València forme avec ceux de ces contrées la grande famille du catalan occidental ». (F. Soldevila, *Història de Catalunya,* Barcelona, 1963, p. 287). Si une limite substratique est à rechercher, ce ne peut être que sur les Pyrénées elles-mêmes, entre les trois noyaux comtaux qui apparaissent à l'Est au début du Xe siècle (Roussillon-Empúries,

Cerdagne-Besalú, Barcelona-Osona-Girona) et ceux qui se sont formés plus à l'Ouest (Urgell, Pallars, Ribagorça). Quant aux « sorothaptes » de J. Coromines, il sera bon de les éclairer avec la communication de J. Piel au colloque d'onomastique organisé à Dijon en mai 1981.

A. Balanzà retrace « un moment critique dans la correspondance entre Frédéric Mistral et Victor Balaguer ». C'est le seul article écrit en français, et l'on peut regretter que l'auteur n'ait pas fait revoir son texte par quelqu'un de plus familiarisé avec le français ; il fourmille, en effet, de fautes de langue, certaines même introduites dans les citations de Mistral, auquel on ne saurait en faire porter la responsabilité. Un fait frappant, qui n'est pas relevé, c'est que dans cette correspondance entre des personnes affirmant partager une seule et même langue, Mistral n'emploie que le français, Balaguer ou Llorente que l'espagnol. Serait-ce parce qu'il existait des dictionnaires espagnol-français et français-espagnol pour décrypter les missives, alors qu'on ne trouvait pas de dictionnaire bilingue provençal-catalan ?

« Sur le mot catalan *es*, empêchement » J. Bastardas réunit un certain nombre d'exemples d'emploi du XIe au XIIIe siècle. La proposition d'explication par l'infinitif latin *esse* ne le satisfait guère du point de vue sémantique. Nous lui suggérons la négation basque *ez*, qui se substantive avec le sens de « carencia, falta » (Azkue, I, 293 ; López Mendizábal, 164). Le catalan a bien *esquerra* à partir du basque *ezkerra* « la main gauche » ; pourquoi pas *es* ?

R. Blasco nous donne les 144 vers valenciens d'une poésie populaire qui narre un fait de banditisme survenu en 1687.

R. Cantavella classe les verbes de forme inchoative que l'on rencontre dans « l'Espill » de Jaume Roig.

E. Casanova émet l'hypothèse que les héritiers du suffixe *-áticum* ne sont arrivés en catalan que par l'intermédiaire du français. Certes, nul ne contestera que des mots tels que *xantatge* ou *blindatge*, récemment introduits dans la langue, ne soient d'origine française. Mais il ne saurait en être de même pour l'immense majorité des vocables anciens. Afin de pouvoir présenter encore son *l* implosive, quand *salvatge* aurait-il dû être emprunté ? Et en français, *vĭaticu* n'a pas fermé en *i* le *i* bref en hiatus pour donner *viatge*, etc. « Le catalan, affirme l'auteur, maintient le *-k-* latin comme *G* en toute position, à la différence du français qui le perd ou le vocalise . . . ». Est-ce vrai du *k* de *oculu* ou *apicula* ? En réalité, dans la finale proparoxytonique *-aticu*, les deux occlusives se sont affaiblies selon des degrés d'évolution : 1 *t*, 2 *d*, 3 ~~*d*~~, 4 *z* et 1 *k*, 2 *g*, 3 ~~*g*~~, 4 *y* ; mais les rythmes d'évolution ont différé selon l'occlusive et la langue, et tout s'est trouvé bloqué lorsque la syncope de la voyelle postonique a supprimé l'intervocalisme des consonnes. Lors de cette chute, en castillan le *t* en était au stade 4 et le *k* au stade 2, d'où *-azgo* ; en catalan le *t* était au stade 2 et le *k* au

stade 4, d'où *-dye* avec voyelle de soutien, qui a abouti à la chuintante affriquée sonore *-dje,* improprement notée *-tge.*

J. Coromines extrait des œuvres en prose d'Eiximenis quelques fragments de poèmes de jeunesse. Après que Menéndez Pidal eut montré l'existence des « prosificaciones » dans les chroniques espagnoles, des faits analogues sont apparus en domaine catalan : F. Soldevila avait reconstruit un fragment de poème épique à partir de la chronique de Jacques Ier (*Estudis Romànics* IX, Barcelona, 1961, p. 49).

A. Ferrando présente une étude minutieuse de la version catalane du *Breviari d'Amor* contenue dans le manuscrit 253 de la Biblioteca Nacional de Madrid.

Le toponyme mallorquin *Manacor* avait pu être naïvement interprété « main au cœur ». A. Galmés de Fuentes montre qu'il s'agit de l'arabe *Benacor* « palais sur la colline »

J. Giner Marco-Renart pense que la mouillure catalane de *l* initiale est associée à celle de *-ll-* dans la mesure où ces liquides sont perçues en position forte par rapport à *-l-* intervocalique et *-l* final. Mais ceci supposerait que les deux palatalisations furent concomitantes : or, en catalan, la mouillure de *-ll-* date de l'époque d'effacement de *o* final, vers le Xe siècle, alors que celle de *l-* ne remonte qu'au XIIIe siècle (cf. Bourciez, Eléments . . ., pp. 303 et 313).

Dans notre propre contribution les cartes ont été refaites en remplaçant par des caractères d'imprimerie notre graphisme inélégant ; ce serait parfait si l'imprimeur n'avait supprimé la moitié environ des données numériques, qui avaient pourtant leur utilité.

J. Gulsoy signale la réapparition du « Silabario de vocablos lemosines » dû au Valencien Joaquim Sanelo (1760-1827), que l'on avait cru perdu.

A propos de « l'évolution des sons représentés par *g, j* et *tg* en catalan », X. Lamuela nous étonne beaucoup en affirmant que le « phénomène d'assourdissement de *ddj* . . . non seulement est présent au nord du domaine oriental, de Barcelona vers le nord, mais aussi caractérise une bonne partie du domaine languedocien ». La carte « fromage » (c'est l'un des exemples cités par lui) de l'ALPO qui chevauche la frontière catalano-languedocienne de Figueres à Narbonne, ne présente pas un seul exemple de chuintante affriquée sourde. Et, à propos de la genèse de *plaça,* regrettons que l'auteur n'ait pas lu notre récent article (pourtant en espagnol) : « Ley de Verner y lenguas romances » (*Cuadernos de Investigación Filológica* IX, Logroño, 1983, p. 151).

S. Mariner Bigorra reste en définitive perplexe quant au tour « vagi + infinitif dans le système modal, temporel et aspectuel ». C'est un problème sur

lequel nous nous étions penché, sans l'extraire du contexte de l'ensemble de la conjugaison verbale, dans notre thèse doctorale (Montpellier, 1943). Une longue note appliquait même l'emploi des nombres complexes à la représentation des formes verbales, la partie réelle du nombre complexe étant associée au repère temporel, la partie imaginaire à l'aspect. Ces explications sont beaucoup trop longues pour qu'il puisse en être fait état ici.

J. Massot i Muntaner rappelle les idées de l'abbé Antoni Alcover, initiateur du *Diccionarí català-valencià-balear,* sur la normalisation de la langue littéraire catalane, et les conflits qui l'opposèrent à la Section Philologique de l'Institut d'Estudis Catalans, créée en 1911, d'abord présidée par lui, mais bientôt dominée par P. Fabra. Certains de ses griefs n'ont peut-être pas perdu toute actualité (cf. *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana* IX (1916-17) pp. 129-131).

C'est encore au *Diccionari català-valencià-balear* que nous ramène F. Moll, qui envisage pour cet ouvrage « un possible supplément lexical ». L'édition de textes catalans anciens peut apporter de nouveaux mots. D'autre part, d'inévitables erreurs se sont glissées dans ce long travail. Dans le compte rendu d'une publication d'Antoni Griera (*Rev. Langues Rom.* 1970, p. 496) nous étions amené à signaler une perle du D.C.V.B. : ayant trouvé *roarda,* improprement orthographié *ruarda,* dans une œuvre de Saisset (*amb un sol a poguer fregir una roarda* « avec un soleil à pouvoir frire une sole »), les auteurs se sont sans doute demandé ce qui pouvait être si difficile à frire, et ils ont donné la définition « vieille vache » ! Le nom catalan de la « sole » a été conservé en Catalogne du Nord, alors que plus au sud il a été remplacé par *llenguado* emprunté à l'espagnol *lenguado.*

B. Montoya étudie « quelques problèmes d'interférence lexico-sémantique » dans une communauté voisine d'Alicante, où se côtoient deux dialectes populaires, l'alicantin et le murcien, et deux langues normatives, le catalan et l'espagnol.

Dans les papiers de Milà i Fontanals, à la Biblioteca Menéndez Pelayo de Santander, J. A. Paloma a retrouvé des « cançons de pandero » recueillies dans le Penedès. C'est probablement la mort (1884) qui empêcha Milà i Fontanals de les publier ; cette lacune est maintenant comblée.

L. Polanco Roig applique à la langue catalane la méthode dialectométrique des interpoints avec deux comptabilisations du niveau des écarts, celle qui résulte de nos propositions au Colloque du CNRS de Strasbourg (mai 1971), et une adaptation du comput MINMWMAX de H. Goebl.

L'application de notre méthode à tout le domaine catalan a fait l'objet de la thèse doctorale de Sœur Anna Sardà (Montpellier 1977) et d'un article antérieur publié dans la revue barcelonaise *Miscellanea Barcinonensia* (1975), article

dont fait état L.P.R. Ce travail reposait sur l'examen de 400 cartes de l'*Atlas Lingüístic de Catalunya* d'Antoni Griera, et il est donc particulièrement fiable.

L.P.R. utilise 108 cartes de l'ALPI choisies parmi les 70 qui ont été publiées, et 56 autres élaborées avec des documents contenus dans les archives de M. Sanchis Guarner. On aimerait connaître les titres des cartes choisies, mais l'auteur ne les donne pas. Même silence en ce qui concerne le réseau de triangulation et les valeurs des interpoints ; ce sont pourtant des renseignements indispensables.

Notre méthode d'évaluation est correctement exposée ; en ce qui concerne l'autre, nous ne savons si tous les lecteurs comprendront ce que signifie « l'algorisme d'interval·lització MINMWMAX ».

Les deux cartes obtenues diffèrent pour la raison suivante : comme seuil d'une limite de dialectes nous avons adopté 50 % d'écarts ; avec l'autre méthode, le seuil choisi est la moyenne arithmétique de toutes les valeurs d'interpoints, et cette valeur moyenne, que l'auteur ne nous donne pas, doit être certainement inférieure à 50. Comme seuil d'une limite de langues nous avons adopté 80 % d'écarts. L.P.R. choisit la valeur qui délimite le tiers supérieur de l'intervalle entre la moyenne et la valeur maxima des interpoints ; cette valeur-clé est sans doute inférieure à 80, mais ne nous est pas révélée.

En ce qui concerne notre propre méthode, nous sommes très étonné que l'auteur ne trouve qu'une limite sous-dialectale entre catalan oriental et occidental. Le rendement de la voyelle neutre *ë* en catalan oriental suffit à creuser un écart énorme ; non seulement elle marque un point d'écart pour chaque terme à finale féminine (*tēla* devient *tèlë* en oriental, contre *téla* en occidental, comme en espagnol), mais elle affecte encore tous ceux qui présentent un *a* ou *e* atone intérieur (*këbaḷ* et *kabaḷ*). Ne faudrait-il pas mettre en cause « l'adaptació prèvia quasi-fonològica » ? Nous le craignons.

L.P.R. aurait sans doute dû étendre sa bibliographie. Par exemple, il nous parle de « segment de triangulation ou *interpoint* (selon la terminologie de Goebl) ». Or, il pourra rencontrer ce terme d'*interpoint* cinq fois sur une même page de J. Séguy en 1973 (R. Ling. R., 1973, p. 14) ou encore deux fois sur une même page en 1971 (R. Ling. R., 1971, p. 341), et nous ne voulons pas pousser plus loin les sondages antérieurs aux publications de H. Goebl.

Heureusement L.P.R. nous informe que ce même travail a constitué sa communication au XVIIe Congrès International de Linguistique Romane (Aix) ; espérons qu'elle y paraîtra avec toute la documentation que nous aurions souhaité trouvé ici.

F. Rico se penche sur « la date et les sources du *Scipió e Anibal* » d'Antoni Canals, imité de Pétrarque au début du XVe s.

J. Riera i Sans accumule de nombreux arguments pour démontrer que Francesc Eiximenis n'est pas l'auteur de la « Doctrina compendiosa ».

De « nouvelles considérations sur les formes pronominales faibles du catalan » sont présentées par J. Roca Pons. Il s'agit uniquement de la langue normative, et nous avouons n'y avoir pas trouvé grand chose de nouveau par rapport au contenu des grammaires catalanes usuelles.

A propos de deux poèmes de Joan Roís de Corella, le dernier écrivain de la littérature catalane médiévale, J. Romeu i Figueras dégage les thèmes dominants de l'œuvre profane de ce poète.

Les « notes toponymiques sur la carte de Mallorca du chanoine Despuig » (carte élaborée en 1784) permettent à V. Rosselló i Verger d'établir une comparaison avec les documents cartographiques modernes et de souligner les éléments les plus caractéristiques de la toponymie mallorquine.

Les recherches d'A. Rubio Vela et M. Rodrigo Lizondo sur les Béguins de València nous donnent une idée des lectures de ceux-ci d'après l'inventaire de la bibliothèque de leur hôpital.

Après avoir essayé de définir ce que peut être l'avant-guardisme poétique, V. Simbor conclut que la littérature valencienne n'a pas connu de mouvement qui mérite cette appellation.

A. Soberanas et G. Cólon refont l'historique du *Thesaurus Puerilis* d'Onofre Pou, vocabulaire latin-catalan-valencien de la fin du XVIe siècle, où le lexicographe a beaucoup trouvé à glaner.

Agustí Rius (1837-1912), pédagogue et grammairien, a été un apôtre de l'enseignement primaire en catalan. B. del Rincón et J. Solà nous rappellent l'essentiel de son œuvre, qui cependant soulève parfois la discussion.

Un autre travail de lexicographie dialectale, mais se situant dans une perspective diachronique, est celui de J. Veny. Antoni Font, un jésuite urgellitain, a publié en 1637 un *Fons verborum,* qui est un lexique latin-catalan, le catalan étant celui de La Seu d'Urgell au début du XVIIe s. Trois ans après sa publication ce lexique était pillé au profit d'un autre dictionnaire, celui de Torra.

J. Veny confronte ces données avec celles qui lui sont fournies par un ami de La Seu et par des enquêtes inédites effectuées en 1976 à Arfa (4 km au sud de La Seu) et Bescaran (10 km au nord-est de La Seu), ainsi que par le *Diccionari Català-Valencià-Balear.* Il dit ne faire que des « références très sporadiques » aux atlas linguistiques (ALC, ALPI et ALPO) ; en fait, nous n'avons pas constaté qu'il ait tiré grand chose de ceux-ci.

Il est vrai que l'ALC n'explore dans cette région que la ville de La Seu d'Urgell elle-même (et Les Escaldes d'Andorra sensiblement plus au nord) ;

l'ALPI n'a enquêté qu'à Alàs sur la rive gauche du Sègre, à 7 km en amont de La Seu (et à Encamp, en Andorra, sur le Valira de l'Orient). Mais l'ALPO a étendu ses enquêtes exhaustives à toutes les communes, y compris La Seu (juillet 1945), Alàs et Bescaran (juillet 1950), toutes les paroisses d'Andorre (juillet-août 1948). Aussitôt après ces enquêtes, nous publiâmes un article portant sur les singularités rencontrées (*Rev. Langues Romanes,* 1952, p. 150) : « [Le phénomène] revêt son importance maxima dans les deux villages placés au cul-de-sac de vallées secondaires : Ordino et Bescaran ». Nous revenions sur ce même sujet dans l'introduction de l'ALPO : « . . . mais les singularités curieuses, ce n'est pas dans les couloirs du Sègre ou du Valira de l'Orient que nous les avons rencontrées : c'est dans les culs-de-sacs latéraux, à Ordino en Andorre, à Bescaran dans l'Urgellet, et avec de telles concordances, que l'on se trouve certainement en présence des derniers îlots représentant un état plus archaïque de la langue des Pyrénées centro-orientales. Nous doutons d'ailleurs que ces îlots subsistent longtemps encore, car les indigènes font un complexe d'infériorité, et essaient de « normaliser » leur parler en communiquant avec les étrangers ». Etant revenu à Ordino en 1974, nous avons pu constater la réalisation de nos prévisions pessimistes ; nous ne sommes plus retourné à Bescaran, et souhaitons évidemment que J. Veny ait pu y rencontrer en 1976 quelques survivants de l'ancien état de choses. J. Veny ne semble d'ailleurs pas au courant de nos publications sur le sujet qui l'intéresse.

Les caprices de l'ordre alphabétique placent à la suite deux articles, l'un de J. Viaplana, l'autre de M. Wheeler, qui portent tous deux sur la conjugaison valencienne. Le premier dissèque la flexion verbale régulière du valencien ; le second étudie minutieusement la répartition des paradigmes valenciens dans l'espace et dans le temps (entre 1500 et 1920).

C. Wittlin édite le testament (rédigé en 1440) du chanoine Pere d'Artés, fils du trésorier royal de même nom. Ce texte important est doublement intéressant, tant pour le linguiste que pour l'historien.

Nous revenons à l'enquête dialectologique avec les « études de phonétique et de morphologie du parler de Silla » par M. Zaragozà. Silla est une bourgade située à une dizaine de kilomètres au sud de València ; seize personnes de 15 à 78 ans ont répondu à un questionnaire enregistré par transcription et par magnétophone. A travers ces générations différentes, des tendances évolutives se font jour.

Ainsi que l'on peut s'en rendre compte au cours de notre rapide survol, ce très gros ensemble apporte d'importantes contributions à la linguistique et à la philologie du catalan, le plus souvent sous sa variété valencienne, qui n'est sans doute pas la plus connue, mais à laquelle Manuel Sanchis Guarner avait consacré toute une existence de travail.

Henri GUITER

Erratum : RLiR 48 (1984), p. 456, ligne 2, lire : ne peut pas *ne pas* atteindre . . .

Homenaje al Prof. Tomás Buesa Oliver. Archivo de Filología Aragonesa (34-35), Zaragoza, 1985, 682 pages.

A l'initiative de Manuel Alvar, la revue *Archivo de Filología Aragonesa* a rassemblé vingt-trois contributions en un volume de près de sept cents pages pour en faire hommage à Tomás Buesa Oliver, professeur de grammaire historique à l'Université de Zaragoza, qui copréside avec nous la section VI (Philologie et Littérature) dans le Comité Permanent de l'Union Internationale d'Etudes Pyrénéennes.

Quiconque connaît le véritable culte dont T. Buesa entoure la langue espagnole (cf. notre c.r. dans la R. Lang. R. 1981, *85*, 154), ne sera pas étonné que l'espagnol soit exclusivement employé dans toutes les contributions à cet ouvrage, bien que leur majorité soit consacrée à l'aragonais.

L'introduction de Manuel Alvar, rappelle les études communes et les carrières souvent parallèles, qui associèrent son existence à celle de T. Buesa. Cette introduction est suivie d'une bibliographie de celui-ci.

Huit articles sont groupés sous le titre « Littérature » ; en fait, certains d'entre eux ressortent plutôt de la philologie.

F.W. Hodcroft étudie « *Elpha,* nom énigmatique du *Cantar de Mío Cid* », où il apparaît au vers 2695, alors que les Infantes de Carrión approchent du *robredo de Corpes*. L'auteur montre l'emploi très fréquent du nom de femme Elfa au XIIIe siècle, mais non auparavant, ce qui semble indiquer que ce vers soit une addition tardive au *Cantar*.

M. Alvar présente une transcription paléographique du *Sacrificio de la Misa* de Berceo selon le manuscrit 1533 de la Biblioteca Nacional de Madrid. Des remarques minutieuses permettent de dater le manuscrit de la dernière décade du XIIIe siècle ; des photographies de deux des pages sont données en hors-texte.

Les « Observations sur les *pastoradas* ribagorçanes » de A. López García expliquent que ces manifestations dramatico-folkloriques sont d'origine pyrénéenne, non seulement de la Ribagorça, mais d'autres vallées catalanes à l'est et du Sobrarbe à l'ouest ; elles ont connu des dérivations vers le centre et le sud de l'Aragon.

V. Báez San José et M. Moreno Martínez nous entraînent loin de l'Aragon avec « Homme, gitan et douleur dans la collection des *cantes flamencos* recueillis et annotés par Antonio Machado y Alvarez ». Cette étude lexicale n'est menée que qualitativement, sans recherche statistique des mots-thèmes et des mots-clés. Elle est intéressante par sa riche documentation sur le parler andalou vivant.

Les articles suivants portent la rubrique « Linguistique ».

H. Guiter, dans « Autour de l'Aragon historique : le substrat cantabro-pyrénéen », précise les limites de divers phénomènes phonétiques, le domaine d'extension maxima étant celui du refus de la labio-dentale sonore *v*, domaine dont le Haut-Aragon occupe le centre. Les cartes ont été refaites en caractères d'imprimerie, ce qui en facilite la lecture, mais on pourra peut-être s'étonner de « l'hispanisation » de certains toponymes (v.g. *Lansargues* pouvait à la rigueur être transcrit *Lansargas*, en aucun cas *Lansarguas*).

G. Rohlfs présente une étude des « Dialectes des Pyrénées aragonaises (Ressemblances et différences) ». Sont passés en revue les influences basques et gascones, le maintien des occlusives sourdes intervocaliques, leur sonorisation après nasale ou liquide, les traits catalans de la Ribagorça et ceux qui sont particuliers à cette région. Suit une anthologie de textes dialectaux donnant la traduction et le commentaire de vingt-trois petites phrases dans les parlers de Hecho, Bielsa et Benasque. La carte jointe est une reproduction simplifiée (et un peu inexacte) de celle de J. Saroïhandy (*Revista Internacional de los Estudios Vascos*, 1913, pp. 490-1). C'est sans doute à l'imprimeur qu'il faut attribuer la mention « Béarn » dans le département des Hautes-Pyrénées, entre Lourdes et Gavarnie.

Les « Notes sur les diminutifs dans l'espace géographique aragonais » de J. M. Enguita Utrilla mettent à profit quatre cartes de l'*Atlas Lingüístico y Etnográfico de Aragón, Navarra y Rioja*, cartes se rapportant aux sujets « oiselet, cochon de lait, pelote à épingles, colin-maillard ». Les résultats sont illustrés par cinq cartes, dont une de synthèse. Deux suffixes diminutifs ont une fréquence d'emploi particulièrement élevée : le suffixe *-et(e)* dans la province de Huesca et les parties extrême-orientales des provinces de Zaragoza et de Teruel ; le suffixe *-ico* sur le restant du domaine. La zone où domine le suffixe *-et* fait corps avec le domaine catalan, où ce suffixe est très employé ; lorsqu'il atteint une région plus castillanisée, il y a paragoge d'un *e* de soutien, le castillan n'admettant pas le *t* final implosif. Nous ne croyons pas que l'étymon *-ittu* soit « celte ou germanique » ; il s'agit plus vraisemblablement du suffixe grec *-itta* introduit en latin d'abord au féminin (Bourciez, *Eléments*, p. 200). Dans la Péninsule, le suffixe n'est pas non plus « d'origine française » (F. Hansen, *Gramática Histórica* . . ., p. 152), car son développement est régulier en domaine catalan, et les emprunts castillans ne sont souvent explicables phonétiquement qu'à partir du catalan (v.g. *pebete* de *pevet/peuet*).

C'est encore en s'appuyant sur les matériaux de l'atlas navarro-aragonais que R. M. Castañer Martín choisit « Quelques exemples de dérivation verbale en Aragon », groupés autour de deux thèmes : cartes « vanner », « van », « cribler », « espèces de cribles », d'une part ; « maïs », « fleur du maïs », « barbe de l'épi de maïs », « spathe », « épi de maïs », « enlever les spathes », d'autre part. Des dérivés verbaux des substantifs se forment avec suffixes *-ar* ou *-ear* ; des déri-

vés nominaux des verbes sont en *-tor* ou *-toriu*. Quand intervient un préfixe, il faudrait peut-être ajouter qu'il s'agit alors de composition.

E. Ridruejo relève « Trois catalanismes (et aragonaisismes) dans *Los doce trabajos de Hércules* du Marquis de Villena ». Ces trois catalanismes sont l'emploi du participe présent avec valeur non adjectivale, la locution concessive *ya sea (que)* et l'introduction du futur de l'indicatif dans des propositions subordonnées de caractère éventuel ; ceci étant attribué au fait que le Marquis avait d'abord rédigé son ouvrage en catalan, puis traduit celui-ci en castillan. Observons que ce n'est pas « l'apocope qui justifie l'identité du participe et du gérondif » en catalan : les formes en *-nt* ne peuvent correspondre qu'à des participes latins en *-nte,* car les gérondifs en *-ndo* auraient eu leur finale réduite à *-n*. En fait, les formes du gérondif ont disparu, suppléées par celles du participe présent. Exceptionnellement les emplois peuvent se différencier par insertion dans des conjugaisons différentes : *vinent* et *venint, assistent* et *assistint,* etc. Le deuxième point n'appelle aucune remarque. Quant au troisième, l'auteur note avec raison : « Dans les parlers vivants actuels catalans du nord et aragonais il ne nous apparaît pas que persiste cet usage du futur de l'indicatif, même pas grâce aux efforts des grammairiens normatifs catalans qui verraient d'un bon œil le rétablissement de tels tours ». Il est, en effet, évident que cette syntaxe est gallicisante, et l'on songe aux doléances d'Antoni Alcover : « Ils font comme ceux qui, pour fuir du feu, se jettent la tête dans les braises. Ils anathémisent les invasions du castillan, mais en même temps ils se font les agents écervelés des invasions du français ». (*Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana,* IX, 1916-17, p. 130).

« A propos de quelques exemples de *adaquel* comme sujet en vieil aragonais » C. Pensado rappelle que le maintien du *d* intervocalique est phonétique en aragonais ; il estime que le groupe *ad aquel(l)* en fonction de régime a pu être transposé en fonction de sujet, parce que *aquel* sans préposition faisait parfois fonction de régime ; il y a eu le sentiment d'une équivalence. L'article est abondamment documenté.

P. García Mouton consacre sa contribution à l'« Aragonais *ballueca,* folle avoine ». C'est encore une étude basée sur une carte de l'atlas navarro-aragonais. Le terme *ballueca* (variante *balluaca* dans la province de Huesca) occupe l'Aragon, la presque totalité de la Navarre et l'est de la Rioja. D'Aragon il s'étend vers le sud-ouest à travers l'est des provinces de Soria, Guadalajara et Cuenca, le nord-ouest d'Albacete et le nord-est de Ciudad-Real ; une résurgence apparaît même à l'est d'Almería. Le catalan occidental connaît *balloca.* D'autres formes espagnoles ou portugaises, telles que *ballico* ou *balanco* (celle-ci s'étendant jusqu'aux Iles Canaries) semblent dériver du même radical. Notons qu'en basque le radical *bal* est associé à diverses graminées : *bal* « gerbes de blé » : *balekio* « mauvaises herbe qui croit dans les champs de blé » ; *balke* « vesce » (Azkue, *Diccionario . . .,* I, pp. 128-129). Peut-être l'idée de « grain » établit-elle

le lien sémantique avec *balux/bal(l)uca* de Pline (Ernout et Meillet, Dictionnaire, p. 65).

Ce sont plusieurs atlas linguistiques que mettent à contribution F. Moreno Fernández et J. I. Sánchez Pérez pour leur étude sur « Les noms de la sonnaille et de la clochette dans diverses régions espagnoles ». Les domaines enquêtés plus spécialement sont ceux des atlas navarro-aragonais, andalou et canarien ; des sources plus fragmentaires permettent d'étendre la recherche à toute la Péninsule. L'étude se veut surtout lexicale ; mais des problèmes de phonétique sont aussi soulevés. Pourquoi le gothique *skilla* a-t-il donné cat. *esquella* et esp. *esquila* ? Nous pensons que *esquella* est passé par le latin *squilla* et que le *i* bref a pu devenir *e* au IIIe siècle ; au contraire *esquila,* venu par le provençal (réduction de *ll*), a pu être pris directement au gothique à partir du VIe siècle, alors que le *i* bref conservait son timbre. Quant à *cascabel,* nous croyons que, comme bien des substantifs en *-el,* il est emprunté au catalan *cascavell,* avec démouillure de *-l,* et non à l'occitan. On peut en apporter la preuve avec les mots où l'évolution du consonantisme intérieur est différente en catalan et en occitan, par exemple *uascellu,* qui donne occit. *vaissel* avec une sifflante et cat. *vaixell* avec une chuintante ; l'emprunt espagnol *baxel,* avec une chuintante, est devenu *bajel* au XVIe siècle.

F. González Ollé relève « Le parler de Ayerbe et autres aragonaisismes dans l'autobiographie de Santiago Ramón y Cajal ». Elevé dans sa famille en langue castillane, S.R.C. se heurta, lors de ses huit ans, à l'école de Ayerbe avec des gamins aragonais qui parlaient leur propre dialecte. Il dut s'adapter. Sur ses vieux jours, il évoquera le parler de Ayerbe et, d'autre part, quelques aragonaisismes se glisseront dans sa propre prose. L'auteur rassemble et commente une trentaine d'exemples de ces formes lexicales particulières.

« Le castillan-aragonais dans les terres valenciennes » nous vaut un très gros article de N. Nebot Calpe. On sait que le peuplement du royaume de Valence, après sa reconquête par Jacques I sur les musulmans, fut effectué pour près des trois quarts par des Catalans de Catalogne occidentale, et pour un peu plus d'un quart par des Aragonais venus s'installer au sud-ouest de la province de Castellón et à l'ouest de celle de Valencia. L'auteur fait un inventaire minutieux des traits aragonais de ces régions, d'ordre phonologique, phonétique, historique et morphosyntaxique.

Nous revenons à l'atlas navarro-aragonais avec les « Réponses navarraises à la question : nom du parler local », commentées par C. Saralegui. Elles figurent dans la carte 5 de cet atlas. Sur 36 points d'enquête, 7 ont répondu *vasco* ou *euskera.* Dans les régions romanisées, la grande majorité des réponses donne *castellano* et exceptionnellement *español.* Il en est d'ailleurs de même en Aragon.

« A propos d'onomastique aragonaise médiévale », M. R. Fort Cañellas examine des documents du *Proceso de las Cortes de Tamarite de Litera de 1375.* L'auteur donne ce lieu comme appartenant à « la zone aragonaise limitrophe du

catalan » ; en fait, bien que la Llitera soit rattachée administrativement à la province aragonaise de Huesca, elle appartient linguistiquement au domaine catalan. Les anthroponymes recensés sont très variés et, naturellement, nombre d'entre eux sont catalans. Notons à ce sujet l'embarras de M.R.F.C. à propos du toponyme *Oç/Oz,* où il veut voir un héritier de *fauce,* « exemple du passage *F-* > *h-* et de sa disparition postérieure, évolution propre à la Castille et présente dans une aire où *F-* se conserve ». Peut-être suffirait-il de rappeler que la première localité rencontrée en territoire espagnol à l'ouest et à la latitude d'Andorra, se dénomme *Os* ? Plus au sud, un autre *Os* est voisin de Balaguer. Ceci élimine donc le problème d'une *f* indûment supprimée, et aussi l'étymologie envisagée.

G. Giménez Resano relève « Les noms des rues de Zaragoza au XVe siècle » dans l'ouvrage d'une historienne qui étudie cette ville à cette époque ; il explique l'origine de chaque dénomination.

Un article très volumineux clot le recueil ; c'est celui de J. Frago Gracia, qui confronte « Les sources documentaires aragonaises et le dictionnaire étymologique espagnol de J. Corominas ». En dépouillant une dizaine de recueils de documents aragonais antérieurs au XVe siècle, l'auteur recule les dates d'apparitions de vocables, de laps de temps qui souvent dépassent le siècle ; d'autres fois, il en date d'autres qui ne l'étaient dans aucun des deux dictionnaires de J. Corominas (*Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana* et *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*). Comme le rappelle J.F.G., « on sait que Corominas regarde avec une réticence non dissimulée les travaux consacrés à lui suggérer des datations plus anciennes que celles qu'il indique dans ses dictionnaires . . . » ; il fallait donc un certain courage pour rassembler ce matériel lexical d'environ cinq cents vocables, intéressant non seulement l'aragonais, mais aussi l'histoire des vocabulaires espagnol et catalan.

Par une curieuse coïncidence, c'est à quelques mois de distance qu'ont paru deux importants recueils de travaux qui renouvellent la recherche sur deux domaines linguistiques de la Péninsule Ibérique : les Mélanges Sanchis Guarner axés sur le catalan valencien, et les Mélanges Buesa pratiquement consacrés à l'aragonais. On ne peut que s'en féliciter.

Henri GUITER

Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Alice PLANCHE, éd. par M. Accarie et A. Queffelec (Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice N° 48), Les Belles lettres, 1984, 2 vol., 504 pages.

Le Centre d'Etudes Médiévales de Nice vient de publier un imposant recueil d'hommage à Alice Planche. Des quarante-six contributions, la plus grande part

est consacrée à la littérature et à la philologie françaises médiévales. L'article de M. Accarie (« L'éternel départ de Lancelot. Roman clos et roman ouvert chez Chrétien de Troyes », pp. 1-20) est centré sur *le Chevalier de la Charrette,* mais contient une réflexion sur l'ensemble des romans de Chrétien considérés dans leur structure, support de leur signification. L'argumentation repose sur l'opposition entre intrigue « close » (autonome et achevée) et intrigue « ouverte » ; le mouvement de création romanesque tend chez Chrétien à la prédominance de l'intrigue ouverte, et la *Charrette* en représente le point culminant, la narration étant ouverte des deux côtés : au début, les amants s'aiment depuis toujours ; la nuit d'amour ne peut être qu'un événement exceptionnel et unique, et la quête de Lancelot ne saurait avoir de solution. Le roman est donc « un tout cohérent jusqu'après le tournoi de Noauz, parfaitement achevé dans son état apparent d'inachèvement » (p. 13). La contribution de N. Andrieux (« Une ville devenue désir », pp. 21-32) est consacrée à l'étude de la « transformation du motif printanier » dans la *Prise d'Orange* ; l'auteur décrit les formes, le fonctionnement textuel et les transformations du *topos* printanier réalisé dans la chanson de geste, qui ont pour effet de transférer à la ville d'Orange et au personnage d'Orable le sentiment de manque et de désir engendré par le motif dans l'ouverture narrative des épisodes. Dans son étude « Les Travaux d'Hercule moralisés au XIVe siècle » (pp. 41-50), J. K. Atkinson examine une adaptation picarde en vers (ca. 1315) de la *Consolation de Philosophie* de Boèce ; l'exemple des passages consacrés aux travaux d'Hercule montre que le traducteur, développant sa version en puisant chez les commentateurs latins de Boèce, donne une « traduction interprétative » dans la tradition de la moralisation médiévale. Poursuivant son examen du thème des « états du monde », J. Batany (« Les 'estats' au féminin : un problème de vocabulaire social du XIIe au XVe siècle », pp. 51-59) étudie la relation entre la « typologie sociale des femmes systématisée dans la structure de quelques textes » et les particularités — notamment sur le plan morphologique — de la terminologie des « estats » féminins. E. Baumgartner (« Caradoc ou de la séduction », pp. 61-69) analyse la figure de ce chevalier qui, présent à titre de second rôle dans la littérature arthurienne depuis *Erec et Enide* jusque dans le cycle du Lancelot-Graal, joue un rôle de premier plan dans trois textes : le *Lai du Cor* de Robert Biket, le *Mantel Mautaillé* et le *Livre de Caradoc* inséré dans le récit de la *Première Continuation.* C'est surtout l'examen du *Lai du Cor* qui permet de montrer que dans l'épreuve fondée sur les propriétés magiques d'une coupe qui n'est pas sans rappeler le Graal, et où la vertu de la femme permet de qualifier le mari comme héros, c'est la puissance de séduction du chevalier qui est mesurée et récompensée ; on peut ainsi rapprocher Caradoc du Charlemagne du *Voyage à Jérusalem et Constantinople.* W. Calin consacre son article, « The density of the text : Charles d'Orléans » (pp. 97-104) au commentaire des ballades 63 et 80 et des rondeaux 3, 38 et 325 ; il insiste sur la densité de ces poèmes, qui se lisent selon plusieurs niveaux de signification allégorique et doivent être interprétés dans la richesse de leurs références intertextuelles. C'est au même poète, cher à la dédicataire, que M.-M. Dufeil consacre sa « méditation » (p. 174) « Au blason d'Orléans » (pp. 171-183), tandis que

l'article du regretté J.-Ch. Payen (« Charles d'Orléans et la poétique de l'essentiel », pp. 363-370) s'attache à montrer dans l'analyse de trois pièces (ballade 63, rondeau 26, ballade 105) qu'au-delà des traditions rhétoriques se révèle une poétique de la mort, du renoncement désabusé et de la résignation salvatrice (p. 364). R. Colliot (« Un exemple de révolte et de libération féminines au XIIIe siècle », pp. 105-115) propose une interprétation de la *Fille du Comte de Pontieu,* dont le récit est considéré comme « un duel entre le pouvoir masculin et la révolte féminine » (p. 115). M. de Combarieu consacre sa réflexion aux « Scènes de nuit dans le *Roman de Renart* » (pp. 117-125) : on n'y trouve aucun nocturne purement descriptif, nulle sensibilité au spectacle de la nuit ; si le décor nocturne est souvent mentionné, il entre en rapport avec le « double réalisme » qui caractérise l'épopée animale, réalisme humain qui concerne les hommes et les animaux saisis dans le jeu anthropomorphique (la nuit est la période d'interruption des activités humaines), et réalisme animalier (chasse nocturne des animaux décrits comme tels) ; plus profondément sur le plan de l'imaginaire, affleure aussi « le caractère inquiétant — ténébreux — de la nuit » (p. 123). Même type d'interrogation dans la contribution de P. Jonin, « L'espace et le temps de la nuit dans les romans de Chrétien de Troyes » (pp. 235-246) qui distingue la nuit comme simple jalon temporel, la nuit sentimentale — temps privilégié des mouvements amoureux (1) —, la nuit sociale des réunions courtoises, et la nuit génératrice d'actions qui joue son rôle dans la narration et la signification des aventures. Définissant les traits essentiels de la technique narrative et du style de Commynes (« C. conteur ou la tentation de l'anecdote », pp. 159-169), R. Dubuis, fort de sa familiarité avec la nouvelle au Moyen Age, insiste sur les points de convergence entre la manière de l'historien et la technique du récit bref. Dans leur étude sur « Rutebeuf et le *Miracle de Théophile* » (pp. 185-197), J. Dufournet et F. Lascombe examinent les rapports entre la pièce de Rutebeuf et le récit de Gautier de Coinci dont elle s'inspire, puis signalent les échos qui font du Miracle un microcosme de l'œuvre de Rutebeuf, avant de traiter de la signification spirituelle et personnelle du drame. J. G. Gouttebroze (« La chasse au blanc cerf et la conquête de l'épervier dans *Erec et Enide* », (pp. 213-224) étudie la mise en train du roman dans l'enchaînement de ces deux épreuves dont il analyse la forme, les relations, l'arrière-plan mythologique ; les héros s'unissent dans des conditions psychologiques et sociales présentant un « caractère irréel, frivole, un peu dérisoire » (p. 224), qui laisse présager la crise et rend la mise à l'épreuve nécessaire. L. James (« L'objet poétique des Grands Rhétoriqueurs », pp. 225-234) définit « l'idéologie de l'œuvre poétique » qui soutient les Arts de Seconde Rhétorique, et qui se signale par sa tendance à séparer l'art poétique de celui de persuader. J. Larmat entreprend d'appuyer sur divers rapprochements avec la littérature allégorique et mystique l'hypothèse d'une signification religieuse de l'épisode du « Jardin de Déduit dans le *Roman de la*

(1) Une expression curieuse p. 237, où l'auteur parle, sans ironie bien marquée, de « l'Amour (*avec une majuscule comme l'écrit Chrétien*) ».

Rose de Guillaume de Lorris » (pp. 263-272) : le Jardin représente le Paradis terrestre, l'amour du bouton de rose celui de la Vierge, les figures du Jardin indiquent les vertus que l'âme doit posséder pour obtenir, par l'intercession de Marie, l'amour du Christ (2). Le dossier rassemblé par J.-L. Leclanche à partir d'allusions nombreuses contenues dans des œuvres d'oc et d'oïl (« Biblis : Métamorphose médiévale d'un conte ovidien », pp. 287-297) rend indubitable l'existence au XIIe s. d'un poème en langue vulgaire aujourd'hui disparu, mettant en scène les personnages ovidiens de Byblis et Caunus, et reposant sur le thème de l'inceste et peut-être du suicide ; les références rassemblées permettent d'entrevoir les transformations subies par le récit dans son adaptation médiévale. J. Lemaire se livre à une étude codicologique et philologique d'un « Manuscrit inconnu du *Doctrinal de Cour* de Pierre Michault » (pp. 299-309) le ms. Bruxelles B.R. IV 1178 (P), que Th. Walton ne connaissait pas en établissant son édition du *Doctrinal du Temps Présent* (1466) ou *Doctrinal de Cour,* Paris, Droz 1931. La découverte de P ne remet cependant pas en question le choix de B comme ms. de base opéré dans cette édition. J. Lods (« Une étrange petite fée », pp. 311-317) commente la célèbre chanson de la Fille du Rossignol et de la Sirène. M.-Th. Lorcin présente « Les miracles de Notre-Dame de Chartres » de Jean Le Marchant (pp. 319-326) et les situe par rapport à leurs sources et aux autres collections de miracles mariaux du XIIIe s. J. Maillard donne un commentaire théologique, rhétorique et musical d'un « Diptyque marial chez Guillaume de Machaut : les lais XV et XVI » (*Lais de Nostre Dame* et *de la Fontaine,* pp. 327-337). Prenant le contre-pied de l'affirmation selon laquelle la baguette magique serait absente des textes du Moyen Age, Ph. Ménard (« La baguette magique au Moyen Age », pp. 339-436) allègue cinq exemples tirés de la *Bataille Loquifer,* de *Huon de Bordeaux,* du texte latin *Arthur et Gorlagon* et de deux passages des *Mabinogion* qui prouvent que cet instrument, bien connu de l'Antiquité biblique et gréco-latine, et qui devait tenir une place importante dans le monde celtique (3), n'était pas inconnu de la littérature médiévale, bien que rarement représenté. D. Regnier-Bohler (« Geste, parole et clôture : Les représentations du gynécée dans la littérature médiévale du XIIIe au XVe siècle », pp. 393-404) se propose de décrire la manière dont les groupements de femmes

(2) P. 271, « Les clercs du Moyen Age savent qu'un symbole autorise plusieurs interprétations. Une allégorie correspond à une idée précise, un symbole permet de chercher les différents sens — et le sens profond — de l'histoire qui est contée ». Signalons que cette distinction est anachronique et ne correspond pas à l'usage antique et médiéval des termes, dans lequel *allégorie* désigne tout discours reposant sur la coexistence d'un sens littéral et d'un sens figuré (cf. par exemple J. Batany, *Etudes sur le Roman de la Rose de G. de L.,* p. 16).

(3) Une autre baguette druidique, opérant la métamorphose d'un homme en porc, dans *La Mort tragique des enfants de Tuireann,* in Ch.-J. Guyonvarc'h, *Textes mythologiques irlandais,* I, vol. I, Rennes 1980, p. 108 et note p. 136.

sont représentés dans leur espace réservé, avec leurs activités et discours spécifiques, d'après un choix d'œuvres lyriques et narratives, des chansons de toile à l'*Evangile des Quenouilles*. H. Rey-Flaud (« Fin'amor, fine mort. Etude du lai des *Deux Amants* et du lai du *Chèvrefeuille* de Marie de France », pp. 405-414) propose une interprétation psychanalytique des deux lais, et plus largement de la légende de Tristan (4), voire de la fin'amor elle-même, où il met en évidence « la même structure œdipéenne qui fait le fond de l'amour courtois » (p. 414). J. Ribard s'attache à définir « L'aventure dans la *Queste del Saint Graal* » (pp. 415-423) dans une enquête lexicologique qui permet de tracer les limites et de montrer les relations entre *aventure* et les autres mots-clefs *merveille, coutume, fortune, miracle, senefiance*. L'auteur insiste sur la distinction entre les aventures et l'Aventure, les premières n'étant que le monnayage de la seconde, qui traduit elle-même dans le roman la notion de Providence et se trouve nécessairement liée à une *senefiance*. Dans le prolongement de ses travaux bien connus, M. Rossi (« Sur quelques aspects littéraires de la version en alexandrins de *Huon de Bordeaux* B.N. 1451 », pp. 429-437) caractérise le remaniement transmis dans une copie du XVe s., principalement par rapport au texte décasyllabique ancien : la comparaison porte sur la technique épique (fidélité sans invention à des modèles d'expression et de contenu qui se sont figés) et sur les thèmes amoureux (goût du remanieur pour une sorte de roman guerrier où armes et amours s'associent au détriment de la portée idéologique de la chanson de geste classique) : « si les modèles sont épiques, le contenu, en profondeur, est romanesque » (p. 435). S. Sasaki (« Symbolisme végétal, plantes piquantes », pp. 455-464) explique la signification symbolique des ronces, orties et épines dans la littérature didactique et allégorique, en particulier dans le *Roman de la Rose*. M. Santucci présente des « Variations sur le thème de la joie dans *Jehan de Saintré* » (pp. 465-473) : les manifestations de joie renseignent sur les mentalités médiévales et révèlent l'attitude des personnages devant l'existence. J. Wathelet-Willem (« Un jeu liégeois et Rutebeuf : rapport éventuel », pp. 487-496) présente le premier des jeux dramatiques du ms. 617 de Chantilly copié au XVe siècle, *Jeu des vices et des vertus* composé à la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle ; à l'arrière-plan de cette œuvre, divers éléments suggèrent qu'il a pu exister au moins dès le XIIIe siècle dans la principauté de Liège une composition dramatique dépeignant sous forme de bataille allégorique la lutte des tendances bonnes et mauvaises, sources du *Jeu* d'une part, et dont on trouverait en outre la trace dans une allusion au pays de Liège contenue dans la *Bataille des Vices contre les Vertus* de Rutebeuf. En prologue à son édition (5), G. Zink présente le roman de *Clériadus et Méliadice* (pp. 497-504) ; réfutant les idées préconçues qui le font rattacher à tort à la littérature arthurienne, il en dégage la signifi-

(4) Est-il exact de traduire *estent* dans Thomas Sn² 812 par *étant* (p. 413) ? cf. Ed. Wind, glos. s.v. *estendre*.

(5) Edition parue depuis la composition de l'article : *Cleriadus et Meliadice*, éd. critique par G. Zink, Genève, Droz (TLF 328) 1984. Cf. RLiR 49, 1985, pp. 245-248.

cation éthique et politique : l'intrigue relate « l'histoire de l'élévation sociale » d'un jeune *valet* jusqu'au rang royal, et donne en conclusion un modèle de gouvernement habile et vertueux, remarquable dans le siècle troublé de sa composition.

Les *Mélanges Planche* contiennent aussi plusieurs contributions linguistiques consacrées au domaine français : R. Arveiller (« Quelques datations, XIIIe-XVIe s. », pp. 33-39) signale les premières attestations de cinquante mots, et recule parfois de plus d'un siècle les datations du TLF et du FEW. Apportant une nouvelle « Contribution à l'histoire de la traduction », C. Buridant explore la « littérature militante au XVIe siècle, sa vulgarisation et sa diffusion » (pp. 83-96) en analysant les versions françaises de trois pamphlets protestants rédigés en latin et inspirés par la Saint-Barthélémy (parmi eux, le célèbre *Réveille-Matin des François*) ; il les caractérise du point de vue lexical, syntaxique et stylistique, mettant en relief « l'émotion des traducteurs propagandistes et prosélytes » (p. 96). P. Demarolle (« Sur la sémantique du Moyen Français : témoignages d'un manuscrit de l'extrême fin du XVe s. », pp. 149-158) se fonde sur la lecture d'une traduction des commentaires des Psaumes de Ludolphe le Chartreux, texte français copié à Lille en 1496, pour apporter de nouveaux éléments concernant le sens et l'étymologie de *choyer* (6), *cruault* (7), *meur* au sens de « prompt », *recliner* (8), *dilater* au sens de « différer » (9), *espérance* au sens d'« expérience » et *escourre*. Désireux de préciser les conditions d'utilisation de *bois* et *forêt* (« Bois et forest dans les lais du ms. H. », p. 199-211), A. Eskénazi constate que dans les *Lais* de Marie de France, les deux mots désignent la même réalité, tout en s'opposant suivant la représentation qui en est donnée : *bois* représente l'étendue boisée comme espace limité, réalité ponctuelle, pénétrée par la culture et domestiquée ; *forest* évoque au contraire l'immensité impénétrable, sauvage et naturelle. G. Kleiber approfondit une difficile question de syntaxe de l'ancien français (« L'opposition déterminé/indéterminé : les articles en a.f. », pp. 247-261) : il montre que l'explication classique de la présence ou de l'absence

(6) L'argumentation concernant *choyer* doit être abandonnée : dans le texte cité p. 151, (Dieu) « eslive les nuees et dicelles coeuvre le ciel et le absconce et *choille* de nos ieux », la forme soulignée n'est pas de *choyer* mais de *celer*, sous une graphie picarde, présentant le radical accentué de l'ancien français (cf. Fouché, *Verbe Français*, § 25, p. 55, et TL II, 96 l. 50).

(7) Pour l'étymologie de *cruault*, voir FEW XVI, 427b.

(8) L'interprétation de *reclinant* est rendue douteuse par la correction apportée au ms., dans le texte cité p. 154, au mot sur lequel repose l'essentiel de l'argumentation : « . . . par la substraction de grace en ycelui cuer defessant [corrigé en *delessant*] et reclinant. » *Defessant* ne pourrait-il pas représenter le part. prés. de *défaire* au sens de « diminuer, disparaître » (TL II, 1580 l. 51) en réduplication synonymique avec *reclinant* ?

(9) P. 156 notes 25 et 28, il n'est pas nécessaire de corriger *prolongie* en *prolongiee*, ni *Die* en *Dieu*, surtout dans un texte copié au nord.

du déterminant par l'opposition sémantique référentielle déterminé/indéterminé n'est pas solidement fondée, reposant en fait sur des définitions floues, voire équivoques de la notion même de détermination ; il suggère une approche non référentielle du problème, en termes de quantification, et en propose une première application à l'article défini. R. Lathuillère établit un inventaire critique des témoignages à utiliser « Pour une étude de la langue populaire à l'époque classique » (pp. 279-286). Dans la ligne de ses travaux sur le vocabulaire de Froissart, J. Picoche étudie « Le verbe aimer et sa famille dans les chroniques de F. » (pp. 371-378). A. Queffélec analyse « Les subordonnées d'exclusion en ancien français » introduites par *sanz ce que* (10) *et sauf ce que* (pp. 379-392). Il considère et interprète leur relative rareté, les tours concurrents (*que . . . ne et sanz* + subst. + *que* sont en fait des consécutives et des relatives), l'emploi du mode dans la subordonnée (ind. ou subj. selon la visée), l'usage d'une négation « explétive » (la présence de l'ind. après *sanz ce que* va de pair avec l'emploi de *ne*), la forme de la négation simple ou composée, le type de coordonnant dans la proposition exclusive et le signe de la principale (la règle selon laquelle la sub. introduite par *sans que* suivi de *ne* soit régie par une principale négative, formulée pour le f. mod., ne convient pas à l'a.f.). La contribution lexicographique de G. Roques donne à connaître les articles « transe-transi » d'un futur dictionnaire du moyen français (pp. 426-428) ; l'auteur enregistre toutes les attestations connues tirées des dictionnaires, des glossaires, de l'IGLF et de ses lectures personnelles. O. Soutet (« La distribution de NE et de NY dans les trois premiers livres des *Mémoires* de Commynes », pp. 476-485) soumet à l'examen une question de morpho-syntaxe du moyen français que les manuels ne traitent pas de manière systématique, celle des principes qui régissent l'emploi des coordonnants négatifs *ne* et *ny* à l'époque de leur concurrence en synchronie : leur différence morphologique n'est pas une variation sans signification, et correspond à une distribution non alléatoire sur le plan syntaxique : dans sa signification profonde — du moins selon l'exploration de ce corpus restreint — « à la différence de *ne, ny* n'est pas une conjonction qui nie la coordination de deux éléments mais qui coordonne deux éléments dont un au moins est nié » (p. 484).

Enfin, quelques contributions linguistiques ou littéraires concernent l'occitan, le francoprovençal et l'italien : l'étude de C. Bottin-Fourchotte (« L'art de vivre dans la seconde partie de la *Chanson de la Croisade* », pp. 71-81) met en évidence l'exaltation de la vie et des valeurs politiques, morales, religieuses et esthétiques de l'humanisme occitan, sur lesquelles l'auteur anonyme de la seconde partie de la *Chanson de la Croisade Albigeoise* fonde sa conception de

(10) A propos de la première attestation de *sanz ço que* (p. 380) : le *terminus a quo* généralement retenu pour le *Voyage de Saint Brendan* est 1121 et non 1112 (éd. Waters p. XXIII, éd. Short et Merrilees, p. 5) ; faute d'impression probablement.

« cette chanson d'histoire qui est aussi poème de propagande en faveur du ralliement et de la résistance » (p. 76). A. Compan étudie « Le *sirventes* LVII de Peire Cardenal » (pp. 127-136), dont il donne une traduction assortie d'un commentaire lexical (11). J. Dauphiné consacre un article au « *libro delle tre scritture* de Bonvesin da la Riva » (pp. 137-148) ; l'auteur y décelle une « prise de conscience des pouvoirs de l'écriture, préparant celle de Dante dans *Il Convivio* » (p. 138). R. Lassalle (« Sagesse de Solon », pp. 273-277, il s'agit ici d'une forme du verbe *soler*) s'attache à préciser une particularité de l'expression de l'habitude en ancien occitan, dans sa relation avec la marque aspectuelle : il discute et réfute, à partir des poésies de Peire Cardenal, la traduction habituelle qui tend à conférer dans certains cas une valeur d'imparfait au présent du verbe *soler* (12). L'enquête de G. Mermier (« Géographie et lieux dans le chant des troubadours », pp. 347-362) met en lumière « l'articulation des *topoi* troubadouresques concernant les notions de lieu et de géographie » sur la base d'un inventaire de toutes les expressions liées à la représentation de l'espace recensées dans l'*Anthologie des Troubadours des XIIe et XIIIe s.* d'A. Jeanroy. Se fondant sur des exemples du lexique français et francoprovençal de la construction du XIIIe au XVe s., G. Salmon présente une réflexion théorique sur les critères et les procédures d'analyse sémantique des « *Realia* médiévales : synonymie, polysémie, éléments d'approche descriptive et sémantique » (pp. 439-453).

Gilles ECKARD

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Eugenio COSERIU, Introducción a la lingüística, Universidad Nacional Autónoma de México, 1983, 118 pages.

Cette Introduction a été publiée précédemment à Montevideo, en 1951. L'auteur y détermine à grands traits l'objet de la linguistique, définit le langage, le signe, le symbole, l'« acte linguistique », puis oppose les langues nationales, communes, littéraires aux langues spéciales et aux dialectes. Le langage dans ses rapports avec la pensée et avec la réalité, les liens de la langue et de la société, l'opposition de la synchronie et de la diachronie, les différents aspects

(11) Dans ces notes de vocabulaire, on regrette l'absence des références précises aux dictionnaires : une citation exacte du FEW III, 438a aurait permis par exemple de présenter avec plus de justesse l'histoire de *fatz* (p. 133).

(12) Ce point de syntaxe est mentionné aussi dans les manuels d'ancien français (cf. Ménard, *Syntaxe,* § 132) : il serait instructif d'étendre l'enquête à la langue d'oïl.

de la science linguistique — et tout particulièrement la phonétique — font l'objet de chapitres brefs mais éclairants et riches de faits.

Naturellement, il serait abusif de considérer ce livre comme une initiation à la linguistique actuelle : pas même la bibliographie n'a été mise à jour. Mais il a valeur de témoignage et il permet aussi de mesurer les progrès importants que E. Coseriu a fait faire à la linguistique fonctionnelle en trente-cinq années de recherche et de labeur. En ce sens, comme le dit à juste titre l'éditeur (Juan M. Lope Blanch), il conserve toute sa valeur.

Robert MARTIN

Almuth GRESILLON, *La règle et le monstre : le mot-valise. Interrogations sur la langue, à partir d'un corpus de Heinrich Heine,* Tübingen, Niemeyer (Linguistische Arbeiten, 152), 1984, XII + 192 pages.

Le mot-valise fait fortune. *Perplexicologue* (« lexicologue perplexe devant cette prolifération », voir A. Finkielkraut, *Petit Fictionnaire illustré*), l'auteur montre avec perspicacité que ces formations bizarres, atypiques, difformes, n'en répondent pas moins à des règles sans lesquelles elles resteraient ininterprétables. Tout l'effort consiste à déceler l'indispensable régularité qui rend viable le monstre.

L'essentiel du corpus vient de H. Heine. Mais A.G. a recueilli aussi un très grand nombre de formations françaises, ce qui justifie — indépendamment de l'intérêt théorique du livre — une présentation (au moins brève) dans notre revue. Moyennant une analyse rigoureuse, l'auteur formule un nombre limité d'exigences minimales qui éloignent de l'idée qu'il s'agirait d'un jeu arbitraire sur le signifiant. Pour qu'il y ait mot-valise, il y faut « la mise en facteur commun de (au moins) deux segments (quasi-) homophones (et parfois homographes) contenus à la fois dans l'un et l'autre constituant » (pp. 12-13 ; p. ex. — *lex* — commun à *perplexe* et à *lexicologue*). L'ordre interne de chaque constituant doit être préservé (on ne comprendrait pas **lexperplicologue*), mais la place du segment homophone peut varier selon les formations (excellents schémas pp. 16-17). « Tout mot-valise relève d'une catégorie grammaticale et est doté des marques morphosyntaxiques appropriées » ; « c'est en général le constituant le plus à droite sur la chaîne du mot-valise qui confère à celui-ci son identité morpho-syntaxique » (p. 23). Les paramètres sémantiques ne sont pas étrangers au succès du mot-valise : pour être décodables, ces hybrides sont soumis à des contraintes minimales de « co-prédication » (pp. 109 et suiv.). Mais le mot-valise s'obtient toujours par la fusion de deux termes entre lesquels il n'existe aucun lien sémantique a priori — ce qui l'éloigne du phénomène du croisement et qui le situe du côté du jeu sur le langage.

Ce sont précisément les *règles du jeu* que ce livre vise à dégager. Il s'agit d'un code second sans doute, mais qui n'en présuppose pas moins le code proprement langagier. Aucun modèle linguistique ne saurait l'intégrer directement. Mais de même que le modèle peut se compléter d'une composante rhétorico-pragmatique, de même il peut se prolonger d'une composante ludique. L'ouvrage original et stimulant de Almuth Grésillon en esquisse les principes.

Robert MARTIN

Anne-Marie DILLER, *La pragmatique des questions et des réponses*, Tübingen, Gunter Narr (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 243), 1984, 162 pages.

Ce livre traite des questions totales, dans la perspective « analytique » des philosophes du langage. Après une discussion liminaire de conceptions générativistes (où l'on remarquera en particulier la pertinente critique de Sadock 1970 et 1974), l'auteur évoque les couples question/réponse en étudiant successivement les réponses « directes » (*oui, non, si*), les réponses orientées (réponses à des questions rhétoriques appelées ici « questions argumentatives »), les réponses « indirectes » (*Est-ce que tu vas chez Pierre ce soir ? — J'ai du travail*). A côté de notions désormais courantes, même en dehors de la philosophie analytique (*force illocutoire, acte dérivé, maximes conversationnelles* . . .), se trouvent utilisés aussi des concepts opératoires comme celui de *marqueur spécifique de dérivation* (qui permet « d'accomplir conventionnellement tel ou tel acte particulier, et cela en le dérivant à partir de l'acte primitif », pp. 9-10 : *Est-ce que tu* peux *me passer le sel,* s'il te plaît *?*) ou celui de *convention d'usage,* excellemment présenté, à la suite de J. R. Searle et J. L. Morgan, pp. 53 à 62. C'est un des intérêts de l'ouvrage que d'introduire avec beaucoup de clarté l'appareil théorique de référence. Les innovations sont réduites au minimum (p. ex. l'opposition *information demandée / information souhaitée* semble tout à fait pertinente ; elle est à rapprocher, dans l'assertion, de l'opposition entre *ce que l'on dit* et *ce que l'on veut dire*). La notion de *cadre conversationnel préalable* (fonds commun sur lequel s'appuie l'échange dialogique) n'est pas autre chose, semble-t-il, que les « croyances partagées », voire l'« ensemble partagé » (*cf.* p. ex. J. A. Hawkins, *Definiteness and Indefiniteness*). Il n'est pas impossible d'en faire l'économie.

Cohérent, d'une écriture sobre, fondé non pas sur des *phrases* mais sur des *énoncés construits* (inventés, mais avec spécification, en l'occurrence indispensable, des données situationnelles), l'ouvrage rassemble de judicieuses observations (citons, entre beaucoup d'autres, les pages convaincantes sur l'irrecevabilité de certaines questions disjonctives, pp. 85-98 ; sur le comportement de la tautologie ou du proverbe dans la question, pp. 107-111 ; sur la maxime de quantité et l'anaphore, p. 146, etc.). On peut se demander si la « polarité » suffit pour expliquer l'interprétation rhétorique des questions. *Cette histoire est-elle croya-*

ble ? (p. 118) fait certes pencher du côté de la réponse négative, mais n'est-ce pas à cause du suffixe *-able* ? *cf. Cette thèse est-elle défendable ?* à côté de *Cette thèse est-elle intéressante ?* Les critères rassemblés par A. Borillo (*DRLAV* 1981, n° 25, pp. 1-32) paraissent plus fondés. A l'idée que la question se définit comme un acte qui met le destinataire dans l'obligation de répondre (p. 19), on peut objecter l'existence de questions dont le locuteur sait parfaitement qu'elles n'ont pas de réponse : *Serai-je encore là dans dix ans ?* ; questions dont l'interlocuteur peut cependant reconnaître la pertinence : *c'est vrai / vous avez raison / en effet, serons-nous encore là dans dix ans ?*.

Dans l'ensemble, cette étude offre une lecture extrêmement stimulante. La seule gêne vient de la négligence des résultats qui ont pu être acquis au moyen de modèles concurrents. Seules sont discutées les positions générativistes. Rien n'est dit du traitement des questions dans une sémantique des mondes possibles (J. Hintikka n'est cité qu'incidemment) ; on ne peut assurément pas dire (p. 11) que les « études sémantiques sur la question ne sont pas basées sur des valeurs de vérité » ; la notion de présupposition pouvait en divers lieux simplifier la description, p. ex. p. 28, à propos de *Quand as-tu vu Sophie ? — A Orly* qui présuppose *Sophie était à Orly / J'étais à Orly* (du même coup, l'effacement répond pleinement à la « condition de récupérabilité »). La réflexion des Guillaumiens sur l'interrogation (*cf.* G. Moignet, *Et. de psycho-systém. fr.* 1974, pp. 98-113) est ignorée. Sur *oui, non, si,* l'auteur ne connaît pas, apparemment, les études pourtant éclairantes de M. Wilmet (*Fr. mod.* 1976, t. 44, pp. 229-253) et de P. Wunderli (*Z. fr. Spr. Lit.* 1976, t. 86, pp. 193-220). Le développement historique sur *pas, mot, goutte,* p. 126, paraît indigent pour qui a lu F. Möhren (*Le renforcement affectif de la négation*). Il serait dommage que les pragmaticiens français se bornent à utiliser, comme le font certains générativistes, les travaux conformes à leur inspiration. Cela dit, la bibliographie rassemblée ici est tout de même considérable.

Robert MARTIN

Albert HENRY, *Métonymie et métaphore,* Bruxelles, Palais des Académies, Mémoires de la classe des Lettres, 2e Série, t. LXVI, fasc. 2, 1984, 245 pages.

La première édition de ce livre a paru en 1971, chez Klincksieck, dans la collection Bibliothèque française et romane. J'ai tenté d'en donner un compte rendu aussi fidèle que possible dans la Revue (T. 37, juillet-décembre 1979, pp. 512-515). Je me contenterai donc de signaler les nouveautés de ce second texte par rapport au premier.

Si l'auteur n'a pas réélaboré de fond en comble l'ouvrage, il l'a revu en tenant compte des remarques et des critiques qui lui furent faites (lorsqu'elles

étaient pertinentes, naturellement), des études, assez nombreuses, parues sur le sujet entre les deux dates et cela en fonction de ses recherches personnelles.

Le «Préambule » de quatre pages devient un « Avant-Propos » de 13 pages. A. Henry consacre plusieurs paragraphes à l'ouvrage le plus important, paru en 1970 chez Larousse sous le titre *Rhétorique Générale,* par le groupe μ. Il fut suivi en 1977 d'un second volume *Rhétorique de la poésie. Lecture linéaire, lecture tabulaire* (Bruxelles, Editions Complexe). De l'ouvrage A.H. ne retient que ce qui rentre dans le cadre de ses préoccupations : l'hypothèse de départ et son exploitation, hypothèse basée sur la notion d'écart, contestée à cause de la difficulté d'établir un modèle neutre. A la méthode de μ il reproche essentiellement d'être « presque exclusivement taxinomique et de nous faire oublier la nature dynamique de la figure. » Retenons cette phrase révélatrice de sa position : « C'est la figure créée, la figure à *l'état naissant* qu'il faut observer, si l'on vise à en découvrir la nature et le mécanisme créateur. » (p. 9).

Les comptes rendus de la première édition, dont la liste figure en note, sont, déclare l'auteur, « tellement contradictoires que c'est simple honnêteté de ma part de signaler ici avec quelques détails *les plus engagés,* parmi les plus autorisés. » Un exemple amusant : Mad. Chr. Brook-Rose reproche à A. H. d'aller « trop souvent chercher ses exemples chez un certain *Saint-Jean Perse.* » Réponse en note, dont on appréciera l'humour : « Je ne connaissais jusqu'ici que Saint-Jean de la Croix ; peut-être ce Saint-Jean Perse est-il le Saint-Jean de *ma* croix. » Conclusion de cet inventaire commenté : « Voilà le futur lecteur (s'il en reste un !) éclairé . . . peut-être confusément : en vérité il ne peut compter que sur lui-même ».

L'auteur maintient l'importance des vues de Gaston Esnaut sur les notions de compréhension et d'extension, mais il les juge « trop exclusivement logiques ». Dans un paragraphe de douze lignes, il les modifie pour écarter tout danger d'équivoque. En conséquence, certaines affirmations seront complétées (p. ex. p. 25).

De la page 27 à la page 41, l'auteur remanie presque complètement ce qu'il avait écrit en 1971 pour produire une démonstration plus développée et plus claire. Il se pose une question, qui n'était qu'évoquée dans la précédente version : « Comment analyser le contenu significatif du lexème, démarche qu'on ne peut éluder, lorsqu'on étudie, de quelque façon que ce soit, les figures du langage articulé ? » Il connaît parfaitement les modèles proposés par certains linguistes contemporains en matière de sémantique (sont cités en note B. Pottier, A. J. Greimas, E. Coseriu, K. Baldinger, Kl. Heger, J.-L. Prieto, etc.) mais se réserve le droit, s'il utilise quelques unes de leurs notions, de les adapter à son propos. Les modifications terminologiques sont caractéristiques de son souci de précision. Je ne pense pas que l'on puisse partager la modestie de l'auteur lorsqu'il déclare : « mes définitions resteront « simplistes » si on les compare à celles

que proposent ces savants linguistes ». Certes l'analyse sémique est conduite avec une rigueur qui n'exclut pas la clarté, mais elle suppose chez le lecteur une bonne connaissance de la sémantique moderne. Enfin la définition qui est donnée de la synecdoque et de la métonymie reprend celle de 1971, mais lui donne une plus grande profondeur : « Elles sont des *figures de focalisation* quant à l'opération d'esprit, et des *figures de contiguïté,* quant au lieu conceptuel de la focalisation. Elles ne diffèrent pas par leur dynamique créatrice, mais par la nature des éléments conceptuels exploités, contiguïté des sèmes d'attribution, d'une part, et contiguïté des sèmes d'inclusion, d'autre part ».

Dans le chapitre second (Statut stylistique des figures de contiguïté) on relève un certain nombre de corrections et d'additions, mais surtout, le passage qui concerne le rôle de l'adjectif dans la création métonymique est profondément remanié. L'analyse des exemples est reprise en fonction de la théorie telle qu'elle a été exposée dans le premier chapitre et leur nombre s'accroît d'une douzaine d'unités.

Au début du chapitre III (Nature et mécanisme créateur de la métaphore) A.H., à la suite d'un article de A. Vigh, lave la Rhétorique classique de l'accusation d'avoir émis l'idée fausse, largement acceptée par la suite, que la métaphore est une comparaison abrégée. A la page 88, une note, relativement importante, signale les auteurs qui ont, depuis 1971, abordé le problème de la distinction entre comparaison et métaphore : Françoise Soublin, Irène Tamba-Mecz, Rolande Berteau, Danielle Bouverot, Gianfranco Pasini, Michel Le Guern, Paul Ricœur, Harold Weinrich, Ada Fonzi, Negro et Elena Sancipriano. De G. Fr. Pasini sont retenues les considérations, jugées intéressantes, sur la « différence entre comparaison « vraie » et comparaison « fausse », mais elles ne fondent pas le passage à la métaphore. A la page 91 une autre note, toujours à propos du même problème, rapporte une phrase du philosophe H. J. Stiker, pour qui (comme pour A.H.) « métaphore et comparaison sont profondément hétérogènes ». A la suite, est présentée la position de Robert Martin dans son ouvrage *Pour la logique du sens*. Sa conclusion est discutée par notre auteur. La note (33) de la page 96 répond spirituellement à une critique formulée par T. Todorov à propos de la nature de la métaphore étudiée dans la phrase de Victor Hugo : « Malte avait trois cuirasses : ses forteresses, ses navires et la valeur de ses chevaliers ». La critique porte sur la mise en équation (ou proportion) de cette phrase. C'est sur ce point que porte également la réserve de R. Martin dans l'ouvrage déjà cité. Elle appelle de la part de A.H. une mise au point, en particulier sur « analogie » et « proportion ». Page 98 le lecteur trouve encore une note dans laquelle A.H. dissipe un malentendu : « Une maladresse de formulation dans ma première édition [pouvait] faire croire que je considérais la métaphore comme le produit de deux métonymies, ce qui n'est pas le cas, puisqu'il n'y a pas substitution de deux termes métonymiques ». Voici d'ailleurs la modification qui est intervenue : « La métaphore est donc fondée sur un double envisagement métonymisant [au lieu de : « double mécanisme métonymique »], elle est la synthèse

d'une double focalisation métonymisante, en court-circuit ». [au lieu de : « elle est la synthèse d'une double métonymie ».] Et il ajoute : « Pour écarter tout malentendu, j'ai substitué plus d'une fois dans cette seconde édition, *métonymisant à métonymique* ». La nouvelle formulation va entraîner, dans la suite du chapitre d'autres substitutions de termes et des additions. Page 110, l'analyse du poème de G. Apollinaire *Cors de chasse* est presque entièrement reprise dans la perspective modifiée.

Le chapitre IV traite de la morphologie de la métaphore. A la page 116 (n. 7) A.H. s'explique sur une critique que lui fait Irène Tamba-Mecz. Selon elle, il est coupable d'une confusion entre le tour comparatif figuré et la simple expression comparative. Dans la réponse, cette phrase : « Un auteur célèbre a fait remarquer qu'une seule phrase isolée de son contexte suffit pour faire guillotiner un homme ». (!) Page suivante (n. 9) une mise au point de l'expression employée par Henri Morier : métaphore *réciproque,* « Toutes les métaphores sont potentiellement réciproques, puisque l'équation analogique peut toujours être inversée ». Comme preuve, une phrase de Hugo : « Voir un roi dans son antre, un tigre dans son Louvre, Cela plaît à l'enfance ». Page 128, s'agissant de la *métaphore à deux termes,* l'exemple du vers métaphorique de Hugo : « Un geôlier rôde-t-il autour du cabanon » passe de la fin du développement au début. A la page 129, à propos de la phrase : « Les aigrettes de ta voix jaillissent du buisson ardent de tes lèvres » A.H. montre qu'il y a « sous la même formation grammaticale, deux modalités métaphoriques différentes ». (Type *a a'* et type *a b'*). Toute la fin de ce développement est remaniée et complétée. L'auteur reprend, de la p. 136 à la p. 156, l'essentiel de l'article *Métaphore verbale et métaphore adjective,* qui a paru dans *Recherches de linguistique, Hommages à Maurice Leroy,* Bruxelles, 1980. En dehors de Geoffroy de Vinsauf, intelligent précurseur, « le problème de la création métaphorique exprimée par le verbe ou par l'adjectif a échappé à l'attention de la Rhétorique classique ». Pour traiter de façon satisfaisante ce problème de la distinction entre métaphore nominale d'une part, et métaphore verbale ou métaphore adjective d'autre part, A.H. examine en critique les analyses et les explications de trois spécialistes : Christine Brook-Rose dans *Grammar of metaphor,* Paul Ricœur dans *La métaphore vive,* Eugenio Coseriu dans *Principios de semantica estructural.* Il exploite la notion d'incidence, telle qu'elle a été définie et utilisée par Gustave Guillaume et son école linguistique. Cependant il préfère l'appeler, pour éviter toute confusion avec l'incidence liée au verbe, *relation transsémique,* et p. 145 il en donne la définition. Page 160, A.H. conteste la validité de la distinction entre *métaphore in praesentia* et *métaphore in absentia.* La note 115 (p. 162) offre un exemple nouveau de Mallarmé, tiré du sonnet *Las de l'amer repos.*

Le chapitre V garde son titre : « Stylistique de la métaphore ». Pages 187-188 l'expression saussurienne *champs associatifs* (déjà écartée p. 103) est remplacée par *ensemble lexématique,* et *champs respectifs* (de « ciel » et de « torture ») l'est par *ensembles sémiques.* P. 192, addition de deux exemples tirés des *Contem-*

plations et commentés en note. Une remarque sur la métaphore en prolifération synonymique, caractéristique du langage poétique de Hugo. P. 195 à propos de ces vers du même Hugo :

> Et, l'univers ayant ce but : voir et savoir,
> Pour l'artiste et pour l'esprit, rayonner est devoir.

qu'il range sous l'étiquette « superposition de l'acception propre et de l'acception figurée sur un même terme, par brachylogie », A.H. rappelle que Fontanier appelait cela une *syllepse*. C'est de la *syllepse* aussi, « qui peut se combiner avec la métonymie », qu'il discute avec Michel Le Guern. Et enfin, sur un texte de Saint-John Perse (Vents II, 4), il montre comment « certaines combinaisons verbales peuvent dégager un effet expressif étonnant ».

La dernière partie de l'ouvrage ne s'appelle plus « Considérations latérales » mais simplement « Appendices ». P. 220 A.H. ajoute un exemple, commenté, de Henri Michaux pour montrer que « le jeu d'appels et de rappels conceptuels peut se faire très complexe ». Giraudoux est également appelé à témoigner de la réactivation de l'expression figée *mettre de l'huile dans les rouages* (p. 224).

Le second appendice, qui a pour titre « Détection et prédiction ? » est nouveau. Je cite l'auteur p. 230 (procédé plus sûr et . . . plus commode) : En domaine francophone, les tentatives récentes en vue d'échapper à l'indétermination de l'analyse sémantique et de découvrir des critères syntaxiques propres à la figure se sont développées surtout dans la ligne des procédures distributionnelles et générativo-transformationnelles : dans un article de 1975, il est question, sans ambages, d'isoler « dans le phénomène des tropes, le paramètre *strictement syntaxique* ». « Tentatives récentes » désigne toute une série d'articles parus dans des Revues comme *Langages, Poetics, Langue Française, Le Français moderne*. Les références sont données p. 230, note 5. On y relève les noms de Jean Molino, Françoise Soublin, Joëlle Tamine (qui constituent le « groupe d'Aix »), Irène Tamba-Mecz et, à part, au début du développement, Nicolas Ruwert et Dan Sperber sont cités à propos d'articles publiés dans *Poétique 23*. P. 229, note 4, A.H. se défend vigoureusement (et victorieusement) contre l'accusation suivante portée contre lui dans le numéro 54 de *Langages* : « que la métaphore implique une syntaxe n'est sans doute pas une évidence si l'on en juge par le nombre de linguistes qui pensent que le formel [i.e. le syntaxique] n'est ici d'aucun intérêt. Citons Albert Henry . . . » La discussion sur la pertinence du critère syntaxique se clôt par cette phrase très nette de notre auteur : « En définitive le véritable problème « syntaxique » m'apparaît actuellement comme devant se formuler dans les termes suivants : quelles sont les constructions de la syntaxe courante qui interviennent dans les expressions figurées et pourquoi celles-là ? »

Il faut ajouter que dans cette édition le texte est présenté de façon plus soignée, moins compacte. Les exemples sont mieux isolés. Sur la jaquette figure

la reproduction d'un tableau de Magritte, *Le Printemps,* véritable métaphore picturale (commentée p. 27).

Félicitons-nous donc de la décision prise par l'Académie Royale de Belgique en octobre 1983 de réimprimer *Métonymie et métaphore* (titre modifié en *Métaphore et métonymie* sur la jaquette ?). Le livre d'Albert Henry était très bon en 1971, il est bien meilleur encore en 1984.

Jean BOURGUIGNON

Pierre SWIGGERS, *Les conceptions linguistiques des Encyclopédistes. Etude sur la constitution d'une théorie de la grammaire au siècle des Lumières.* Julius Groos Verlag, Heidelberg, Leuven University Press, 1984, 165 pages.

Ce petit ouvrage, qui est la version remaniée et abrégée d'une thèse de doctorat (*Les conceptions linguistiques de l'Encyclopédie*) soutenue à l'Université Catholique de Louvain en 1981, vient à son heure. Il participe à ce formidable mouvement de (re)découverte des conceptions et idées linguistiques des siècles passés, qui ne cesse de prospérer depuis la thèse initiatique de J. C. Chevalier sur la naissance de la notion de complément (*Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750),* Droz, Genève, 1968).

L'objectif de P. Swiggers n'est pas l'étude de la notion de langue chez les Encyclopédistes — tâche déjà effectuée par R. Carocci, 1973, *Observations sur l'idée de langue dans l'Encyclopédie,* dans *Bollettino dell'Istituto di lingue Estere,* 9, pp. 68-89) —, mais c'est la grammaire en tant que science dont l'objet est la langue qui est visée au premier chef. L'auteur s'est ainsi appuyé sur les articles proprement grammaticaux de l'Encyclopédie pour reconstruire le modèle théorique grammatical des Encyclopédistes. Bien qu'il fournisse, page 4, note 2, tous les renseignements bibliographiques nécessaires pour retrouver et la liste des articles et celle des collaborateurs de la partie grammaticale, j'aurais personnellement préféré voir figurer ces deux listes dans l'ouvrage même.

L'organisation de l'ouvrage en quatre parties (Ch. I *La grammaire : Définition et division,* Ch. II *La théorie du mot ; Etymologie et valeur,* Ch. 3 *Le matériel des mots : Phonétique et prosodie, Ch. IV La syntaxe*) découle directement du modèle grammatical des Encyclopédistes. En faisant du langage le signe des idées, Du Marsais, Beauzée, Douchet *et alii* assignent à la science grammaticale le rôle d'étudier les principes universels de la traduction pensée-langage. Le pivot de cette théorie grammaticale est le mot par rapport auquel se définissent

deux secteurs grammaticaux, la phonétique et la prosodie d'une part, qui prennent pour objet le « matériel » des mots, et la syntaxe, de l'autre, qui décrit les combinaisons des mots.

L'analyse de P.S. est magistrale. Sa connaissance des théories grammaticales du 18e siècle et des concepts linguistiques modernes débouche sur une description éclairante, minutieuse et prudente, de la pensée linguistique des Encyclopédistes. On regrettera que le fait d'avoir dû comprimer de façon drastique sa dissertation doctorale ne lui ait sans doute pas toujours permis de faire ressortir l'originalité profonde de cette pensée grammaticale, originalité qui réside avant tout dans la théorisation (p. 142), dans l'élaboration d'une méthodologie grammaticale autonome.

On aura compris, eu égard aux spéculations actuelles, quelle est l'importance d'une telle réflexion. L'ouvrage de P.S. ne s'adresse pas seulement aux historiens des idées, mais à tout linguiste préoccupé de « science grammaticale ».

Georges KLEIBER

LINGUISTIQUE ROMANE

Wörterbücher der deutschen Romanistik, Deutsche Forschungsgemeinschaft, publié par Helmut STIMM et Manfred BRIEGEL, Weinheim, Acta Humaniora, 1984, 131 pages.

Actes d'une table ronde qui s'est tenue à Heidelberg les 7 et 8 avril 1983 et où les directeurs de chaque entreprise ont fait le point sur les travaux des dictionnaires concernant les études romanes, soutenus par la Deutsche Forschungsgemeinschaft, l'équivalent de notre C.N.R.S., qui ne serait pas mal inspiré de regarder ce qui se fait chez nos voisins, même non-romans. Il est probable que pour le seul TLF le C.N.R.S. a dépensé beaucoup plus de trente fois les sommes investies dans les études romanes par son homologue allemand. On trouvera là côte à côte : — l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler-Lommatzsch dont H. H. Christmann doit assurer l'achèvement [19-30] : on sait les mérites immenses mais aussi les lacunes de ce travail qui ne correspond plus à l'état de nos connaissances ; finalement, bien qu'encore indispensable, il aura vieilli plus vite que Godefroy, à mon avis du fait du carcan positiviste et de l'optique syntaxique que lui avait imposés Tobler ; — le DEAF, le DAO, le DAG de K. Baldinger, qui sont des outils de travail que chacun utilise [31-40] ; malgré ce qui est dit dans le dernier fascicule de la *Romania* 104, 430, je continue à déplorer que

le C.N.R.S. ne participe absolument pas à ces entreprises qui servent si magistralement les langues de France ; — le projet d'un *Dictionnaire étymologique de l'ancien provençal* d'H. Stimm [39-48], qui paraît prometteur à la lecture des articles modèles *bastart/bastarda* et dérivés, *bort/borda, mestitz, sep* et dérivés, *tendre* (*tenre*) et dérivés ; — le projet d'un *Dictionnaire étymologique des créoles* d'A. Bollée [49-59], dont la récolte des matériaux est déjà bien avancée ; on prévoit une publication prochaine des mots non français et d'origine inconnue dans le créole de l'Océan Indien ; — le LEI, l'œuvre de M. Pfister [61-70], que chacun utilise dès maintenant et dont le t. 1 A-ALBURNUS (1520 col.) est achevé depuis 1984 ; — la refonte du dictionnaire Roumain-Allemand de H. Tiktin par P. Miron [71-76], dont la publication est imminente ; — le *Diccionario del español medieval* de B. Müller [77-91], travail important, dont plus de trois cents articles (A - ACOGER) sont prêts pour la publication (on en trouvera un specimen avec l'article ABAJAR, exemples de 1140 à fin 14e s.) ; — le *Nuevo Diccionario de americanismos* de G. Haensch [93-104], résolument contrastif (≠ espagnol de la Péninsule) et géographique ; — le *Glossar der altromanischen Berufs- und Standesbezeichnungen* (des noms de métiers et de fonctions dans la Romania médiévale) par D. Kremer [105-127], dont l'article *panatarius,* ainsi que les répartitions onomasiologiques rassemblées autour de l'activité du boucher-charcutier montrent bien l'intérêt.

Gilles ROQUES

Barbara WEHR, *Diskurs-Strategien im Romanischen,* Romanica Monaciensa, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1984, 216 pages.

Il s'agit de la version remaniée d'une « Dissertation » présentée en juin 1981 à l'Université Ludwig-Maximilien de Munich. L'objectif de Barbara Wehr est d'étudier dans les langues romanes (ancien français, français moderne, occitan, francoprovençal, rhéto-roman, italien, espagnol, etc.), avec des incursions dans la langue latine et deux « excursions » dans la langue irlandaise, des phénomènes linguistiques étiquetés généralement comme *stylistiques* et qui ne reçoivent pourtant une explication véritablement scientifique que si l'on quitte le cadre trop étriqué de la phrase pour se placer au niveau du discours. Dans ce cadre élargi de « syntaxe discursive », B.W. aborde deux types de phénomènes, les différentes façons de marquer le topique et d'indiquer de quelle sorte de topique il s'agit (pp. 12-95), et les stratégies utilisées par le locuteur pour signaler le caractère « particulièrement important » de telle ou telle information (pp. 96-193).

La première partie est précédée d'un préliminaire théorique (pp. 1-11) qui présente les conceptions de B.W. sur l'opposition topique/commentaire (ou thème/rhème). Le topique est défini comme une catégorie « purement pragma-

tique » (p. 1), qui peut être marquée syntaxiquement, et qui correspond au « concept dont on parle » (p. 1). L'imprécision d'une telle définition — que B.W. qualifie elle-même d'impressionniste (p. 1) — hypothèque grandement les recherches de la première partie, dans la mesure où elle leur sert de sous-bassement théorique. La reconnaissance du topique à partir de tels traits définitoires est, on le sait, problématique. B.W. apporte des précisions supplémentaires en distinguant le topique discursif, qui vaut pour plusieurs phrases, du topique phrastique. Mais ce qui est nouveau surtout, c'est la scission de l'opposition classique *donné/nouveau* en *donné vs non donné* et *nouveau vs non nouveau.* Trois possibilités existent alors :

(i) un topique peut être non donné et nouveau

(ii) il peut être donné et nouveau

(iii) il peut être donné et non nouveau.

Contrairement à la tradition donc, le topique n'a pas besoin d'être donné. Une phrase entièrement nouvelle n'est pas nécessairement sans topique (*Un pauvre bûcheron avait trois fils* : le topique en est *un pauvre bûcheron,* puisqu'il est difficile de nier qu'il n'y a pas une information communiquée sur *un pauvre bûcheron*) (p. 119).

L'investigation de la première partie a pour but de montrer que le marquage du topique se fait différemment selon le type de topique concerné. B.W. examine successivement deux cas : l'introduction d'un topique et la combinaison *topique nouveau + commentaire.* La première situation peut être identifiée grâce à l'ordre des mots (« retardement » de l'objet et inversion du sujet) et à l'emploi de l'article (cf. par exemple le latin *unus* employé sans sa valeur numérale et l'emploi spécial de l'article défini irlandais *in*). D'intéressantes observations et de suggestives analyses jalonnent le parcours « roman » de B.W. On citera tout particulièrement son interprétation en quatre parties de la place tardive du sujet (p. 36). La seconde situation (*topique nouveau + commentaire*) correspond aux descriptions « neutrales » de S. Kuno (*Functional Sentence Perspective : a case Study from Japanese and English,* dans *Linguistic Inquiry,* 1972, 3, pp. 269-320), c'est-à-dire aux phrases qui constituent une information nouvelle (ou du moins aux phrases où le topique et l'état de choses dénoté par le commentaire sont nouveaux). La spécificité de ce type de structure pragmatique est marquée, entre autres, par l'usage de l'article (le latin *unus* utilisé cette fois-ci avec un verbe d'action et un sujet humain), l'ordre des mots (*V-S,* et, surtout pour le français, par les structures *Il y a SN qui V, C'est SN qui V, J'ai SN qui V, Voici SN qui V, SN qui v* et *Et SN qui V,* dont la syntaxe et la sémantique ne laissent pas de poser, comme on sait, de sérieux problèmes aux grammaires.

L'examen de toutes ces données révèle la nécessité de distinguer entre un topique destiné à être utilisé ultérieurement, c'est-à-dire au-delà de la phrase comme topique discursif, et un topique restreint au rôle de topique de phrase. La première possibilité fonctionnelle (i) topique non donné et nouveau se divise

donc finalement en deux suivant que le topique est présenté comme devant ou non être utilisé ultérieurement. S'il s'agit d'un topique à vocation discursive, l'on a affaire à une introduction de topique, et si sa vocation n'est que phrastique on est en présence, comme c'est le cas également pour (ii), d'une description neutrale.

La seconde partie de l'étude est consacrée aux procédés de mise en relief, plus précisément aux stratégies utilisées par le locuteur pour signaler ce qu'il considère comme particulièrement important. B.W. ne s'en tient pas à l'opposition classique arrière-plan/premier plan. Elle distingue en fait trois niveaux :

— moins important

— important

— particulièrement important.

Trois « Vordergrunds-Strategien » sont étudiées en détails : l'emploi du présent historique en ancien français et en ancien provençal, le « retardement » des informations essentielles par des indications explicites, des questions rhétoriques, des expressions du type *(Et) factum est,* des éléments coordonnants (cf. *et*), et, troisième stratégie, l'inversion subordonnée/principale. Du panorama ainsi décrit ressortent un dénominateur presque commun, le trait (+ surpris), et des identités distributionnelles comme l'apparition dans des phrases essentiellement affirmatives et avec des verbes *dicendi* et verbes qui marquent l'apparition (*In-Erscheinung-treten*) comme *venir, rencontrer, voir,* etc.

L'intérêt de l'ouvrage est certain ; avant tout, il faut rendre hommage à la vaste culture romaniste dont témoigne B.W. dans ce travail. Les exemples sont nombreux et bien choisis. Les parallèles dégagés tracent de stimulantes perspectives et donnent à voir, sous un angle inhabituel mais attrayant, la « permanence » du fait roman. On soulignera ensuite le caractère particulièrement judicieux de l'entreprise. Il est manifeste que la linguistique romane a tout à gagner d'une ouverture sur la pragmatique : beaucoup de problèmes restés insolubles ou délaissés aux stylisticiens, ou encore portés au crédit d'un « désordre » ou d'une « absence de règles » hypothétiques, trouvent une solution satisfaisante en termes de linguistique discursive (ou énonciative, si l'on préfère). A cet égard, le travail de B.W. mérite incontestablement de retenir l'attention. Il aurait eu cependant encore plus de portée, si l'auteur avait respecté plus fidèlement deux principes inhérents à ce genre de recherches : des concepts théoriques clairs et bien définis et une démonstration étayée. Or, la définition des premiers reste parfois trop vague (cf. nos remarques ci-dessus sur le topique), alors que des critèrs de vérification font souvent défaut à la seconde. Les résultats ne sont par là-même pas toujours convaincants, notamment ceux concernant le rôle fonctionnel des structures avec relatives *J'ai SN qui V,* etc. La seconde partie aurait gagné, à notre avis, à être traitée en termes d'argumentation. Cette dimension, totalement absente de l'étude de B.W., aurait permis une investigation beaucoup plus fine (cf. par exemple le rôle argumentatif du *et*

étudié) que celle reposant sur la notion pour le moins impressionniste de *particulièrement important*. L'ensemble n'en est pas trop affaibli pour autant et l'on recommendera la lecture de cet ouvrage, parce qu'il constitue une incursion pragmatique prometteuse dans le domaine roman.

Georges KLEIBER

Suzanne FLEISCHMAN, *The future in thought and language. Diachronic evidence from Romance,* Cambridge, Cambridge University Press, 1982, XII + 218 pages.

Ce travail de type onomasiologique, qui analyse les moyens que les langues romanes, au cours de leur histoire, se sont donnés pour exprimer le futur, est en même temps universaliste en ce sens que, par delà les langues examinées, il vise à dégager, dans l'ordre de la « futurité », des tendances diachroniques universelles. L'abondante littérature sur le temps grammatical, parfaitement dominée (voir cependant les ajouts proposés par H. Meier, dans *Rom. Forsch.* 95, 1983, 3, 310-312), conduit à une réflexion générale de grande portée. Conceptuellement — c'est là une observation banale —, le futur n'est pas le symétrique du passé, puisqu'il est de l'ordre de l'incertain ; du fait même, dans les langues naturelles, des liens étroits se nouent entre temporalité future et modalité. La thèse centrale — et neuve — défendue ici est que, dans les langues, l'idée de futur se dégage progressivement de celle de modalité et que, une fois isolée, elle est à nouveau guettée par le retour à la modalité, selon un schéma cyclique (p. 108) :

$$\left.\begin{array}{l}\text{Aspect}\\ \text{Modalité}\end{array}\right\} \rightarrow \text{Temps (grammatical) futur} \rightarrow \text{Modalité.}$$

Selon l'auteur, cette évolution cyclique se double d'une évolution comparable dans l'ordre morphologique : analytique au départ, le futur tend vers l'expression synthétique, mais les formes obtenues manifestent une instabilité qui leur fait préférer, dès lors que sémantiquement elles tendent à retourner à la modalité, de nouvelles formes analytiques.

Un des mérites de l'ouvrage est de ne négliger aucun point de vue : phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique. Tous les types de futurs sont présentés dans leur évolution :

— paradigmes temporels (*je chanterai*) ;

— *praesens pro futuro,* avec adverbe marquant le futur (*je te vois demain*) ;

— périphrases modales (*je dois partir ; il veut pleuvoir*) ;

— « futurs en *aller* » (*go* - futures, p. 17).

Ces derniers, en particulier, font l'objet d'une analyse pénétrante. S.F. rejette l'idée de la proximité temporelle au bénéfice de celle de « rapport avec le

présent » (mieux vaudrait dire sans doute : « de rapport avec le point R de référence », ce qui permettrait de prendre en compte le type *allait* + inf.). Que l'on compare *Paul va se marier* et *Paul se mariera* : le premier suppose que Pierre connaisse déjà quelqu'un, que, dès le présent, les conditions du mariage soient réunies. Le second, de caractère prédictif, asserte indépendamment de tout lien au présent. L'effet d'imminence et celui d'intentionalité (*Bill va se jeter du haut de la falaise*) ne sont que la conséquence de ce lien au présent. S.F. décrit ainsi les « futurs en *aller* » en des termes qu'elle estime « aspectuels ». A la réflexion, cela paraît justifié : l'aspect étant le lieu du temps inhérent, lié à l'existence même du procès, on peut rattacher à cette catégorie l'expansion sémantique qui fait que, d'une certaine façon, un procès existe dès le point où il est causalement déterminé. Dans la terminologie de H. Reichenbach, l'opposition entre futur simple et futur en *aller* se formule ainsi :

S - RE (futur simple) / SR - E (futur en *aller*), où S R équivaut à la notion de « present relevance ». Du même coup, les futurs en *aller* sont mis en opposition avec le passé composé (p. 100), là où le futur simple apparaît comme le symétrique du passé simple, la difficulté étant cependant de situer dans un tel schéma le futur antérieur d'une part, la périphrase *venir de* + inf. d'autre part.

On voit par ce seul exemple la pertinence des analyses proposées. Avouerai-je cependant que l'hypothèse cyclique ici défendue ne me paraît pas entièrement convaincante ? Selon cette conception, le futur français tendrait actuellement vers un retour à la modalité : c'est bien contestable. Il est vrai que les effets modaux existent (voir p. 132 où l'on refusera seulement l'interprétation modale du futur des historiens). Mais il paraît difficile de dénier au futur, dans son usage le plus habituel, la valeur de certitude. Que l'on rapproche *Il viendra* de *Il est certain qu'il viendra* (au sens impersonnel). Paradoxalement, dans le second cas, la certitude est moindre ; les locuteurs interrogés s'accordent là-dessus. N'est-ce pas la preuve que le futur simple, en fr. mod., est aussi éloigné que possible de toute idée de conjecture ? Le futur « thétique », comme dit Gustave Guillaume, s'oppose fortement au futur « hypothétique », au conditionnel. Cette opposition est ici quasiment négligée. Il faut néanmoins ajouter que, dans l'usage oral, le futur français perd de sa vitalité au profit du futur périphrastique et que cela plaide en faveur de l'hypothèse de S.F.

Aucune place n'est faite aux travaux de logique temporelle, à l'exception du système de Reichenbach. C'est dommage, car on peut se demander si une représentation linéaire du temps est une représentation adéquate dans les langues naturelles. On renvoie p. ex. à la revue *Langages* 64 sur le « Temps grammatical ». Peut-être reprochera-t-on aussi à l'ouvrage de ne pas s'appuyer toujours sur des bases empiriques suffisantes. Parfois c'est impossible. Ainsi pour la grammaticalisation de *cantare habeo* en *cantarai* qui se serait produite en un temps où l'ordre S O V était encore prédominant en latin, alors que *habeo cantatu* serait plus tardif, hypothèse déjà avancée par Meyer-Lübke. Mais de façon générale, il faut bien dire que les données recueillies ne sont pas en grand

nombre. Ce sont généralement des exemples forgés, parfois douteux (ainsi la globalité de la conjonction *quand* se prête mal à l'usage de *va* + inf. On préfère dire — p. 88 — *Quand tu te marieras* et non *Quand tu vas te marier*).

Il n'en demeure pas moins que le livre est riche d'hypothèses stimulantes. Les « universaux synchroniquement impliqués » de J. H. Greenberg trouvent là une pertinente illustration. La démonstration est toujours conduite avec beaucoup de clarté et S.F. manifeste une hauteur de vue peu commune. Ses conclusions ne laisseront pas indifférent et l'ouvrage mérite la plus grande considération.

Robert MARTIN

Sven BJÖRKMAN, « *L'incroyable, romanesque, picaresque épisode barbaresque* ». *Etude sur le suffixe français* -esque *et sur ses équivalents en espagnol, italien et roumain.* (Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 35), Uppsala 1984, 97 p. + 62 p. de « Listes alphabétiques » de mots + 8 p. de Bibliographie.

Ce n'est pas la première étude qui paraisse sur ce suffixe ; de nombreux linguistes (dont Malkiel, Giraud, Marouzeau, Manczak, Graur, etc.) ont écrit des articles à ce sujet. Mais c'est, à ma connaissance, le premier livre qui soit entièrement consacré à ce suffixe, que Malkiel avait qualifié de « paneuropean ». Déjà cette qualification est un programme : le suffixe *-esque/-esco/-esc* dérive-t-il du gréco-latin *-iscu,* ou bien (aussi) du germ. *-isk,* ou bien (encore) du celte, du ligure, du thrace, du slave . . . ? S. Björkman se contente de citer les différentes théories sans prendre nettement position : sur ce point, sa conclusion — facile, mais peut-être vraie — est d'admettre, après Brugmann, une origine indo-européenne.

Le mérite de l'auteur est d'avoir fait une étude comparative du suffixe dans quatre langues romanes : le français, l'espagnol, l'italien, le roumain, bien qu'il avoue que le français a été au centre de ses préoccupations (p. 96), ce qui apparaît également dans sa bibliographie. Il a été amené à accorder cette prédominance au français à cause de la disproportion de son corpus, les quatre dictionnaires inverses consultés par lui. Pour compenser la faiblesse du dict. inverse concernant le fr., S.B. a puisé dans l'immense trésor de l'Institut de la L.F. de Nancy et du coup le français est devenu primordial.

Bien qu'il admette une « quasi identité formelle » des quatre suffixes fr., esp., it. et roum. issus « d'un même translatif roman » (p. 7), l'auteur constate une parenté évidente entre le fr., l'esp. et l'it. (le dernier étant dans beaucoup de cas la langue d'origine) et la position isolée du roumain dans la fréquence

d'emploi et la sémantique du suffixe. Dans les trois premières langues le suffixe paraît dans un petit nombre d'adjectifs du « vocabulaire central » (p. ex. fr. *gigantesque, pittoresque, grotesque, burlesque*), alors qu'en roumain le suff. *-esc* est très fréquent dans le vocabulaire central où il exprime les relations d'âge, de famille, de profession. Inversement en fr., esp., it. le suff. est plutôt fréquent dans le vocabulaire savant de la critique d'art, de la critique littéraire et de la politique, s'ajoutant facilement à des noms propres d'artistes, d'écrivains ou d'hommes politiques ; mais dans ce cas ce sont des hapax à 55 % du total des occurrences, alors que les termes du vocab. central ont des occurrences qui dépassent le millier (d'après l'ILF). En roumain par contre il est rare que le suff. s'ajoute à des noms propres préexistants, c'est l'inverse qui s'y produit : il donne naissance à des noms propres : *Antonescu, Ceauşescu,* etc.

Du point de vue sémantique, le suff. *-esque/-esco/-esc* désigne principalement l'animé, soit des personnes, soit ce qui a trait à une activité humaine : *livresque, chevaleresque.* A 80-90 % des cas il désigne des éthnies et des hommes célèbres. Mais assez facilement, de relationnels ces adjectifs deviennent qualificatifs (affectifs, péjoratifs), p. ex. *dantesque, donjuanesque.* La péjoration est très prononcée en fr., moins en esp. et en it., pas du tout en roumain. L'origine de cette péjoration vient de certains « mots-conducteurs » dont la base peut être prise dans un sens plutôt défavorable : *Don Juan, maure, barbare, pédant* ; on peut dire que le suff. subit l'attraction d'une base qui désigne le « bizarre », l'« original » (TLF). Déjà en gréco-latin *-iscus* pouvait être péjoratif (*Syriscus*) ; l'aprov. lui a donné une valeur « exotique facilement mêlée de mépris » (Malkiel) : *sarrazinesc, grezesc, joglaresc.* La Renaissance et la Réforme n'y ont pas échappé : *calvinesque* sous la plume d'un catholique et « les chapeaux *cardinalesques* » sous la plume d'un protestant. C'est principalement après 1830 que paraissent les néologismes très souvent péjoratifs (restés presque toujours des hapax).

La péjoration du suff. *-esque* est surtout sensible quand il est en concurrence avec d'autres suff. comme *-ien, -ique, -iste* : *aristophanesque* par opposition à *aristophanien* ou *aristophanique, pompidolesque* à côté de *pompidolien, chabanesque* à côté de *chabanien.* Quand il n'y a pas concurrence, c'est le contexte qui permet de décider : *livresque, romanesque.* La phonologie (ou l'euphonie) joue aussi un très grand rôle. L'auteur constate que dans 76 % des cas, dans les quatre langues étudiées, les adjectifs en *-esque/-esco/-esc* sont faits sur un radical qui se termine en *-n* ou *-r* ou *-l* ou *-t* (*charlatanesque, pédantesque*) mais très rarement sur un radical terminé en *-s* ou *-k* (consonnes qui se retrouvent dans le suff.) : *pétrarquesque* est une exception rare ; c'est la raison pour laquelle **chiraquesque* n'est pas attesté, *chiraquien* pouvant donc être neutre ou péjoratif. En conclusion l'auteur constate que la finale du radical en *-t* est la plus fréquente pour le suff. *-ique/-ico,* en *-r* pour *-ien/-iano,* en *-n* pour *-esque/-esco/-esc.* Il n'explique pas les raisons de ces préférences.

Pour finir, un petit regret. Les abréviations bibliographiques auraient pu être données par ordre alphabétique, surtout quand elles ne sont pas évidentes : p. ex. CA pour le *Complément du Dict. de l'Académie fr.*, on attendrait au moins CAc.

Georges MERK

Gerhard ROHLFS, *Antroponimia e Toponomastica nelle lingue neolatine. Aspetti e problemi,* Tübingen, Gunter Narr Verlag (Tübinger Beiträge zur Linguistik 267), 1985, 185 pages.

Réédition de quatorze articles, dont certains ont fait date (« Sur une couche préromane dans la toponymie de la Gascogne et de l'Espagne du Nord » [56-91]), tous « minutamente riveduti, riesaminati, aggiornati, e non di rado anche ampliati in base a nuove ricerche approfondite » [7]. Plusieurs apparaissent comme de véritables chapitres d'une « Onomastique des langues romanes » à laquelle le livre donne souvent à rêver.

Nous pensons en particulier à « Antroponimia e toponomastica nelle lingue neolatine » [12-24] ou à « Suffixreichtum in den romanischen Einwohnernamen » [92-102]. Le premier, qui donne son titre au recueil, examine la répartition des formations toponymiques NP + suffixe en Ibérie, en Gaule et en Italie (-ANUS, -ANICUS, -ATICUS, -ACUS, -ASCUS, etc.). M. Rohlfs s'y montre partisan d'une perspective strictement anthroponymiste (voy. p. 17 contre Olivieri à propos des noms en *-ate*). Il convainc quand il rappelle à ceux qui voudraient tirer *Argilly* (Côte-d'Or) de l'appellatif ARGILLA l'existence d'un *Argigliano* italien invitant à supposer un NP *ARGILIUS [19].

« Suffixreichtum . . . » classe, avec la belle sobriété analytique de la *Grammatica storica,* les suffixes romans formateurs d'ethniques. M. Rohlfs signale bien que certains de ces noms ne sont que d'« offizielle und schriftsprachliche Bildungen » [93-94], mais on regrettera peut-être, toutefois, de trouver l'artificiel *Gabalitain* pour illustrer l'emploi de -ANUS [95]. On ajoutera -ATOR, assez fréquent en Auvergne (*Bulhounaire* ← *Bulhon*), même en français (*Royadaire* ← *Royat*) ; -ITTUS [101] est productif en Franche-Comté : *Recolognot* ← *Recologne* (Ronchamp), *Champagnerot* ← *Champagney, Morgelot* ← [m ǫ r ž ę] = *Melisey,* etc. Il est piquant de constater que la langue journalistique des chroniques locales est le conservatoire de ces formations indigènes qui autrement se perdent.

D'autres articles sont consacrés à des synthèses régionales ou nationales : « Zur Kulturgeschichte der französischen Familiennamen » [142-149], « Aspectos de toponimia española » [25-55], « Etudes de toponymie gasconne » [158-164].

D'autres enfin à des problèmes spéciaux : « Tre nomi geografici (*Italia, Madrid, Strasbourg*) » [109-114], « *I Faraglioni - Els Faraions - Les Farillons* » [115-119].

De ce carnet de route de l'infatigable « viaggiatore » [13, 115] on retiendra peut-être surtout la constante orientation comparatiste, invitation particulièrement stimulante pour les onomasticiens s'occupant du domaine français (voy. à ce sujet les remarques de H. J. Wolf, dans cette revue, 1985, 230).

Jean-Pierre CHAMBON

DOMAINE ITALO-ROMAN

Ada NEIGER, *Il Poeta e la parola. Concordanze de* La Barca *di Mario Luzi.* Ed. Università Italiana per Stranieri, Perugia, 1983, 191 pages.
Vincenzo TISANO, *Concordanze lemmatizzate delle poesie in dialetto tursitano di Albino Pierro.* Università degli studi di Pisa. Ed. Einaudi, Torino, 1985, 2 vol. 24 × 34, LXXII + 616 pages.

L'Italie multiplie et diversifie les Concordances, mettant à profit une longue tradition philologique et la riche expérience informatique de centres comme le CNUCE de Pise.

Celle qui porte sur quelques poèmes de l'auteur florentin Mario Luzi se borne à un relevé des formes graphiques, sans l'ombre d'une lemmatisation (la « lista delle forme », annoncée dans le titre de la p. 117, devient à la p. 119 une « lista delle parole ») ; les formes contractes ne sont pas analysées, si bien que rien ne réunit *a, al, ai, all', alla,* etc., et que rien ne sépare l'emploi adverbial de formes comme *ora, via* de leur emploi substantif. C'est donc un document brut, qui laisse au lecteur toute latitude pour des regroupements qui seuls permettraient de faire parler les fréquences.

Celle d'Albino Pierro pourrait bien constituer une « première » : il est peu courant, en effet, de disposer d'un texte littéraire dialectal de bonne étendue (ici près de 50.000 mots), et de pouvoir en dresser l'inventaire lexical (et même grammatical) sous le contrôle de son auteur.

Dans le premier tome de notre revue, G. Rohlfs, dressant la liste des travaux sur les dialectes de l'Italie méridionale, constatait que la Basilicate, région déshéritée, restait presque ignorée par la recherche linguistique ; signalant quelques particularités de ses parlers, il appelait à des enquêtes sérieuses. Elles furent entreprises en 1934, sur son initiative, par H. Lausberg, qui en publia les résul-

tats en 1939 (1). Il attirait l'attention sur ce qu'il nomma une « Mittelzone », où s'observaient les traits archaïques les mieux conservés, surtout dans le vocalisme. Un des points de son enquête était la localité de Tursi, au sud-ouest de Tarente.

Albino Pierro, né à Tursi en 1916, a écrit une bonne partie de ses poèmes dans son parler natal, et en a publié un recueil, *Metaponto* (Bari, 1966). Les textes dépouillés pour cette Concordance sont tirés de ce recueil ou lui sont postérieurs (jusqu'en 1983) ; l'analyse en tire 4.725 formes, 1.944 lemmes. L'introduction expose les principes adoptés pour la lemmatisation et les solutions apportées aux problèmes propres à une expression dialectale ; elle est complétée par une importante bibliographie.

On peut regretter que la présentation matérielle et la lisibilité (contrairement à l'ouvrage cité auparavant) ne soient pas à la hauteur du contenu. Les dialectologues pourront y exercer leur patience, et seront récompensés de leurs efforts en mettant en parallèle le glossaire recueilli par Lausberg voici un demi-siècle avec le vocabulaire du poète de Tursi.

Charles MULLER

G. ROHLFS, *Dizionario storico dei cognomi salentini (Terra d'Otranto)*, Congedo Editore, Galatina 1982, pp. XXIX + 284 con 1 cartina geografica ed illustrazioni.

G. ROHLFS, *Dizionario storico dei soprannomi salentini (Terra d'Otranto)*, Congedo Editore, Galatina 1982, pp. 318 con illustrazioni.

G. ROHLFS, *Dizionario storico dei cognomi nella Sicilia orientale. Repertorio storico e filologico*, Centro di studi filologici e linguistici siciliani, Palermo 1984, pp. 199 con 1 cartina geografica [Lessici siciliani, diretti da Giovanni Ruffino, 1].

G. ROHLFS, *Soprannomi siciliani*, Centro di studi filologici e linguistici siciliani, Palermo 1984, pp. 142 [Lessici siciliani, diretti da Giovanni Ruffino, 2].

Dopo avere studiato i materiali onomastici della Calabria (toponimi, cognomi e soprannomi), Gerhard Rohlfs, negli anni Ottanta, ha cominciato la raccolta

(1) Gerhard Rohlfs, « Mundartenforschung in Unteritalien », *Rev. de Ling. Rom.*, tome I (1925), pp. 278-323 ; sur la Basilicate, pp. 306-308. — Heinrich Lausberg, *Die Mundarten Südlukaniens*, Max Niemeyer Verlag, Halle, 1939. (Beiheft 90 zur *Zeitschrift für Rom. Phil.*), XIX + 260 p. — A signaler la publication d'une thèse récente: Joseph Gioscio, *Il dialetto lucano di Calvello*, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden-Stuttgart, 1985, 152 p.

e l'indagine in Puglia e in Sicilia. I dizionari da poco pubblicati sono quattro, due per ciascuna regione, e si possono considerare il risultato di uno stesso lavoro di ricerca, condotto con uguale metodo, anche se lo studio dei materiali siciliani si riallaccia a una antica consuetudine di lavoro sul campo, che risale al 1922. Dopo tanti decenni il Rohlfs considera conclusa la sua attività siciliana e si congeda con queste significative parole : « Con questo nuovo *Dizionario* chiudo la mia attività di ricerche e di studi sul siciliano e passo agli studiosi della nuova generazione la fiaccola della scienza che per sessant'anni con amore ed entusiasmo mi ha guidato nelle mie peregrinazioni in Sicilia ».

Numerosi sono i contatti linguistici della Calabria con la Puglia e con la Sicilia : tali rapporti si possono cogliere nei frequenti confronti che il Rohlfs istituisce tra nomi calabresi e nomi siciliani e pugliesi. L'universo dell'onomastica appare pertanto più unitario di quello lessicale o sintattico, suggerendo la considerazione che le differenze successive hanno riguardato solo superficialmente i cognomi e i soprannomi. Questi infatti si presentano come un mondo di fossili linguistici, tramandati per secoli con fedeltà quasi perfetta. Se l'oggetto sparisce, si perde con lui il suo nome ; ma il cognome si trasmette immutato.

Per meglio mettere in luce gli stretti rapporti tra cognome e soprannome nel Salento e in Sicilia (lettere A e B soltanto) presenterò il confronto tra i cognomi e i soprannomi. Da esso si vedrà come il soprannome attesta la fase più antica, conservando la fonetica e la morfologia del dialetto da cui deriva.

SALENTO

COGNOMI	SOPRANNOMI
Abate	Lu Abbate
Abbondanza	L'Abbunanze
Acito	Acite
Adamo	Adamu
Dell'Aglio	Ti l'Agghji, Aju
Alba	Arbachiara
Albanese	Arvanese
Albina	Albina
Alemanno	Alemanno
Alfiero	Aufieru
Amadeo	Amaddiu
Angelillo	Angeluḍḍe, Angiuline
Dell'Angelo	Angilu e minchia
Aniello	Aniellu
Apicella	Apiceḍḍa
Arcella	Arcella
Argarotti	Argarottu
Argentieri	Argentieri
Ascione	Ascione

COGNOMI	SOPRANNOMI
Auciello, Ausiello	Auceḍḍu
Babbo	Babbu
Baccaro	Baccaru
Bailardo	Bailardu
Balena	Balena
Balice	Balice
Bandiera	Bandiera
Barba	Barba
Barbaro	Barbaro
Barbera	Barbera
Barbetta	Barbetta
Barbuto	Barbutu
Barca	Barca
Bardaro	Bardaru
Bardoscia	Bardoscia
Barone	Barone
Bascià	Bascià
Battaglia	Battaja
Battipaglia	Battipaja
Battista	Battišta
Beccaro	Beccaru
Di Bella	Beḍḍa
Petrosino	Beḍḍusinu, Petrusinu
Belfiore	Belfiore
Beli	Beli
Bellafronte	Bellafronte
Bellagamba	Bellajamme
Bellino	Bellinu
Bellisario	Bellisariu
Bello	Bellu
Bellocchio	Bellocchiu
Biancofiore	Biancofiori
Bianculli	Biancuḍḍi
Biasi	Biasi, Brasi
Boccadamo	Boccadamu
Bonomo	Bonomu, Buenomu
Borromeo	Barromeu
Bramante	Bramante
Branca	Branca
Brancaleone	Brancalioni
Brancati	Brancate
Brancone	Brancone
Brigante	Brijande
Brundisini	Brinnisini

COGNOMI	SOPRANNOMI
Buffoni	Buffoni
Bugiardo	Buggiarda, Busciarda
Burrasco	Burrašca
Buscicchio, Bucicchio, Vuscicchio	Buscicchiu
Buttazzo	Buttazzu

SICILIA

COGNOMI	SOPRANNOMI
Amenta	Amenta
Angelica	Ancelica
Angelico	Angelicu
Angelini	Anciulinu
Aucello, Ausiello, Acello	Aucieḍḍu 'i oru
Baccarà	Baccalà
Bacilliere, Baccelliere	Baggillieri
Baeri	Baera
Baggiano	Bagghianu
Baialardo	Baialardu
Bandiera	Bannera
Baratta	Baratta
Barberi	Barberi
Barbusca, Barbuscia	Barbuscia
Barranco	Barranca
Battaglia	Battagghia
Baùso	Baùsu
Betta	Betta
Bevacqua	Bivacqua
Billa	Billa
Blundo, Brundo	Brunnu
Bozzo	Bozzu
Bracco	Braccu
Branca	Branca
Brancaccio	Brancacciu
Bucceri, Buccheri	Buccè
Buffa	Buffa
Buffo	Buffu
Burgio	Burgiu
Burrello, Borrello, Burello	Burreḍḍu
Buźźurro	Buźźurru

Attendiamo ora il dizionario dei cognomi lucani.

Franco MOSINO

DOMAINE GALLO-ROMAN

Lene SCHØSLER, *La déclinaison bicasuelle de l'ancien français,* Odense, Odense University Press, 1984, 321 pages.

On redoute toujours de s'ennuyer ferme à la lecture d'un ouvrage portant ce titre mais dans le cas présent l'auteur réussit le tour de force de se faire lire jusqu'au bout, en osant même aggraver son cas par l'utilisation de Tesnière. Disons tout de suite que sans en avoir l'air, discrètement, pas à pas mais fermement, Schøsler remet en cause l'enseignement donné dans le chapitre premier de l'enseignement de l'ancien français. Sa démonstration est incontestablement plus satisfaisante pour l'esprit que celles des tenants de la théorie phonétique (amuïssement de l's) ou des théories syntaxiques (théorie des points faibles ou influence de l'ordre des mots). Elle présente l'avantage d'être plus complexe et de faire intervenir l'interaction de plusieurs phénomènes.

Le premier mérite de S. est d'aborder le problème de la disparition de la déclinaison autrement que ses prédécesseurs. Au lieu de constater les fautes contre la déclinaison et ensuite, suivant la méthode classique, de montrer comment elles s'expliquent, par un raisonnement a posteriori qui exclut d'emblée une grande part des faits pour mieux démontrer ce qu'on veut prouver, Schøsler commence par définir le rôle joué par la déclinaison bicasuelle dans la syntaxe de la phrase en ancien français. Il est curieux qu'elle ne paraisse pas connaître un article de G. Tuaillon, *L'emploi de la déclinaison dans la Prise d'Orange,* ds *Mél. J. Rychner* (TraLiLi 1978), pp. 501-518, qui, commençant par un classique catalogue de fautes, en était arrivé, en conclusion, à s'interroger sur le rôle de la déclinaison.

Le fil conducteur de la thèse (1) est l'analyse actantielle de Tesnière, prenant le verbe fini comme nœud de la phrase, émettant actants et circonstants. Dans le cas des verbes monovalents le rôle de la déclinaison est nul ; cependant [37] on notera que *monter* peut être bivalent, en effet ds *Le roi monta et si li tint l'estrer* on peut comprendre *Li rois monta* (texte de l'éd. McMillan) ou interpréter *monter* trans. au sens de « faire monter à cheval » (cf. TL 6, 239, 42 sqq.), cf. d'ailleurs [70] où l'on distingue deux verbes *monter,* l'un monovalent, l'autre bivalent. Le rôle de la déclinaison serait alors, et seulement dans le cas des verbes plurivalents, de distinguer le prime et le second actant. Mais cette distinction peut être déjà faite par d'autres marques (les syntaxèmes et les contextèmes dont on trouve un tableau récapitulatif [62-63]), le cas étant d'ailleurs

(1) On pourra se reporter à la très intéressante discussion de soutenance publiée dans *Revue Romane,* 20, 110-135.

différent selon que le prime actant est animé ou inanimé (ce dernier est rare et le cas sujet y est encore moins répandu). On pourrait certes aller parfois plus loin dans l'interprétation des ex. : une phrase comme *Cuidai, beau sire, qu'el queïst amistiez* [58] n'est pas ambiguë si le contexte permet d'indiquer que *el* = *elle,* mais reste la possibilité que *el* = « autre chose » ce qui donnerait « je crus qu'amour/amitié aurait exigé autre chose ».

La grille actantielle est appliquée au ms. A4 du *Charroi de Nîmes,* « le parent pauvre de la famille A » (McMillan), texte où la déclinaison commence à se désintégrer ; on trouvera en appendice [279-317] la concordance des formes verbales finies de ce texte. De l'examen du texte ressort que dans un texte où 9 % à 10 % seulement des phrases ont un prime actant au cas sujet, l'ordre des mots n'assure jamais la compréhension de la phrase mais qu'au contraire A (= le fait que le verbe soit monovalent) assure seul ou combiné avec d'autres facteurs la compréhension de 27,6 % des phrases, B1 à 5 (= second actant qui est soit une complétive, soit du discours direct, soit un infinitif ou une phrase nominale, soit un pronom réfléchi, soit un pronom déclinable) l'assurant seul ou combiné dans 44 % des phrases ; mais ces facteurs (A — B1 à B5) ne se combinent jamais entre eux. La déclinaison d'autre part n'est qu'un syntaxème (C5) parmi d'autres. La grille est ensuite appliquée à d'autres textes du *St Léger* à Froissart qui confirment que la déclinaison assure rarement seule la compréhension d'une phrase.

La suite démêle la part à attribuer à trois facteurs C3 (ordre des mots), C5 (système bicasuel) et B7 (le prime actant est un pronom déclinable), dont l'analyse diachronique précédente a montré que la fréquence s'est modifiée. On voit alors qu'à mesure que le système bicasuel se révèle moins efficace pour assurer la distinction actantielle, certes les pronoms déclinables augmentent en nombre, mais sans remplir seuls le rôle de facteurs permettant l'identification actancielle. Quant à l'ordre des mots il est bien loin d'avoir pu entraîner la disparition de la déclinaison bicasuelle ; en effet il suggère le plus souvent une analyse mais il ne l'impose presque jamais. De cette façon Schøsler rejoint une thèse bien mise en relief par A. Dees à partir de son corpus de chartes. L'ordre moderne SVO est fréquent dans le S.E. d'oïl et le centre et de plus en plus rare à mesure qu'on s'éloigne vers l'Ouest, l'Est et le Nord ; au contraire la déclinaison bicasuelle a complètement disparu dans l'Ouest mais elle resurgit spectaculairement à mesure qu'on gagne le S.O., le Centre et surtout le Nord et l'Est. Il semble donc ne pas y avoir de corrélation entre ces deux phénomènes.

L'auteur nous montre ensuite que les facteurs syntaxiques (apostrophe, attribut, postposition du sujet, etc.) n'ont pu être les causes déclenchantes de la décomposition du système bicasuel. Elle examine ensuite cette décomposition au plan dialectal (plutôt régional) et diachronique et en tire des conclusions [213-217] à coup sûr dignes d'être prises en considération : par ex. il sera difficile de continuer à parler du purisme des scribes picards.

Le chapitre 9 [220-247] devra être lu par tous ceux qui voudront désormais parler de la déclinaison en anc. fr. : c'est l'aboutissement très clair d'une thèse solidement charpentée où la vigueur du raisonnement est vraiment fascinante, du cousu main (2).

Gilles ROQUES

Christiane MARCHELLO-NIZIA, *Dire le vrai : L'adverbe « SI » en français médiéval.* Essai de linguistique historique, Librairie Droz, Genève, 1985, 256 pages.

La sémantique médiévale est actuellement en plein renouvellement. Renouvellement des domaines explorés et renouvellement des méthodes. Les analyses sémantiques classiques en termes de champ conceptuel, champ lexical, etc., menées dans le cadre méthodologique des sémantiques structurales, ont fait place à des investigations sémantico-pragmatiques placées sous le signe d'une linguistique qui dépasse les bornes de la phrase pour se mouvoir dans une grammaire interphrastique plus puissante. Ces investigations prennent pour cible privilégiée ces « petits mots » que sont les opérateurs et connecteurs discursifs, qui, apparemment, n'ont l'air de rien, mais dont le rôle, dans la cohérence discursive, le développement textuel, le fonctionnement énonciatif et la progression argumentative, est pourtant essentiel.

B. Cerquiglini, avec *La parole médiévale,* a inauguré en quelque sorte en ce domaine. C. Marchello-Nizia prend le relais en jetant ses rêts sur l'adverbe de phrase médiéval *si.* Son étude, qui reprend, après remaniement, les principaux développements de sa thèse d'Etat (Université de Paris VII), est un témoin éloquent du renouveau de la linguistique médiévale.

On sait que l'adverbe de phrase *si* est une des expressions les plus irritantes de l'ancienne langue, principalement à cause de la multiplicité désordonnée de ses valeurs d'emploi. C.M.-N. relève pourtant le défi avec deux atouts méthodologiques dans son jeu : un « va-et-vient » théorisateur à deux crans et un recours réfléchi à la paraphrase. La démarche suivie comporte deux étapes,

(2) Je relève en notes quelques détails : p. 18 l. 3 lire Longnon ; — p. 30 l. 15 lire *gresseté* ; — p. 33 l. 8 lire *qu'iert* (au lieu de *qui ert*) ; — p. 43 l. 2 lire *detrenche e tüe* ; — p. 52 l. 9 d'en bas lire *hypercaractérisation* ; — p. 85 dernière ligne lire *oi* même si le vers est hypométrique ; — p. 86 l. 4 lire *jes* ; — p. 262 pour *Le jeu de la Feuillée* utiliser l'éd. d'O. Gsell, pour *Le Jeu de Saint Nicolas* celle d'A. Henry ; — p. 263 l. 2 lire Lespinasse ; — p. 264 pour *Le Roman de Mont St Michel* utiliser l'édition P. Redlich dans l'attente de l'éd. R. G. Birrell, cf. Rom. 100, 260 n. 1 ; — p. 265 pour le *Tristan* de Béroul utiliser les éditions Muret-Defourques ou A. Ewert et pour *Le Voyage de Saint Brendan,* les éditions E. G.R. Waters ou Short-Merrilees.

d'abord une formulation, à partir de la mise en relief préalable de certaines contraintes, d'hypothèses sur le fonctionnement de *si*, et, ensuite, dans un second mouvement, une vérification qui confronte les hypothèses avancées avec les données empiriques, confrontation qui débouche finalement sur « de nouvelles hypothèses générales, et d'un ordre différent, sur l'activité des locuteurs médiévaux » (p. 3). L'utilisation de la paraphrase comme instrument d'investigation est tout à fait particulière. De l'absence d'une forme ou d'une expression dans un état de langue passé, on ne peut conclure, on le sait, à son « agrammaticalité ». La paraphrase permet, dans une certaine mesure, d'apporter une solution à ce problème : s'il existe un tour paraphrastique de l'expression ou de la construction non trouvée, alors « on peut faire l'hypothèse que la construction (en question) était impossible ou archaïque » (p. 4).

Les quatre parties que comprend l'ouvrage répondent à ce scénario méthodologique. Dans la première, *Inventaire et hypothèses,* C.M.-N. dégage les principales contraintes d'emploi et à partir d'elles établit l'hypothèse centrale de fonctionnement, qu'elle applique, dans la seconde (*SI adverbe de phrase, non commutable avec Ø, introduit un énoncé non négativable : corrélations assertoriques*) et la troisième (*SI adverbe de phrase commutable avec Ø introduit un énoncé négativable : enchaînement - production de texte*), à toutes les constructions avec *si* adverbe de phrase. Dans la quatrième, enfin, elle propose, dans une perspective évolutive et comparative avec les deux autres *si,* une « *histoire de SI* ».

La richesse des analyses tant générales que ponctuelles interdit un compte rendu exhaustif de l'ouvrage. J'ai choisi, par conséquent, de privilégier l'hypothèse centrale défendue par C.M.-N. Des faits tels que le renvoi nécessaire à ce qui a déjà été énoncé (ch. 2), la différence entre *si* et *or* (ch. 3), l'impossibilité pour *si* de marquer lui-même le retour du discours direct au récit (ch. 3), la place qu'il occupe dans la zone préverbale (ch. 3), etc., conduisent C.M.-N. à émettre l'idée que *si* est le marqueur de l'opération d'énonciation, comprise comme étant, dans le cadre de la théorie de l'énonciation d'A. Culioli, la prise en charge de l'énonciateur de l'énonciation prédicative. Plus précisément, *si* marque que « le locuteur, prenant en compte l'existence discursive du précédemment énoncé, prend appui sur ce posé discursif, sur ce préconstruit explicite, pour marquer que la relation prédicative qu'il va à présent énoncer est légitime, ou plutôt, que le fait même de la formuler est légitime » (52). Le locuteur se donne avec *si* le « statut de légitime prédiquant » (p. 52). La glose suivante peut être formulée : « l'énoncé E_1 étant donné et la situation d'énonciation instaurée, cela me donne le droit, à moi l'énonciateur, de formuler la relation prédicative suivante . . . » (p. 52). *Si* se présente ainsi au centre d'une relation E_1 - E_2 : il instaure E_1 comme préconstruit et pose à partir de ce présupposé la légitimité de l'énonciation de E_2. Il ne porte pas, par conséquent, sur le lien entre le sujet et le prédicat, comme d'autres adverbes ; « il qualifie la possibilité même d'instaurer ce lien, la légitimité même de cette opération » (p. 185).

Le principal avantage de cette hypothèse énonciative est, selon C.M.-N., de fournir la clef de tous les emplois de *si* adverbe de phrase : aussi bien de ceux où *si* commute avec Ø et introduit un énoncé négativable (3e partie) que ceux où il ne commute pas avec Ø et est suivi d'un énoncé non négativable (2e partie).

Dans ce dernier groupe figurent trois emplois assez récalcitrants : le *si* de jurement (*si m'aït Diex*), le *si* dit « d'antériorité » et le *si* employé avec verbe vicaire (*si fait*).

La formule *Si m'aït Diex* est interprétée habituellement comme une simple expression de souhait ou comme le renforcement de la vérité d'une autre phrase — on le glose alors par *aussi vrai que je demande Dieu de m'aider*. Le fait qu'elle nécessite toujours un autre énoncé (E_1) écarte la solution du seul souhait. Quant à la seconde interprétation, C.M.-N. n'y voit qu'un effet de sens. Le sens premier de E_1 *si m'aït Diex* n'est pas « E_2 est vrai, donc E_1 est vrai », mais correspond bien au sens général de *si* : E_1 est vrai, ce qui me légitime à dire que E_2 est vrai. Mais comme E_2 ne peut être tenu que pour vrai, étant donné le caractère blasphématoire d'une pensée contraire, il s'ensuit que E_1 ne peut être que vrai également. D'où l'effet de sens final par lequel E_2 apparaît comme légitimant la vérité de E_1. Un énoncé comme

Si m'aït Deus qui ne menti,
Jeo nel lerroie por murir
que jeo ne l'auge ja ferir, . . . (Gormont et Isembart, 208-210)

reçoit l'interprétation suivante (p. 55) : « 'Que Dieu, qui ne fait jamais défaut, m'assiste !' est un énoncé aussi vrai que 'je ne renoncerai pas à mon projet d'aller le combattre, dussé-je en mourir !'. Reste à expliquer pourquoi la formule n'est jamais négative (**Si ne m'aït Diex*). C'est parce qu'il s'agit déjà d'une négation de négation (pp. 85-86). Le rôle de *si* E_2 est de garantir la vérité de E_1, d'empêcher donc E_1 d'être nié, contredit. Bref, *si* E_2 nie la négation possible de E_1 et, par là-même, est incompatible avec la négation.

Le *si* d'antériorité, dans le futur (*Ne mangerai de pain fet de farine . . . S'avrai veü com Orenge est assise,* Prise d'Orange, 285-287), ou dans le passé (*Ainc ne fina si vint . . .*), est redevable également d'une analyse en termes de sens indirect. L'effet de sens temporel de cette tournure, qui présente toujours un E_1 négatif, est la conséquence d'une opposition aspectuelle. *Si* est « le marqueur ici d'une opération précise, *la construction d'un repère fictif,* dans le futur ou le passé, repère par rapport auquel l'action souhaitée par le locuteur-énonciateur (en discours direct) ou l'énonciateur (en récit) est figurée comme déjà accomplie » (p. 104). L'exclusion de la négation de E_2 a aussi pour origine le fait que *si* E_2 est une négation de négation. Plus précisément, *si* E_2 est une négation de sa propre négation (= non non E_2). *S'avrai veü com Orenge est assise,* de l'exemple ci-dessus, constitue une négation de l'énoncé virtuel *Je ne verrai pas Orange.*

Si faire connaît deux emplois, de conformité, en reprise d'un énoncé positif, de contradiction, en reprise inversée d'un énoncé négatif. Trois traits caractérisent ce tour. *Estre, avoir* exceptés, quel que soit le prédicat de E_1, c'est *faire* qui assure la reprise. En second lieu, il y a toujours une modification de E_1 à E_2 (soit sujet, objet, attribut, modalité, soit inversion du signe du prédicat). Et enfin E_2 est toujours non négativable, comme le prouve l'existence de paraphrases comme *aussi ne faire, nel faire* en reprise négative, et *non, non + faire, nennil,* en réponse négative (p. 131). Qu'il s'agit d'une négation de négation est clair dans le cas du *si* de contradiction. Le *si* de conformité véhiculerait, quant à lui, la négation d'un *autre faire,* prévu normalement par la grammaire du

récit (p. 132). *Si faire,* de reprise ou de contradiction, répond ainsi également au sens général postulé pour l'adverbe de phrase *si* et présent dans les autres tournures non négativables : *si* sert à asserter un énoncé E_2, dont l'existence est liée à un premier énoncé E_1, auquel il est soit exactement parallèle (*si* de reprise), soit exactement opposé (*si* de contradiction) (p. 132).

La seconde série d'emplois de *si* adverbe de phrase, examinée dans la troisième partie, se distingue des trois premières constructions en ce que *si* peut commuter avec ∅ et se faire suivre d'un énoncé négativable. C.M.-N. analyse successivement :

— *si* « *adversatif* » (*Se li vaslez est fos et nices / S'est il espoir mout gentix hom*) ;

— *si* précédé d'un E_1 non actualisé, soit que E_1 soit une subordonnée hypothétique (*Se . . ., si . . .*), ou une relative indéterminée (*Qui . . ., si . . .*), ou contienne un verbe à modalité virtuelle (subjonctif, impératif ou futur) ;

— *si* précédé d'un E_1 actualisé, à savoir expansion du sujet, subordonnée temporelle, complément de phrase ;

— *si* ligateur d'énoncés indépendants (*Uns reis i est, si ad nun Corsablis*) ;

— *si* enclavé entre le sujet et le verbe (*Jo ai nun Carlemaines, Rollant si est mis nés*) ;

— *si* suivi d'un E_2 négatif.

On ne peut que recommander la lecture de ces différents chapitres. C.M.-N. y apporte d'innombrables et précieuses informations sur les conditions d'apparition de ces tournures, les contraintes auxquelles elles obéissent, les tendances qui s'y manifestent et les interprétations auxquelles elles donnent lieu. Les retombées de cette véritable mine de renseignements ne sont pas négligeables : rectifications philologiques, nouvelles traductions, etc. Le fil rouge reste le même. Dans toutes ces constructions, C.M.-N. assigne à *si* le sens d'un marqueur d'assertion à double tâche, celle de faire de E_1 (quelle que soit sa forme) un préconstruit et celle d'indiquer que ce préconstruit permet d'asserter, c'est-à-dire de légitimer, l'énonciation de E_2.

La quatrième partie, l'essai de reconstruction historique, va dans deux directions, vers une confrontation à tendance unificatrice, mais non réductrice, avec les autres *si* (*si* hypothétique, *si* interrogatif et *si* d'intensité), et vers une archéologie précieuse, minutieusement établie à partir des textes saisis dans le déroulement historique, du *si* adverbe de phrase médiéval. Les conclusions pluridisciplinaires auxquelles aboutit cette tentative de description diachronique sont considérables.

Le bilan est ainsi positif sur tous les plans. Au niveau des connaissances philologiques, avec de nombreuses rectifications d'interprétation, des précisions ou éclaircissements sur tel ou tel passage. Dans le domaine de la syntaxe et de la pragma-sémantique, avec la mise à jour de contraintes généralement ignorées et la défense d'un amont unificateur stimulant. Sur le plan littéraire, avec une suggestive distribution sémio-discursive « générique ». Sur le plan historique et social, enfin, avec la mise en relief de la montée historique du discours de

véridiction. Au total, un ouvrage important, qui ne peut laisser indifférent. Les réflexions qui suivent, bien loin d'en amoindrir la portée, témoignent au contraire de son intérêt et de sa valeur.

Je voudrais en effet terminer ce compte rendu en indiquant quelles sont les raisons qui me font penser que l'énigme du *si* adverbe de phrase ne se trouve malgré tout pas entièrement résolue par la thèse du marqueur d'assertion.

Je signalerai, en premier lieu, un fait mineur, qui ne peut absolument pas être tenu pour un élément déterminant, mais qui, à mon avis, est néanmoins significatif. On ne voit pas, et C.M.-N. ne nous le dit pas, quelle expression ou combinaison d'expressions serait en français contemporain ou dans une autre langue un correspondant plus ou moins proche de ce *si* médiéval. Cette absence de traduction est gênante, dans la mesure où elle empêche ce que j'appellerai une *falsifiabilité métalinguistique* de l'hypothèse.

En second lieu, certaines parties constitutives de l'hypothèse elle-même restent pour moi non explicitement démontrées. Le schéma sémantique de base E_1 *si* E_2 comprend, rappelons-le, deux parties : *si* instaure E_1 en préconstruit et *si*, prenant appui sur ce préconstruit, marque l'assertion de E_2. Or, si C.M.-N. prouve bien que *si* nécessite un élément antérieur E_1, elle ne montre pas en quoi ce E_1 est posé comme préconstruit par *si*. Quelles sont les données qui permettent de vérifier le caractère préconstruit (version culiolienne de la notion de présupposé) de E_1 ? Et, seconde question, si E_1 est vraiment préconstruit, quels sont les faits qui prouvent explicitement que c'est bien *si* qui en est le responsable ? La constatation qu'un E_1 précède ou est déjà donné ne suffit évidemment pas, puisque dans les énoncés où *si* commute avec Ø, E_1 a une présence matérielle identique que *si* y figure ou non. C'est en cet endroit qu'il faudrait pouvoir montrer en quoi le statut de E_1 change lorsque *si* disparaît. Par ailleurs, j'éprouve une certaine difficulté à comprendre ce que recouvre la notion de préconstruit appliquée, par exemple, au pronom personnel *Je* de la formule *Je si* . . . L'explication fournie par C.M.-N. à propos de *Mes je si sui Tristan* du « Roman de la poire » me paraît révélatrice des glissements notionnels qu'implique l'hypothèse défendue : « on peut considérer que *si* constitue le premier repère (*ge*) en un second repère énonciatif, en le thématisant. *Si* est la marque de cette dissociation de l'énonciateur et du locuteur-sujet de l'énoncé qui seule permet l'opération de thématisation de *ge* » (p. 51). Ce passage soulève, on le remarquera, la question du choix de la théorie de l'énonciation utilisée. N'est-elle pas elle-même trop « métaphorique » et par voie de conséquence trop puissante ? Les théories conversationnelle (E. Roulet et son groupe de Genève) et argumentative (O. Ducrot) n'offrent-elles pas de concepts théoriques et des outils méthodologiques plus efficaces ?

Voilà des questions qui conduisent directement à ma troisième critique, sur l'adéquation de l'hypothèse « assertive ». Il me semble que l'hypothèse défendue par C.M.-N. n'est pas également satisfaisante pour tous les emplois de *si*. Je répartirai les différents cas en trois situations :

— celles où elle convient ;
— celles qui, apparemment, la contredisent ;
— celles où elle semble intuitivement mal fondée.

Dans la première classe, je rangerai des emplois que je considère comme prototypiques, tels que ceux en *Quant . . ., si . . .*, par exemple (cf. *Quant l'ot Rollant, si cumençat a rire*). Dans la seconde, je ferai figurer ceux qui comportent un E_2 non actualisé, c'est-à-dire ceux où *si* se combine avec un subjonctif ou un impératif, c'est-à-dire des E_2 non assertifs. Certes, à plusieurs reprises, que l'on se rappelle la glose de *si* citée ci-dessus, C.M.-N. prend bien soin de séparer l'assertion de la notion de dire quelque chose de vrai : « j'emploierai les termes d'assertion et d'assertif pour définir cette opération spécifique de *prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur,* ou pour qualifier les énoncés dans lesquels apparaissent des marqueurs de cette opération ; je parlerai en revanche d'énoncé affirmatif, ou déclaratif, positif ou négatif, dans les autres cas » (p. 74). Une telle mise au point désamorce la critique que l'on pourrait émettre : les E_2 virtuels (non assertifs dans le sens logique) ne peuvent être retenus comme contre-exemples à la thèse de *si* marqueur d'assertion. Et pourtant, l'équivoque que peut entraîner la notion d'assertion ne me semble pas dissipée pour autant. Je n'en veux pour preuve que le titre même de l'ouvrage *Dire le vrai* et les fréquents recours à la notion de vrai pour expliquer que E_1 est le garant de la vérité de E_2. Y a-t-il véritablement contradiction ou n'est-elle qu'apparente ? C.M.-N. répond peut-être à cette question lorsqu'elle « asserte » que « le concept d'assertion est sans doute encore à affiner, à complexifier » (p. 74). Plusieurs constructions, et c'est notre troisième situation, s'adaptent difficilement au schème sémantique formulé pour *si*. Il en va ainsi, entre autres, des emplois de *si* enclavé entre le sujet et le SV. Soit l'occurrence de *si* dans les énoncés génériques : *Les chiens si mordent en riant* (Les menus propos, 111). L'analyser en disant qu'il s'agit d'une définition d'une classe dans sa totalité (*tous les*) ne résout pas le problème, d'autant plus que la notion de parcours ou de balayage d'une classe, empruntée à A. Culioli, n'est pas adéquate pour rendre compte de *les* générique. La présence de *si* dans de tels énoncés est pour moi difficilement explicable à partir de l'hypothèse de C.M.-N.

Que faut-il conclure de ces quelques interrogations ? Que *si* adverbe de phrase n'a pas un sens unique ? Que l'hypothèse de C.M.-N. est erronée ? Rien ne s'oppose à ce que l'on ait une seule signification qui soit à l'origine des différents emplois (ou effets de sens) recensés, mais une telle hypothèse requiert un calcul explicite sur le sens des différents constituants qui aboutit aux différentes valeurs considérées. Une telle sémantique compositionnelle n'est pas toujours opérée par C.M.-N. Elle procède bien souvent de façon inverse en essayant de retrouver dans le sens spécial concerné le schème sémantique général. Or, une telle procédure court le risque de faire l'impasse sur l'explication aval pourtant nécessaire. Elle a d'autant plus de chances de réussir que la question de la trop grande puissance de l'hypothèse défendue peut être posée.

Que le lecteur ne se méprenne point sur la portée de mes hypothétiques critiques ! La valeur globale de l'ouvrage n'est pas remise en cause. Bien au contraire. Qu'on y voie plutôt un encouragement à poursuivre dans d'autres domaines ce remarquable travail de pionnier sur les opérateurs et connecteurs discursifs de l'ancienne langue qu'a entrepris C.M.-N. avec le décryptage de l'adverbe *si*.

Georges KLEIBER

Christoph Josef Drüppel, *Altfranzösische Urkunden und Lexikologie. Ein quellenkritischer Beitrag zum Wortschatz des frühen 13. Jahrhunderts.* Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1984 (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 203), 181 pages.

L'objet de ce livre, thèse de Heidelberg inspirée et dirigée par Kurt Baldinger (cf. p. 3), est le vocabulaire des premiers documents non littéraires du français (env. 1200-1235). L'auteur entend allier, dans son travail, lexicologie et critique des sources, cette dernière étant conçue, à juste raison, comme préalable indispensable à toute approche convaincante du lexique. C. J. Drüppel a bénéficié de la riche expérience accumulée par la rédaction du *DEAF* et, en particulier, des conseils de F. Möhren. Le lecteur reconnaîtra sans peine le « style DEAF ».

Le but que poursuit l'auteur est triple : (1) décrire les sources de façon critique et systématique afin de distinguer les originaux des copies à l'aide des méthodes préconisées par les sciences « auxiliaires » de l'histoire ; (2) présenter une étude lexicologique sur la base des matériaux obtenus par le dépouillement des chartes et documents sous forme de 74 articles ; (3) établir la bibliographie complète des chartes en ancien français et de certains documents publiés.

Dans son premier chapitre, « Critique des sources et exploitation de celles-ci par les dictionnaires et les monographies » [14-41], l'auteur commence par examiner brièvement la genèse des chartes en langue vulgaire et leur répartition géographique. Il redéfinit utilement « à l'usage du lexicographe » [18], les notions de charte (« consignation, reconnue publiquement, d'événements juridiques, en règle générale datée et la plupart du temps localisée ») et de document (« consignation, non reconnue publiquement et purement informative, d'états de fait de nature juridique qu'une étude critique permet de dater, en premier lieu, d'après le manuscrit ») ; parmi les documents se rangent les censiers, les rentiers, les registres, les cartulaires, etc. A propos de toutes ces sources, C. J. Drüppel met en garde le lexicologue et le lexicographe contre toute copie, authentique ou non, et, en particulier contre les vidimus ; il adopte donc une attitude plus rigoureuse que celle de Jacques Monfrin qui pense (ici 32, 1968, 43) qu'« on peut [. . .] faire en toute sécurité de la lexicographie avec des *vidimus* ».

Armé du savoir vétilleux du diplomatiste, l'auteur étudie ensuite le traitement des sources dans les travaux lexicographiques et lexicologiques [24-38]. Il redresse les erreurs des linguistes (Wartburg, Arveiller, Jänicke, Goebl, pour n'en citer que quelques-uns) qui ne distinguent pas toujours un original d'une copie ou d'une traduction, ou qui affublent par ex. une charte de 1246 de la date de 1245. De nombreux points d'exclamation signalant ces corrections, certes convaincantes et justifiables, provoquent chez le lecteur une légère irritation et confèrent au texte un ton trop moralisateur. Moindre mal, il est vrai, en regard du caractère anachronique du reproche que l'auteur fait à Tobler et Lommatzsch ou à Godefroy de manquer de « critique des sources » [30].

Le chapitre consacré au lexique et intitulé « Exploitation des données lexicologiques sur la base des critères développés » [42-114] se présente sous forme de monographies. 74 articles, choisis parmi les 6.000 attestations obtenues par un énorme travail de dépouillement des sources examinées, sont donnés à titre d'exemple. Les entrées ont la forme de celles du TL (commodité que l'auteur ne cherche pas à modifier) ; viennent ensuite les formes provenant des propres recherches de l'auteur, la définition, les attestations localisées (localisation qui se veut purement topographique et non dialectale [43]) avec le contexte dans lequel elles apparaissent. L'auteur nous livre ensuite les données fournies par les dictionnaires et les monographies (FEW, TL, DEAF, Gdf, AND, Morlet, etc.). L'article se termine généralement par un bref commentaire.

Les données présentées résistent bien à un premier examen, ce qui confirme l'impression d'une étude extrêmement sérieuse et minutieuse. Infimes retouches : nous aurions choisi comme entrée le syntagme figé *a camp et a vile* [51]. Quelques appels de note seraient, d'autre part, à rectifier (p. 27 : l'appel de note 43 correspond à la note 43 p. 28 ; p. 28 : l'appel de note 43 est à supprimer ; p. 31 : l'appel de note 55 correspond à la deuxième note 54). Le regard critique que porte l'auteur sur le matériel exploité se maintient sans défaillance jusqu'au bout de son travail. La lecture de l'article *champion* [52-3], par exemple, nous fait regretter que l'auteur ne nous ait livré qu'un échantillon du produit de ses recherches.

Le toilettage philologique, aussi méticuleux que nécessaire, des ouvrages lexicographiques, et le dépistage systématique de la forme pouvant être établie comme première attestation, font de ce chapitre un modèle du genre.

Enfin, la « Bibliographie critique (on pourrait même ajouter : et systématique) des éditions de chartes et de documents en français jusqu'en 1235 » [115-161], — éditions classées chronologiquement — constitue la « base et le produit du présent travail » [12], achevant en point d'orgue l'étude proprement dite ; elle rendra les plus grands services. C'est donc l'ensemble de cette très solide thèse qui trouvera sa place parmi les ouvrages de référence, que tout lexicologue et lexicographe (et pourquoi pas, chartiste ?), s'intéressant de près ou de loin aux premiers documents juridiques en langue vulgaire, sera appelé à consulter en toute confiance.

Ceci dit, une fois le livre refermé, le lecteur ne peut se défaire de certaines interrogations. Celles-ci concernent les implications théoriques soulevées par une certaine façon de faire de la lexicologie, dont cet ouvrage semble donner un exemple. Nous aimerions évoquer, pour conclure, quelques-unes de ces interrogations que la lecture fait naître mais n'apaise pas.

L'auteur constate que, de même que le scriptologue, le lexicologue « a son atelier nécessairement placé au point de rencontre de plusieurs disciplines plus ou moins apparentées (paléographie, diplomatique, histoire, philologie, linguistique, etc.) dont il est souvent difficile de concilier les exigences » [21]. C'est là

une conception, certes défendable, de la lexicologie conçue comme discipline-carrefour. Mais il s'agit peut-être moins de « concilier » que de hiérarchiser les exigences et les points de vue. L'optique qu'adopte, à cet égard, C. J. Drüppel paraît bien être, dans la pratique, celle-ci : une lexicologie vue à travers le prisme de la critique textuelle et de la diplomatique, allant vers une subordination aux disciplines purement philologiques. Le linguiste qui s'occupe d'états de langue uniquement accessibles par des documents écrits doit, bien entendu, se faire philologue ; cependant, le texte qui, pour le philologue, est un absolu, n'est pour lui que la manifestation d'une puissance — la langue — dont il fait l'objet même de sa recherche. Il n'en reste pas moins que la différence entre ces deux visées propres aux deux disciplines est ineffaçable. Dès lors, la tâche qu'assigne C. J. Drüppel au lexicologue, et à laquelle il se tient pour son propre compte, nous semble pour le moins restreinte : « attester [*belegen,* on aurait presqu'envie de traduire : enregistrer] la présence et la signification d'un mot dans l'espace et dans le temps » [19], laissant ainsi de côté, la langue. A vrai dire, c'est la visée de cette puissance qui nous paraît faire défaut à ce livre et expliquer, en partie, le sentiment d'insatisfaction que provoque sa lecture.

L'auteur considère, en effet, que sa tâche est remplie quand il a établi une graphie, une signification comme première attestation absolue. Il ne se pose guère de questions, en synchronie, sur le vocabulaire des documents et, les articles qu'il nous présente, ne débouchent surtout, en diachronie, jamais sur la reconsidération de l'histoire du mot. Ainsi pratiquée, la lexicologie tend à se réduire, pour reprendre la terminologie de Pike, à une discipline *étique*. La lexicologie historique, vouée par nature, plus que toute autre discipline linguistique, au détail, courrait le risque de devenir une science stérile, qui perdrait sa raison d'être si elle se voyait privée de la force dynamique qui l'anime : la langue perçue comme totalité organique.

Le travail de C. J. Drüppel nous semble privilégier un moment de la recherche lexicologique au détriment de son mouvement d'ensemble. Certes, la description de phénomènes particuliers, considérés isolément, restent « notre base la plus solide aussi bien dans la partie historique que dans la partie descriptive de la science du langage » (W. v. Wartburg, *Problèmes* 194), mais il ne faudrait, en aucun cas, perdre de vue le but vers lequel convergent tous les efforts entrepris dans ce genre de recherche : « suivre la structure globale d'une langue dans son processus de transformation progressive » (ibid.). Après la largeur de la vision wartburgienne (« de cette manière la science du langage deviendra, dans une nouvelle phase de son évolution, une véritable histoire structurelle »), maintenue et amplifiée par Kurt Baldinger, il serait déplorable de retomber — ne serait-ce que par résignation ou par capitulation devant l'inflation des matériaux — dans la croyance de l'âge positiviste selon laquelle l'accumulation patiente de « petits faits vrais » suffit à faire une science — tendance que nous croyons déceler dans certaines manifestations de la « Datenforschung ».

Marie-José DEGGELLER

Kurt BALDINGER, *Homonymie- und Polysemiespiele im Mittelfranzösischen* et *Zum Wortschatz der Rätselfragen im 15. Jahrhundert,* extrait de la Zeitschrift für romanische Philologie, 100 (1984), pp. 241-305.

K. Baldinger vient de publier là un double article, très important et qui devrait être le point de départ d'études lexicales fructueuses. La littérature du 15e siècle nous reste en grande partie opaque faute de comprendre précisément la virtuosité verbale des auteurs qui jouent constamment sur l'équivoque et le double ou triple sens. A vrai dire cette pratique n'est pas inconnue dès les 12e et 13e siècles. On peut citer, parmi bien d'autres, Hue de Rotelande, notamment dans l'*Ipomedon,* et aussi Raoul de Houdenc (*Songe d'Enfer* et *Roman des Eles*). Les *Sottes Chansons* et les *Fatrasies* sont les cas les plus illustres au 13e siècle, mais il s'agit d'un genre littéraire comme le sera plus tard la *Sottie.* Ce goût pour le jeu verbal est présent chez la plupart des poètes du 15e s., aussi bien dans le théâtre (des farces aux mystères) que dans la poésie (pensons à Villon et à Coquillart, à Pierre Michault ou à Pierre Chastellain) et bien souvent les éditeurs capitulent devant des passages obscurs. C'est qu'on n'a pas encore étudié dans son immensité la littérature du 15e siècle. L'heure n'est pas à un dictionnaire ambitieux et linguistique ; elle est à des travaux d'approche comme ceux qu'a menés la regrettée H. Lewicka, *La langue et le style du théâtre comique français aux 15e et 16e s.* (2 vol.) ou que projette G. Di Stefano avec son *Dictionnaire des expressions et locutions figurées du moyen français* (cf. aussi l'ouvrage de J. W. Hassel Jr. présenté ici même 49, 250). Le présent travail exploite une autre veine, celle des devinettes qui renseignent sur le folklore, la langue populaire et les jeux de mots du 15e s. Leur avantage est de regrouper des phrases clairement ambiguës sans risque de rechercher un double sens là où il n'y en a peut-être pas, et aussi de donner une solution, ou au moins une piste, dans la réponse qui les accompagne.

Br. Roy a donné l'édition d'un ensemble de *devinettes* de la 2e moitié du 15e s. (*Devinettes françaises du moyen âge,* 1977), qui offre un riche matériel au lexicographe. K. Baldinger a déjà montré ici même à deux reprises ce qu'on pouvait en tirer (RLiR 46, 331 et 48, 5) ; nous avons dans le présent article une première synthèse qui annonce déjà des compléments à paraître. Le premier volet dresse une typologie des types de devinettes reposant sur l'homonymie ou la polysémie [241-275]. Le second est constitué d'un glossaire [284-301], suivi d'un complément [301-305]. Il y a là un supplément aux dictionnaires que devront consulter tous les éditeurs de textes aux prises avec des tournures obscures (1). L'ensemble est excellent, toujours précis et très riche. Les textes sont interprétés en profondeur sans rien dissimuler des difficultés. L'utilisation de ce

(1) V. déjà ici même 49, 249 et 250.

très riche matériel est facilitée par un Wortregister exhaustif dont seul la situation entre les deux articles 276-281 est surprenante. Je signalerai deux détails : p. 283 n. 6 à propos de *cope* qu'on lira *çope* « achoppe » cf. FEW 12, 2, 346b ; — p. 300 *tenneue* se lira plutôt *tenneve* et on renverra à FEW 13, 1, 228b.

Gilles ROQUES

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, publiés sous la direction de B. Quemada, 2e série, fascicule 25. Datations et Documents lexicographiques, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck, 1984, in-8°, XIX + 261 pages.

Cette livraison se range dans la série des fascicules à auteurs multiples. Pas moins de vingt-sept chercheurs de divers pays y ont collaboré. Les ouvrages dépouillés sont à peu près tous modernes, la plus grande part étant donnée aux écrits des XIXe-XXe siècles. Leur variété est extrême. Les dictionnaires de langue ont encore été mis à contribution, *Trévoux* 1752 (*protrygées, prytanat*), mais surtout *Boiste* dans ses diverses éditions (*heptamètre* 1829, *lisseau* 1803, *palombin* 1819) et le *Complément du Dict. de l'Ac. fr.*, 1842 (*décuvaison, landole, néphrolithotomie*). Ici et là sont mis à profit *Guérin* 1892 (*macrochilie*) et le *Larousse du XXe siècle* (*maquerellier*). Les dictionnaires bilingues, si souvent à l'affût des néologismes, n'ont pas été oubliés (*demi-saison* 1769, *préfecture* 'résidence du préfet' 1802, *radiobalisage* 1943). Deux ouvrages techniques ont été particulièrement sollicités, le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*. éd. de Paris 1816-1819 (*guaco* 1817, *muntjac* 1818, *vernis du Japon* 1819) et le *Dictionnaire des termes techniques de médecine* de Garnier et Delamare (*isocorie* 1909, *leptospirose* 1945, *mégacôlon* 1901). Les romanciers fournissent un bon stock de mots. Le plus souvent cité est Balzac (*demi-bourgeois* 1830, *musiquer* 1841, *parlotterie* 1842), puis viennent les Goncourt (*louchon* adj. 1884, *nostradamiser* 1851, *passionnette* 1884). Mérimée apporte *paléographique* 1835, Bourget *rabibochage* 1930, Gyp *plissoté* 1894, Duhamel *radiologiste* 1922, Genevoix *mimétiquement* 1926. Chez Flaubert, c'est la correspondance qui a été passée au crible ; elle donne, entre autres, *ganachisme* 1854, *limbique* 1850, *marmontellien* 1854. On a retenu, de Verlaine prosateur, un certain nombre de néologismes (*estrambote* adj. 1893, *macabrerie* 1893, *se quolibetter* 1891). Des traités scientifiques de toute sorte apportent aussi leur contribution. Un sort a été fait aux travaux de P. A. Latreille, qui a donné leur nom savant à un grand nombre d'insectes (*orycte* 1804, *osmie* 1810, *phalérie* 1804, *rhynchite* 1810, *rhyphe* 1810, etc.). Mais l'originalité de ce fascicule tient peut-être au nombre et à la variété des périodiques dépouillés. On va de *La Révolution prolétarienne* (*journée continue* 1929) au *Figaro* (*mur maître* 1964), de la *Nouvelle Revue française* (*néo-matérialisme* 1929) à *Elle* (*kalgan* 1964), du *Monde* (*parcellisation* 1963) à *Paris-Match* (*portrait-robot* 1959), en passant par les *Lectures pour tous* (*kibeh* 1905).

Si l'on examine maintenant le vocabulaire retenu, on trouve un nombre relativement restreint de termes à usage général (*bleu-ciel* 1797, *câlinerie* 1829, *épicerie* (magasin) 1855). En revanche, beaucoup d'expressions familières, souvent négligées par les dictionnaires, ont trouvé leur place (*avoir le moral* 1917, *bête comme chou* 1934, *faire le diable à quatre* 1644, *garder une dent* 1843, (*être*) *logé à la même enseigne* 1773, etc.). Quelques hapax ont pour principal intérêt de montrer dans quelle mesure la dérivation est libre en français (*idéicidement* 1891, *innoçâtre* 1895, *lazziner* 1783). La grosse masse des termes relevés appartient assurément à la langue technique. Se rattachent à la médecine *nervosité* 1834, *prolapsus* 1800, *tendinite* 1909 ; à la physique, *radar* 1948, *sonomètre* 1883, *stéréophonie* 1944 ; à la chimie, *ammélide* 1838, *minéralisant* 1774, *strontique* 1838. Quelques termes de linguistique apparaissent : *dialectologique* 1882, *labiale* 1797, *structuraliste* 1951. La littérature fournit *cervantesque* 1930, *hugotique* 1853, *rimbaldisme* 1945. L'histoire est représentée par *napoléonien* 1814, *orangiste 1800, stalinisme* 1929 ; la géographie, par *nord-américain* 1849, *subdésertique* 1928, *tombolo* 1909. *Sphèrophone* 1956, *suite* 1826, *violoniste* 1819 appartiennent au vocabulaire de la musique ; *calypso* 1957, *cancan* 1821, *rock'nd roll* 1964 à celui de la danse. Art nouveau, le cinéma a sa terminologie particulière : *cinémascope* 1953, *filmologue* 1946, 1948, *programmation* 1921. La mode est peu représentée (*bikini* 1946). La politique contemporaine l'est davantage (*antisoviétique* 1929, *casque bleu* 1960, *chrétien de gauche* 1950). Notre civilisation se caractérise par un grand nombre d'inventions, d'où ici *air conditionné* 1930, *avion stratosphérique* 1943, *dégivreur* 1939, *microfiche* 1953, *télécommandé* 1945. L'évolution sociale a apporté le *congé de maternité* 1911, la *préretraite* 1964 ; elle tend au *rajeunissement des cadres* 1917 ; elle peut provoquer la *grève tournante* 1963.

En conclusion, fascicule varié et intéressant. On en retiendra surtout, mais non uniquement, la datation de beaucoup d'expressions familières, du vocabulaire de l'entomologie, de mots caractéristiques de la civilisation contemporaine.

Notes de lecture, doutes et adjonctions. Les abréviations sont en principe celles du *FEW*. ARABADJI (t. turc : cocher), 1871. Comme citation de mot turc, *arabagis*, ca. 1574, in *Mélanges J. Pohl*, Bruxelles 1980, 21. — BACCHÉIDE. C'est, dans le texte de Balzac, le nom propre d'un poème qu'on propose d'écrire. — BIGORNIAU (pop. : Auvergnat), 1882, semble bien une variante de *ligorniau* 'maçon' (1876) et 'Limousin' (1900), relevé par G. Esnault, *Dictionnaire historique des argots français*, Paris 1965. — BOUDJOU (ar., monnaie), 1842. Var. 1788-1790 : à Alger, « Une poule vaut un *temin bougiou*, 9 sols », J.-M. Venture de Paradis, B.N., ms. fr. 9134, éd. J. Cuoq, *Tunis et Alger au XVIIIe siècle*, Paris 1983, 130. — CHAOUCH (t. turc, civil. étr., en Afrique du Nord), 1854, var. *tchaou*, 1841. Nous avons signalé, pour Tunis, « ung chaous », 1583, et pour Alger, « ses Chaoux », 1637, *Mélanges P. Imbs*, Strasbourg 1973, 131. La forme moderne *chaouch* se lit, pour Alger, en 1788-1790, chez Venture de Paradis, éd. citée, 139, etc., à côté de *chiaouchs*, pl., 150, *chiaoux*, sing., 175. Venture utilise

aussi, en contexte français, *bachchaouch* 'chaouch principal', 191, etc., *bachchaouch,* 192, et *chaouchlik* 'poste, fonction de chaouch', 173, etc. — CHÂTAIN(-) CLAIR, forme mod., 1829. 1721 : « On dit *châtain-clair, châtain-cendré* », *Trév* sous *chastain.* — CONSTRICTEUR(S) (erpétol.), 1834. 1818 : « CONSTRICTEURS, *Constrictores.* (Erpétol.) M. Oppel désigne sous ce nom le second sous-ordre des ophidiens [. . .]. Tels sont les genres BOA et ERYX », *DSN* X, 300. Source : « Constrictores. [. . .] 4. *Genus.* Eryx, Daudin. [. . .] 5. *Genus.* Boa, Linné », M. Oppel, *Sur la classification des reptiles,* Paris, 48-49, extrait des *Annales du Museum d'histoire naturelle,* XVI, 1810. — CORROSOL (sc.), 1905. Il s'agit de l'Anona muricata L. et espèces voisines. *Friederici*[2], 212a, relève dans des récits de voyageurs français *coraçon, corason* 1599, *Corasol* 1658, *Corosol* 1648, 1667, *carosols,* pl. 1678, etc. — CREVETTINES (crust.), 1810. An X [1801-1802] : « FAMILLE SECONDE. CREVETTINES ; *gammarinae.* Corps formé d'une suite d'articles de longueur à peu près égale », P. A. Latreille, *Histoire naturelle des crustacés et des insectes,* Paris an X-an XIII, III, 38. Création probable. — DÉCHALER 'descendre très bas, en parlant de la mer', 1842. 1831 : « DECHALER, v.n. Se dit d'un bâtiment échoué en parlant de la partie de sa carène démergée. On dit la mer a beaucoup déchalé, pour faire remarquer qu'elle est descendue très bas », J. B. P. Willaumez, *Dictionnaire de marine,* Paris. La seconde phrase ne se lit pas dans l'édition de Paris 1825. — E.O.R. (milit. : élève officier de réserve), 1948. Usuel en 1937-1938, quand, étudiant à Lyon, nous suivions des cours de préparation militaire. — EXTRA-CONJUGAL, 1825. Manque le texte. — FRANCOPHONE, 1880. La citation fournit aussi une précieuse attestation de *francophonie* 'ensemble de ceux qui parlent français', mot signalé en 1959 par le *TLF.* — GINGOULE (bot., champignon : chanterelle), 1816. 1793 : on connaît la girolle « en France sous différens noms [. . .], tels que ceux [. . .] de *gingoule,* comme pour dire plante naissant pour le palais (*gula*) », J.-J. Paulet, *Traité des champignons,* Paris 1790-1793, II, 129. — GIRILLE 'chanterelle' et var. *gérille,* 1816. On a relevé *gerille* en 1676, *gérille* en 1790, *RLiR* 47, 1983, 462. — GOURABE. Notez que l'attestation de 1679 est une citation de la langue des Maldivois, non un mot français ; v. *ZrP* 92, 1976, 101. — HILARODIE (litt.) et *hilarode,* 1721. Var. 1657 : « Ce qui est d'autant plus vraysemblable que l'*Hilaroedie,* que Vossius dit estre la méme que l'*Hilaro-Tragédie* & la *Magédie* ont esté deux Poësies de cette sorte, chantées & dansées sur les Theatres par ceux qu'ils nommoient *Hilaroediens, & Magediens* », abbé F. d'Aubignac, *La Pratique du théâtre,* Paris, 197. G. J. Vossius écrit *hilarodia, hilarodus,* qu'il a tirés du grec, *Poeticarum Institutionum libri tres,* Amstelodami 1647, 107-108. — HILARO-TRAGÉDIE, 1721. 1657. V. l'article précédent. Forme de Vossius, tirée du grec : *hilarotragoedia, op. cit.,* 106. — HYSTÉROMANIE, 1803. Signalé à cette date par M. Höfler, *Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen,* Tübingen 1972, 19. — KOUMIS. Bonne rectification, qui montre que *komiisz* (1663) est une pure citation du tartare. Voici une ébauche d'emprunt pour *koumiss,* relevé à la date de 1832, *DDL* 16, 211. An VII [1798-1799] : « C'est quand elle [sc. la liqueur] est parvenue à cet état, qu'on l'appelle *kumiss,* ou *koumiss* », C. Lefebvre, traducteur de l'anglais de W. Eton,

Tableau historique, politique et moderne de l'empire ottoman, Paris, I, 289. — LAMELLICORNES (entomol.), 1817. 1806 : dans les coléoptères, « IVe. Famille. Lamellicornes ou Pétalocères », A. M. C. Duméril, *Zoologie analytique,* Paris, 201. — LANDOLE (rég. Midi, ichtyol.), manque t. lex., 1842. Voir le *FEW* IV, 436a. Relevé comme mot marseillais en 1822, *DSN* XXV, 230. — LAPILLI (ital., géol.), var. *rapillo,* 1817. 1788 : « au-dessous de ces cendres, reposent plusieurs couches successives de *rapillo* blanc, ou fragmens de pierres ponces, de tuf gris & d'argile rouge », D. de Dolomieu, *Mémoire sur les Iles Ponces,* Paris, 42. — LIOUBE (mar.), 1687, Desroches. Déjà relevé dans le *FrMod* 26, 1958, 54a. — LIPÈTE (pop. : Limousin), manque t. lex., 1882. Var. de *lipette* 'maçon', 1878, in Esnault, *op. cit.* — MACROSTICHE (diplom.), 1721. 1704 : au concile d'Antioche, les Eusébiens « en firent encore une nouvelle [formule de foi], qui pour sa longueur fut nommée Macrostiche ou à longues lignes », Cl. Fleury, *Histoire ecclésiastique,* Paris 1691-1738, III, 339. — MAGHRÉBIN, n. pr. (n. de peuple), 1931, var. *Magribleu,* 1643. F. Nasser a recueilli *Moresgabin(s)* 1512 [corriger en : 1530 (?)], *Maugarbin(s)* 1651, *Magrebin* 1664, *Mogrebin(s)* 1686, *Emprunts lexicologiques du français à l'arabe,* Beyrouth 1966, 531, n. 4. — MAGNANIER, 1818, var. *magnagnier,* 1816. 1763 : « On appelle en terme de l'Art, Chambrée, Nourriture, ou Education une certaine quantité de Vers à soie élevés dans un ou plusieurs appartements sous la direction d'un Magnaguier [sic] qui est le Chef de l'éducation ou de la Chambrée », P. A. Boissier de Sauvages, *Mémoires sur l'éducation des vers à soie,* Nismes, I, 2. Pour MAGNANERIE (*DDM*[4] : 1841 ; *PR* : 1838), on trouve : « Les Auteurs de Magnaguerie [sic] (*b*) n'ont pas sans doute été persuadés de quelle importance il étoit de bien couver », en note : « (b) Ce terme est usité dans nos Cantons pour exprimer ce qui concerne les Vers à soie ou l'art de les élever », id., *ibid.,* I, 2-3. — MATERNITÉ, s. f. (maison d'accouchement), 1814. Notez la majuscule ; ne serait-ce pas ici le nom propre d'un hôpital ? — MOZABITE (n. de peuple), 1839. Var. 1788-1790 : « Les Mozabis dans le Sahara ont aussi la même langue et les mêmes dogmes particuliers que ceux de Jerba et de Monastir », Venture de Paradis, éd. citée, 93, note. Var. 1836 : « Les Turcs et les Mazabis se portaient au Kraitlenn au-delà des avant-postes », A. Berbrugger, *Relation de l'expédition de Mascara,* Paris, 29. — NEPÈTE (bot.), 1803. Dans le texte cité, *népète* est donné pour synonyme de *cataire,* soit Nepeta cataria L. Au sens de 'calament népéta, Calamintha nepeta Savi', var. XVe s. : « Calament. [. . .] C'est une herbe qui est autrement appellee nepite », *GHerbier* n° 87. 1548 : « mays [pouliot] femeau, & sauuage autremant dict Nepete [a des fleurs] blanches », E. Fayard, *Galen de la faculté dez simples medicamans,* Limoges, VI, 71 ; « La seconde [espèce de calament] dicte nepete », VII, 1 ; var. « A defalhant dictame surrogerez nepite », VI, 80. — ORIGÉNISME et var. *origénianisme,* 1721. 1698 : « C'est ce qu'il faut raconter maintenant, sans toutefois entrer dans l'histoire de l'Origenisme », L. Doucin, *Histoire du Nestorianisme,* Paris, 400. Var. 1704 : « L'*Origenianisme,* soit vray soit faux se répandit principalement parmi les Moines d'Egypte », *Trév,* sous *Origenistes.* — ORIGÉNISTE, 1704, 1698 : « . . . par la découverte que fit Pélage d'un grand nombre d'Origenistes dans le Monastere même de S. Sabas », Doucin, *op. cit.,*

400. — PANHELLÉNIES, 1818. 1765 : l'empereur Hadrien « institua en même tems des fêtes & des jeux appellés *panhellénies* », *Enc* XI, sous *panhellénien*. — PORCELAINIER (métier). L'attestation de 1818 correspond-elle à ce sens ? — PROTOPAPA (relig. orthodoxe gr.), 1791-98, var. *protopape*, 1818. Var. 1752 : « *Protopapas*. s. m. C'est le nom du plus grand Prince de l'Eglise de Constantinople après le Patriarche », *Trév*. Adjonction de l'édition. — PSEUDOPODE (crust.), 1819. An X [1801-1802] : « Ordre cinquième. Pseudopodes », « Delà vient le nom grec de *pseudopodes*, fausses pattes, que j'ai donné à cet ordre », Latreille, *op. cit.*, IV, 256. Création. — PSI (entomol.), 1775. 1762 : « 91. PHALAENA. [. . .] *Le psi* », E. L. Geoffroy, *Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris*, Paris, II, 155. — RÉPARITION (réapparition), *Boiste* 1803. 1802 : « REPARITION. s. f. Action de reparoître », J.-Ch. de Laveaux, *Dictionnaire de l'Académie françoise*, Paris. Ces deux dictionnaires ne mettent pas d'accent sur l'*e* initial. — RIFLER (technol.), 1818. 1765 : « RIFLER, *en terme de Doreur* ; c'est l'action d'adoucir au rifloir plus ou moins rude, une piece qu'on veut blanchir », *Enc* XIV. — SCOPÉLISME (occult.), 1752. 1625 : « Puisque le paysan Furius Cresinius accusé pardeuant le peuple Romain d'auoir vsé du Scopelisme sur les terres de ses voisins . . . », G. Naudé, *Apologie pour tous les grands personnages qui ont esté faussement soupçonnez de magie*, Paris, 57. — TABLIER (anat.), 1824. Le texte cité fait allusion à un mémoire manuscrit de F. Péron, lu devant l'Académie des Sciences en 1805. Ce dernier est résumé en 1816 par L. de Freycinet : « il résulte, 1.° Que cet organe singulier désigné *improprement* sous le nom de *tablier des Hottentotes*, existe bien certainement chez les femmes d'une autre peuplade », *Voyage de découverte aux terres australes*, Paris 1807-1816, II, 305. — THÉATROMANIE, 1791-98. 1782, dans Höfler, *op. cit.*, 44 et 52. — THORA, div. var., 1666, 1817. « Thore », milieu du XIVe s., et « Tore », fin du XIVe s., in *Mélanges J. Horrent*, Liège 1980, 13. — TIMBALIER, Furetière, 1690. Ce dernier définit le mot par « Qui joüe des timbales ». C'est ce que dit à sa façon F. Pomey en 1671, lexicographe auquel renvoient, pour ce mot, *Robert*, *DDM*[4], *PR* et *GLLF* : sous *Timbalier*, on lit : « Voyez Tymbalier », et sous *Tymbalier*, les traductions latines : « Hic Tympanotriba, *vel*, Tympanista, ae ». *Rich* 1680 donne la définition française : « Celui qui bat la timbale ». — TOQUE, var. *tocque*, 1432. C'est là la date des faits rapportés. Selon l'éditeur Ch. Schefer, le récit a été rédigé en 1455-1457 et le ms. le plus ancien est de 1460. — YATISI, s. m. (t. turc, civil. étr.), av. 1740, Du Loir, in *Trév* 1740. Dans *Les Voyages du Sieur Du Loir*, Paris 1654, 138, il s'agit d'un mot turc cité et traduit : « à l'heure [. . .] de *Akcham* & de *Yatisi, du soir & du coucher* ». *Trév* 1732 cite inexactement, comme cela lui arrive, et fait du mot turc un mot français. — ZOÉ (crust.), 1810. An X [1801-1802] : « ZOÉ, ZOEA, Bosc », « Le genre de la zoé a été établi par Bosc, sur des crustacés qu'il a découverts dans la grande mer, entre l'Europe et l'Amérique », L. A. G. Bosc, *Histoire naturelle des crustacés*, Paris, II, 135. Création.

Complément (lettre M). Beaucoup des dates proposées n'ont, naturellement, qu'un caractère provisoire. MALACIE 'appétit dévorant', *FEW* VI, 1, 79a, cette

forme : 1732. 1653 : « la Malacie, ou vn dereglement d'appetit qui se porte à desirer des choses absurdes », E. Renaudot, *L'Antimoine iustifié et l'Antimoine triomphant,* Paris, 345. Date selon Cioranescu, XVIIe s., 58749. — MAREMME 'terrain marécageux en Italie', nom commun, *RLiR* 47, 1983, 467 : 1803. Var. 1788 : « C'est peut-être ce phénomène qui produit la chaleur & les exhalaisons des *Lagoni* dans les *maremes* de Sienne », Dolomieu, *op. cit.,* 34, note ; « dans les *lagoni* des *maremes* de Sienne en Toscane », 35, note 1. — MARGUERITE BLANCHE 'marguerite des prés, Chrysanthemum leucanthemum L.', *FEW* VI, 1, 325a : 1546. 1541 : « Marguerites blanches », sous-titre marginal, C. Gesner, *Historia plantarum et vires,* Parisiis, 61. — MARIE 'soude', *FEW* VI, 1, 336a : 1765. P. Barbier l'explique par *Almeria* et le signale chez Pomet, d'après Rolland, *BarbierProc* II, 1, 12, n. c. En 1694, en effet : « La Soude se fait d'une plante qui croit le long de la mer, que les Botanistes appellent Kali, & des Ouvriers qui la brûlent la Marie », P. Pomet, *Histoire générale des drogues,* Paris, I, 167. — MARIÉE 'esp. de noctuelle', *FEW* VI, 1, 349b-350a : 1845. 1823 : « *Mariée.* (Entom.) C'est le nom françois d'une noctuelle, *noctua sponsa, noctua pronuba* », *DSN* XXIX, 149. — MARION LA REUCHE 'rouge-gorge', *FEW* VI, 1, 340b : Orl. *marion la reuche* [la rouge] (> nfr. *marion-lareuche* (AcC 1840 ; Lar 1873). 1767 : on nomme le rouge-gorge « à Sandillon près d'Orléans ; *Marion la Reuche* », F. Salerne, *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie,* Paris, 233. D'où en 1823 : « *Marion lareuche* (Ornith.), nom vulgaire du rouge-gorge, *motacilla rubecula,* Linn., dans les environs d'Orléans », *DSN* XXIX, 150. — MARISQUE 'petite tumeur', *FEW* VI, 1, 347b : ca. 1740. 1548, à propos de la scrofulaire : « Lez experiances monstrent ceste herbe consumer fics, escrulees [sic] & marisques », Fayard, *op. cit.,* VIII, 93. 1549 : « contre fics, hemorrhoides endurcies, ou marisques, & strumes », « contre fics, marisques & strumes », *Fousch* 333D. — MARMAILLE 'petit enfant', *FEW* VI, 1, 357b : 'petit garçon' 1560. 1553 : cueillir la graine d'écarlate « est ouurage de pasteurs & petites marmailles, les plus grands ne s'y veulent amuser », *BelonObs* 19 r°. — MAROUFLE, *FEW* VI, 1, 359b : 1534. Var. 1532 : à Valence, « les marroufles de la vile batoyent les escholiers », « lesdictz marroufles », F. Rabelais, *Pantagruel,* in *Œuvres,* éd. P. Jourda, Paris 1962, I, 242. — MARRE, Esnault, *op. cit.* : *j'en ai mar* 'je suis excédé' 1895, *j'ai mon mar* 'je suis rassasié' 1901. 1882 (16 sept.) : « J'en ai mon marr' des jeux d'argent », L. de Bercy, « Le Rameneur », in *Le Chat noir,* 4b. — MARROCHEMIN 'marrube vulgaire, Marrubium vulgare L.', *FEW* VI, 1, 377b : 1570, var. *marochemin* 1596. Var. 1549 : « Marrubium [en latin]. Marochemin [en français] », *Histoire des plantes de M. Leonhart Fuschsius, auec les noms Grecs, Latins, & Francoys,* in-8°, Paris, 346. 1565 : « ou de decoction de marrochenin [sic], & de semence d'ache », *Vallamb* 259 : « de marrochemin », 360. — MARROIL et var. 'id.', *FEW ibid.* : *maroil* fin XIIIe s., *marroil, maruil* AntidNic. XIIIe s. : « maroil », in C. de Tovar, *La Lettre d'Hippocrate à César,* thèse de Strasbourg (1967), dactylographiée, 403 ; « maruil », 295 ; « marul », 294. Fin XIIIe s. : « marroil », *ibid.,* 347 ; « marroyl », 346. Ca. 1300 : « maroel », *ibid.,* 385. 1re moitié du XIVe s. : « marroil blanc », *ibid.,* 531 ; « marroille », 533. — MARRON ÉPINEUX 'conchifère du genre chame', *FEW*

VI, 1, 371b : 1791. 1775 : « *Maron epineux* ou *Maron d'Inde,* ou *Chataigne en cosse.* [. . .] C'est une coquille bivalve du genre des cœurs », Ch. E. Favart d'Herbigny, *Dictionnaire d'histoire naturelle,* Paris, II, 319. — MARRON NOIR 'esp. d'agaric', *FEW ibid.* : 1818. 1793 : « Le Marron noir [. . .] dont la couleur est marron foncé en dessus, avec des feuillets d'abord roux, ensuite noirs », Paulet, *op. cit.,* II, 201. — MARRON RÔTI 'esp. de limaçon de mer', *FEW ibid.* : 1768. 1742 : « Voici le Limaçon le plus rare de cette Planche à la lettre L, son fond jaunâtre avec des taches & des lignes d'un brun sali, le rend semblable à un maron rôti dont il a retenu le nom », *Argenv* 254-255. — MARROUGE 'marrube vulgaire, Marrubium vulgare L.', *FEW* VI, 1, 377ab : *marrouge* HMond, *marroge* AntidNic, *marou* 1677, *marrochouin* ca. 1550, Anam *marroge blanc* HaustMed. XIIIe s. : « marroge », *Le Livre des simples médecines,* éd. P. Dorveaux, Paris 1913, 17 ; « marroge blanc », 64. Ca. 1300 : « marrouge », *La Chirurgie de l'abbé Poutrel,* éd. Ö. Södergård, Stockholm 1980, 53. 1541 : « Marrou », Gesner, *op. cit.,* 149. 1549 : « Marrouchin », *Stirpium imagines Leonharti Fuschsii . . . auec les noms grecz, latins, allemans et françoys,* Lyon, 339. — MARRUBE et var. 'id.', *FEW* VI, 1, 377b : *marrubium* 1538, *marrubin* 1551. Milieu du XIVe s. : « maroubie » in Tovar, *op. cit.,* 583. 1535 : « quod nomen etiam vulgaris sermo retinet, *du marrubium* », Ch. Estienne, *De Re hortensi libellus,* Parisiis, 58. 1549 : du marrubin noir et puant, « On la appellé [. . .] noir a raison de la tige ayant couleur noire, au regard du Marrubin », *Fousch* 56A ; original de 1542 : « qui niger est Marrubij respectu », 153. 1571 : « Marrubie », *Gallo* 143. — MARRUBIN NOIR 'ballote fétide, Ballota foetida Lmk', *FEW ibid.* : 1549. 1543 : « Gallicè *Du marrubin noir* », L. Fuchs, *De Historia stirpium commentarii insignes,* Parisiis, 68 v°. — MARS 'esp. de papillon de jour', *FEW* VI, 1, 392a : 1803. 1762 : « 29. PAPILIO alis subangulatis [. . .]. *Le mars* », Geoffroy, *op. cit.,* II, 61. — MARTEAU 'massette, Typha L.', *FEW* VI, 1, 310b : 1564. 1543 : « Typha in stagnis frequens, Marteau quibusdam dicitur, quòd flos dura densitate longus, mallei formam & pondus imitetur », Fuchs, éd. citée de Paris, 332 v°. Scholie du commentateur français anonyme. — MARTINOLLE 'rainette verte', *FEW* VI, 1, 386b : 1840. 1818 : « *Martinolle.* L'un des noms vulgaires de la *Raine verte, Hyla arborea* », *NDHN*[2] XIX, 429. — MARUM 'marum mastic, Thymus mastichina L.', *FEW* VI, 1, 368b : 1694. Var. 1548 : « Maron. Marum [en latin]. Vulgayre. Maron. Mastic herbe », « Maron est branchue herbe vulgayremant appellee mastic », Fayard, *op. cit.,* VIII, 185. — MASCARILLE 'esp. d'agaric comestible', *FEW* VI, 1, 437b : 1793 et XXI, 165b 'champignon de couche' : 1867. 1676 : « *Fungus* in metam fastigiatus albus, fusco tinctus *Pin.* vulgò *mascarille* », P. Magnol, *Botanicum monspeliense,* Lugduni, 102. Paulet explique : « C'est ce qu'on appelle, en France, le *champignon masqué* ou *mascarille,* parce que sa tête brune & quelquefois entr'ouverte par des gersures, se trouve avoir, à peu-près, la forme d'un masque », *op. cit.,* I, 56. — MASTICATOIRE s. m., *FEW* VI, 1, 460a : 1549. 1542 : « Mais les gargarismes, & masticatoyres, ilz [sc. les Grecs] les appellent touts par une mesme nomenclature (c'est à dire par ung mesme nom) apophlegmatizonta », J. Canappe, traducteur du latin, *Deux Livres des simples de Galien,* Lyon, 69. Le passage fournit aussi une nouvelle datation pour NOMENCLATURE,

glosé ici par 'nom' ; cf. *FEW* VII, 179a : *nomenclature* 'catalogue de personnes, d'objets, de faits' 1559. — MASTICHIN et *masticin* 'de mastic', non relevé par *FEW* VI, 1, 461a. 1574 : « hormis le Mastic, lequel estant dissous en huile, ne reuient iamais à sa premiere nature, sinon qu'on le face cuire à force de feu, ce qu'on peut remarquer en l'huile Mastichin », A. Caille, traducteur du latin de J. Dubois, *La Pharmacopée,* Lyon, 201-202 ; « Les pilules mastichines », 448 ; « l'huile masticin », 458. — MATELOT 'coquille du genre cône', *FEW* XVI, 543b : 1843. 1818 : « *Matelot.* Nom vulgaire d'une coquille du genre *cône* (conus classiarius) », *NDHN*[2] XIX, 448. — MAUVE SAUVAGE 'guimauve, Althaea officinalis L.', *FEW* VI, 1, 129a : 'malva sylvestris' depuis 1542. 1541 : « Maulue sauluage offic. bismalua, vulgo maluauisce & guimaulues », pour traduire « Althaea », Gesner, *op. cit.,* 14. — MAXILLAIRE 'orchidée du Pérou', *FEW* VI, 1, 562a : 1812. 1803 : « MAXILLAIRE, *Maxillaria.* Genre de plantes de la gynandrie diandrie, et de la famille des ORCHIDÉES », *NDHN* XIV, 209. Le genre latin *Maxillaria* a été établi par I. Ruiz-Lopez et J. Pavon : « Genus *Maxillaria* a Nectarii forma nominavimus », *Florae peruvianae et chilensis prodromus,* Madrid 1794, 116b. — MÉANDRINE 'genre de polypier pierreux', *FEW* VI, 1, 18b : 1828. An IX [1800-1801] : « XIe GENRE. MEANDRINE. *Meandrina.* Polypier pierreux en masse simple », J.-B. de Lamarck, *Système des animaux sans vertèbres,* Paris, 372. Création. — MÉDIATE (INSERTION), *FEW* VI, 1, 594b : 1845. 1823 : « MEDIATE (INSERTION). (*Bot.*) L'insertion d'un organe est médiate, lorsque cet organe adhère par sa base à un autre organe, qui, dans ce cas, semble le supporter », *DSN* XXIX, 386. — MÉDIMNE, *FEW* VI, 1, 614b : 1611. 1550 : « Le Medimne Attique contient 12 Hemiettes », Guéroult, *op. cit.,* introduction non paginée sur les poids et mesures. — MÉDUSAIRE(S) 'section de l'ordre des radiaires, qui comprend les méduses', *FEW* VI, 1, 632b : 1840. 1816 : « Deuxième section. Radiaires médusaires », J. B. de Lamarck, *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres,* Paris 1815-1822, II, 485 ; « les *médusaires,* dorénavant, devront être considérées comme constituant une famille naturelle, dans laquelle on distingue plusieurs genres particuliers », II, 486. Création. — MÉGÈRE 'papillon d'Europe', *FEW* VI, 1, 640b : 1840. 1823 : « MÉGERE [sic]. (*Entom.*) Nom d'une espèce de lépidoptères du genre Papillon », *DSN* XXIX, 425. — MÉLILOT 'mélilot officinal, Melilotus officinalis Lam.', *FEW* VI, 1, 661b : var. *mellilot* XVe s. Ca. 1300 : « prenez les .iiij. poulieuls et mellilot », ms. publié par P. Meyer, in *R* 44, 1915-1917, 174. — MÉLILOT D'ALLEMAGNE 'mélilot bleu, Trigonella caerulea (L.) Ser. = Melilotus caerulea Pers.', *FEW ibid.* : 1823. 1549 : à propos du second mélilot, « Nous l'avons icy appellé Melilot d'Alemaigne, pource que des Allemans doiuent vser d'iceluy & non du premier », *Fousch* 200B. Calque de la dénomination latine créée par L. Fuchs : « Hoc sanè genus nos Melilotum Germanicam uocauimus », *De Historia stirpium commentarii insignes,* Basileae 1542, 526. MÉLILOT D'ITALIE 'Melilotus italica Lam.', non retenu par le *FEW,* apparaît aussi dans *Fousch* 200B, comme traduction de « Melilotus Italica », autre création de Fuchs, éd. citée de 1542, 530. — MÉLIQUE 'genre de graminée', *FEW* VI, 2, 87b : cette forme, depuis *Valm* 1791. 1571 : « Ie ne trouueray ia bon que ceste melique soit mise en telle assiette de labourage », « Non seulement

vault il mieux de semer les choses qu'auez dites que la melique, puis qu'en toute saison elle est si dommageable aux terres », *Gallo* 50. — MELLIQUE (ACIDE), *FEW* VI, 1, 651b : depuis 1829. 1818 : « L'acide mellique ou mellitique découvert par Klaproth est-il un acide végétal ? », *NDHN*[2] XX, 103. — MELLITATE(S), *FEW* VI, 1, 651b : 1836. 1824 : « MELLITATES. (*Chim.*) Combinaisons salines de l'acide mellitique avec les bases salifiables », *DSN* XXX, 3. — MELLITIQUE (ACIDE), *FEW ibid.* : cette forme, 1845. 1818, v. *supra* sous MELLIQUE. — MELONIE 'genre de coquille univalve', *FEW* VI, 1, 684b : 1829. 1808 : « LE MELONIE. *Caractères génériques.* Coquille libre, univalve, cloisonnée, en disque », P. Denys de Montfort, *Conchyliologie systématique,* Paris 1808-1810, I, 67. Création. — MEMBRE VIRIL, *FEW* VI, 1, 690a : au pl., Montaigne. 1549 : « Selon ces propos Martial & Catulle ont vsurpé en leur vers & poesies ce nom icy Passer, pour le membre viril », *Fousch* 300A. — MENTHE A BOUQUET 'balsamite, Tanacetum balsamita L.', *FEW* VI, 1, 730b : *Besch* 1845. 1818 : « Les MENTHES A BOUQUETS (*menthae corymbiferae*), qui répondent à la balsamite (*tanacetum balsamita,* Linn.) et à l'achillée agérate », *NDHN*[2] XX, 147. La dernière plante est l'achillée visqueuse, Achillea ageratum L. En 1824, le *DSN* indique seulement : « *Menthe à bouquets.* (*Bot.*) Nom vulgaire de la balsamite odorante », XXX, 46. Il est suivi par *Besch* 1846, qui met *bouquet* au singulier. — MENTHE DE CHAT 'cataire, Nepeta cataria L.', *FEW* VI, 1, 730a : cette forme, 1845. 1818 : « MENTHE DE CHAT. C'est la CHATAIRE (*nepeta cataria,* Linn.) », *NDHN*[2] XX, 150. — MENTHE SAUVAGE probablement 'Mentha silvestris L.', *FEW ibid.* : 'menthe' 1557. Fin du XIIIe s. : « pernez [. . .] mente sauvage, savine, rue ». in Tovar, *op. cit.*. 368. Identification à l'aide de P. Fournier, *Le Livre des plantes médicinales et vénéneuses de France,* Paris 1947-1948, III, 12. En 1542, Gesner indique nettement : « Menthastrum, mentha syluestris [. . .]. *De la mente sauuage* », *Gesn* 62 v°-63 r°.

Raymond ARVEILLER

Charles BERNET, *Le Vocabulaire des tragédies de Jean Racine. Analyse statistique.* Travaux de linguistique quantative publiés sous la direction de Charles MULLER, Genève, Slatkine - Paris, Champion, 1983, 385 pages.

Cette étude, que M. Charles BERNET a présentée comme thèse pour le doctorat de 3e cycle, vient opportunément s'ajouter au nombre déjà grand de celles qui depuis une vingtaine d'années ont été consacrées à une description quantitative du vocabulaire des grands textes littéraires.

L'auteur nous avertit dans son introduction que « c'est l'existence de l'*Etude* de Ch. Muller sur les trente-deux pièces de Corneille qui a déterminé le thème de cette recherche. Nous n'échapperons donc pas au célèbre parallèle entre les

deux grands classiques ». Voilà donc un excellent travail, clair et précis, dont l'intérêt est en effet double : s'il permet indubitablement une meilleure connaissance des œuvres de Racine, il fournit aussi de nombreux éléments permettant d'établir d'intéressantes comparaisons avec les tragédies de Corneille. L'ouvrage comprend trois parties principales auxquelles s'ajoutent un tableau de la distribution des fréquences, un index statistique (vocabulaire commun et noms propres), ainsi qu'une liste du vocabulaire caractéristique.

Dans la première partie, après avoir rappelé les fondements et les buts de la statistique lexicale, l'auteur s'explique sur les méthodes et les procédures suivies pour le dépouillement du texte et sa lemmatisation.

Dans la deuxième, on trouvera de nombreuses analyses quantitatives qui, pour la plupart, sont fondées sur des procédés statistiques depuis longtemps éprouvés et bien connus des spécialistes. Quelques-unes en revanche mettent en jeu des tests et des calculs encore peu utilisés. Parmi ces derniers, il faut citer le rapport *verbe-adjectif* dont on sait que « les valeurs sont plus élevées dans la langue parlée que dans la langue écrite, et dans la langue courante que dans un langage recherché ou académique ; par ailleurs l'indice est plus fort dans les dialogues que dans les monologues » (p. 173).

L'étude de la structure lexicale, à laquelle l'auteur fait une large place, mérite une attention particulière. Plusieurs formules sont mises à l'épreuve : celle de Yule-Herdan (Vm) se révèle en dernière analyse assez décevante dans la mesure où elle « n'apporte aucun renseignement qui ne puisse être obtenu par des procédés plus simples » (p. 227), alors que celle de Waring-Herdan ainsi que sa variante due à D. A. Ratkowsky donnent des résultats beaucoup plus intéressants (pp. 142-149).

Ajoutons que la question de la sobriété du vocabulaire de Racine, traditionnellement opposée à la richesse de celui de Corneille, est longuement discutée au chap. VII.

Dans la dernière partie, consacrée au bilan et aux conclusions, « les pièces de Racine [sont] passées en revue dans l'ordre de leur composition. Chacune [faisant] l'objet d'une brève notice qui [se veut] un essai de synthèse des données quantitatives les plus importantes » (p. 193).

Noël MUSSO

Franz-Josef KLEIN, *Lexematische Untersuchungen zum französischen Verbalwortschatz im Sinnbezirk von Wahrnehmung und Einschätzung,* Genève, Droz, 1981 (Kölner Romanistische Arbeiten), [XVI] + 248 pages.

La série « Kölner Romanistische Arbeiten », éditée par l'Institut d'études romanes de l'Université de Cologne, accueille depuis quelques années d'impor-

tantes études structurales qui portent essentiellement sur le lexique français. Cette thèse de 1980 décrit le champ sémantique des verbes de perception et accessoirement celui des verbes de jugement.

Le cadre choisi est celui de la sémantique fonctionnelle d'E. Coseriu. Le premier tiers de l'ouvrage en rappelle les principes : exposé qui a le mérite de la clarté et qui montre aussi les convergences avec les vues d'autres sémanticiens allemands, plus rarement nord-américains ou français (pour A. J. Greimas, seule est citée la *Sémantique structurale,* 1966 ; pour B. Pottier, sont pris en compte uniquement des travaux antérieurs à 1965 et pas, p. ex., *Linguistique générale,* 1974). Il faut convenir que ces pages n'ont rien de novateur. En fait l'intérêt du volume est plutôt dans l'analyse détaillée d'un certain nombre d'oppositions fonctionnelles qui structurent le champ des verbes de perception.

La description se fonde sur d'utiles observations distributionnelles. Ainsi pour l'opposition *voir/regarder* :

— les verbes « ponctuels » (verbes « d'achèvement » dans la classification de Vendler) se construisent avec *voir,* pas avec *regarder* (*voir paraître, apparaître, surgir qqc* . . .) ;

— la construction avec attribut de l'objet est réservée à *voir* : *je la voyais calme et rassurée* (**je la regardais calme* . . .) ;

— de même la construction complétive est possible seulement avec *voir* . . . ; *je vois que* . . . ; *je regarde que* . . . n'est admissible que si, suivi du subjonctif, il se charge d'une nuance intentionnelle ;

— la combinatoire adverbiale se trouve elle aussi fortement contrainte : dès lors que l'adverbe suppose une intention, une activité volontaire, le recours à *voir* devient problématique : *il la regarde fixement,* mais non **il la voit fixement.* Du fait même les seuls adverbes compatibles avec *voir* sont toujours, pour adopter la terminologie de G. Moignet, d'incidence verbale « interne » : *Pierre la voyait distinctement* (implique que la vision est distincte, mais nullement que le sujet a cette même propriété) ; les adverbes d'incidence verbale « externe » (les « compléments d'attitude » : voir L. Melis, *Les circonstants et la phrase,* Louvain, 1983, notamment le développement sur « les compléments d'attitude », pp. 33 et suiv.) supposent une action volontaire : *Pierre la regardait attentivement* implique que le regard est attentif et que Pierre lui-même l'est en tant que sujet ; ils sont donc réfractaires à la cooccurrence de *voir.*

Tout cela fait retrouver l'opposition classique de *voir* « non intentionnel » et de *regarder* « intentionnel » ; *voir* désigne une perception qui s'impose au sujet ; *regarder* suppose une action volontaire. Du même coup, *voir* marque, inchoativement, le passage à un état de perception, là où *regarder* se comporte comme un verbe d'« activité » (toujours au sens de Vendler) : *je suis resté longtemps à regarder* (**à voir*) *le ciel* (p. 113).

Cette description simple achoppe cependant sur ce fait, signalé p. 109 et à mon sens laissé inexpliqué, qu'on peut regarder sans voir : *Combien d'heures*

restera-t-il ainsi, regardant sans la voir une étroite fenêtre grillée . . . ? (Bernanos). En fait *regarder* signifie « orienter le regard (les yeux) sur un objet ». Ce n'est pas, à proprement parler, un verbe de perception, bien qu'il soit évidemment un verbe de vision. On voit distinctement, clairement . . . On ne regarde pas distinctement ou clairement. *Voir à peine,* c'est percevoir à peine. *Regarder à peine qqc.,* c'est y porter à peine le regard. Il s'y ajoute que l'objet qu'on regarde doit appartenir déjà au champ de conscience, sinon du sujet de l'énoncé, du moins du locuteur. D'où l'impossibilité de **Je la regarde sans la voir.* Qu'on observe aussi la dissymétrie suivante :

Je vois qu'il est là / Je vais voir s'il est là.

**Je regarde qu'il est là / Je vais regarder s'il est là.*

La proposition *il est là* n'est admissible dans la portée de *regarder* que si elle appartient déjà à au moins un « monde possible » de l'« univers » du *je.* Cette présupposition est effectivement vérifiée dans la tournure *regarder si.*

Mais un tel commentaire éloigne fort des choix théoriques que l'auteur a opérés. On peut se demander s'il parvient à dégager la véritable cohérence systématique des verbes qu'il étudie. Ce qui est sûr, c'est que l'extension de l'étude au champ vaste et complexe des verbes de jugement (aux « verbes d'attitude propositionnelle ») ne s'imposait pas : par la force des choses, le domaine est ici à peine balisé. On renvoie, p. ex., parmi beaucoup d'autres, à l'étude (non citée) de O. Ducrot sur *Je trouve que* (*Semantikos* 1975, reprise dans *Les Mots du discours*) : elle permet de mesurer, sur un des verbes mentionnés, la pauvreté de toute cette partie.

Cela dit, l'ouvrage abonde en observations judicieuses. On apprécie p. ex. la structuration simple du champ de la vision autour des deux verbes *voir* et *regarder* (pp. 120-121) :

VOIR	REGARDER	
apercevoir	*bigler*	*lorgner*
aviser	*considérer*	*observer*
entrevoir	*contempler*	*reluquer*
revoir	*dévisager*	*zyeuter*
	guigner	

A l'intérieur des deux groupes, les oppositions sémiques sont habilement dégagées. Pour *apercevoir,* l'auteur pense que la perception est toujours liée à quelque difficulté : on aperçoit une chose malgré la distance, le mauvais éclairage, un obstacle . . . Cela est vrai. En termes sémantico-logiques, je dirais que *apercevoir une chose,* c'est la voir alors qu'on pouvait fort bien ne pas la voir ; *apercevoir qqc.* a son pendant négatif dans quelque monde « contrefactuel ».

Au total, F. J. Klein a donné dans ce volume une étude consciencieuse, souvent éclairante et en tout cas très riche de faits (les fonds non publiés du TLF ont été, entre autres, systématiquement explorés).

Robert MARTIN

Patrick SHANN, *Untersuchungen zur strukturellen Semantik. Dargestellt am Beispiel französischer Bewegungsverben mit Beschränkung auf das Medium Wasser,* Francke Verlag, Bern, 1984, 306 pages.

Il convient tout d'abord de saluer le mérite qu'a eu Patrick Shann de se lancer dans une étude de sémantique structurale. On sait que les analyses sémiques/componentielles qui faisaient florès il y a quinze à vingt ans connaissent actuellement une période de disgrâce. Elles ont cédé la place à des recherches sémantico-logiques, pragmatiques, référentielles, psychologiques, sociologiques, en termes d'intelligence artificielle, etc., dont l'objet d'étude et l'orientation ne sont plus celles de la classique et souvent rassurante sémantique du mot. Les raisons de ce changement de cap sont connues : ni la nature des sèmes, ni leur mise en relief, ni leur organisation n'ont été définies avec suffisamment de rigueur pour permettre des analyses sémantiques à même de traiter tous les secteurs du lexique et tous les phénomènes de sens observés.

Il est donc particulièrement intéressant de voir, à travers l'ouvrage de P.S., où en est aujourd'hui la « sémantique structurale », quels progrès théoriques, méthodologiques et pratiques elle a pu réaliser.

Le travail se laisse diviser en deux parties : une partie théorique et méthodologique qui regroupe les trois premiers chapitres (cf. I *Zur Struktur der Inhaltsebene,* ch. II *Untersuchungsmethoden,* ch. III *Zur praktischen Untersuchung*) et une partie d'application qui porte sur 10 verbes français de déplacement dans l'eau (ch. IV *Die Einzeluntersuchungen,* ch. V *Zusammenfassung und Resultate*).

Du point de vue théorique, la nouveauté réside dans la prise en compte de la dimension référentielle du sens. P.S. ne se contente pas de la seule conception « immanente » du sens différentiel, négatif, héritée de Saussure. Il évite ainsi un des reproches majeurs adressés à l'analyse sémantique structurale classique. Nos connaissances du monde sont nécessaires pour la compréhenion, les sèmes ne sont pas seulement des traits distinctifs, mais possèdent également la vertu de décrire les propriétés des référents : ils ont un côté dénotatif. Il s'ensuit l'obligation d'analyser cette relation entre le sens linguistique et les connaissances du monde, d'établir cette interprétation du sémantique et de l'extra-linguistique. Il faut surtout essayer de voir si la distinction sens (linguistique)/connaissances encyclopédique se justifie encore et, si oui, en quels termes et comment se laisse tracer la frontière. P.S. n'a accompli qu'une étape de ce parcours et a rebroussé chemin au milieu du gué. De la page 64 à la page 88, il évoque, à travers différents modèles (Lorenz/Wotjak, Schmidt, Doerner, Lindsay/Norman, Rummelhardt, etc.), la structuration de nos connaissances sur le monde en relation avec le langage. On ne peut que recommander la lecture de cette vingtaine de pages qui constitue une passionnante ouverture de la sémantique linguistique sur le problème du sens en général. Malheureusement, P.S. a été, à notre goût, trop timide. S'il reconnaît une place légitime au facteur « connaissance du monde »

dans la constitution globale du sens, il maintient la distinction sens linguistique/ sens « référentiel » et n'accorde aux connaissances extra-linguistiques (notamment aux *histoires* ou *frames*) qu'un rôle d'auxiliaire. Ce faisant, il n'a pas vu que ce qu'il appelle sens linguistique (la structure sémique) peut être de nature référentielle (liée à notre connaissance du monde) et que la frontière entre sens qui est linguistique et sens qui n'est pas linguistique (connaissances encyclopédiques) n'est pas fondée sur la différence entre traits qui n'ont rien à faire avec la réalité et traits qui sont liés à la réalité : elle repose avant tout sur la notion d'invariance ou de convention. L'exemple de *nager* (p. 78) nous servira d'illustration.

P.S. assigne à *nager* les traits linguistiques suivants : déplacement, par ses propres moyens, d'un être animé, dans le milieu de l'eau. Nos connaissances du monde font que nous savons en plus quels membres sont en activité, quels sont les mouvements effectués, que l'on peut se noyer, etc. Le premier type d'information, d'ordre linguistique, provient, selon P.S., « de la structure linguistique du lexique », le second, d'ordre extra-linguistique, de notre connaissance de ce secteur de la réalité. Qui ne voit cependant que les traits linguistiques assignés à *nager* sont aussi des traits qui dénotent un état de choses particulier et qu'à ce titre ils font également partie de notre connaissance de ce secteur de la réalité ? Le vrai problème, non résolu chez P.S. et auquel on peut apporter différentes réponses, est celui de la frontière (floue ?) entre les traits (référentiels ou non, peu importe) qui décident de l'appartenance d'un état de choses à la classe des états de choses dénotés par le lexème *nager* et ceux qui ne sont pas décisifs. Pour le lexème *nager,* les traits pertinents sont ceux qui permettent de dire quels événements sont de la nage et quels événements n'en sont pas. Ceci n'infirme absolument pas l'hypothèse d'un sens linguistique, mais invite à aborder cette notion plutôt sous l'angle de la convention que sous celui du détachement par rapport au réel.

La méthodologie n'est pas nouvelle, mais ce n'est pas un reproche : le sens n'est jamais donné d'avance. Il doit être construit à partir des emplois des lexèmes analysés. On ne soulignera jamais assez que ce qu'on appelle actuellement *sémantique formelle* exige pour se déployer de telles analyses sémantiques préalables. P.S. a raison d'insister sur le rôle de l'intuition et sur la nécessité de l'appuyer par le plus de critères formels possibles. Sont ainsi mises à contribution les analyses paradigmatique, syntagmatique (modèle de G. Hilty), contextuelle et les définitions des dictionnaires.

L'objet d'étude choisi est constitué par les dix verbes : *accoster, aborder, flotter, surnager, nager, naviguer, ramer, pagayer, godiller, souquer,* qui ont en commun le fait de signifier un déplacement dans ou sur l'eau (ou dans un milieu liquide). Ont été éliminés, parce que peu intéressants par manque d'exemples, *cingler, voguer, canoter* (p. 104). L'analyse sémasiologique de ces 10 verbes (pp. 117-273) présente un double aspect. Aspect éminemment positif par le choix judicieux, les différentes analyses distributionnelles effectuées et des résultats « sémémiques » et « intra-sémémiques » intéressants (cf. par exem-

ple la différence *accoster/aborder*), qui prouvent incontestablement qu'une analyse sémique amendée, fortifiée, et en même temps plus simple, a sa place dans les investigations sémantiques et surtout garde une valeur inappréciable pour les études lexicologiques et surtout lexicographiques.

Aspect négatif pour deux raisons. Premièrement, le problème polysémique n'est pas maîtrisé. La relation entre les différents sémèmes d'un même lexème n'est pas explicitée. Il aurait fallu prendre en considération ici les classifications de R. Martin, les fonctions pragmatiques de G. Nunberg, les dérivations de Aarts et Calbert et la théorie du prototype (cf. Rosch-Heider, S. Schlyter, etc.). En second lieu, certains sèmes, c'est-à-dire traits linguistiques, ne nous paraissent guère pertinents, ce qui montre bien que la coupure linguistique/réel, instaurée par P.S., n'est pas aussi évidente qu'il le pense, et surtout qu'il reste à définir de façon plus rigoureuse le statut d'un trait sémantique (linguistique). Nous prendrons pour exemple les trois verbes *nager, ramer* et *godiller*. Tous les trois présentent d'après P.S. le sème 'milieu spécifique eau'. Mais comment expliquer alors les emplois non métaphoriques de *Jean (essaie de) nage(r) dans le trèfle* et de *Jean rame/godille avec le balai dans la chambre à coucher* ? En fait, le trait 'milieu spécifique eau' n'est pas un trait sémantique (ou linguistique) de ces lexèmes. Ce qui est primordial dans le fait de *nager,* c'est le mouvement, dans le fait de ramer et de godiller le mouvement et l'instrument. Le trait 'milieu spécifique eau' (ou 'liquide') peut être considéré pour les trois, même si pour *nager* il est beaucoup plus important que pour les deux autres, comme un facteur encyclopédique, comme un trait relevant de notre connaissance du monde : nous savons que pour nager il faut normalement un milieu liquide, que le fait de ramer et de godiller a pour but généralement un déplacement sur l'eau, etc. C'est ici qu'aurait dû intervenir H. Putnam et ses stéréotypes. Mais ceci est une autre histoire.

Ces quelques réserves n'entament évidemment en rien la vertu principale de l'ouvrage, à savoir celle de relancer à un moment crucial les recherches théoriques et appliquées dans le domaine de la sémantique lexicale. On ne peut que souhaiter un prolongement à cette reprise, tant il est vrai que l'analyse sémique a été bien souvent trop rapidement et trop injustement condamnée.

Georges KLEIBER

Wiecher *ZWANENBURG, Productivité morphologique et emprunt. Etude des dérivés déverbaux savants en français moderne,* Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 1983 (Linguisticae investigationes : supplementa, 10), [X] + 199 pages.

Le sous-titre de l'ouvrage précise les contours de la recherche de W.Z., lequel a par ailleurs retenu comme corpus le *Dictionnaire du français contem-*

porain (éventuellement complété par *ROBERT*). Malgré cette double sélection, le champ de l'étude reste vaste.

L'auteur pose d'abord le cadre théorique de sa recherche en l'inscrivant dans les récents développements de la théorie morphologique à l'intérieur de la grammaire générative et transformationnelle, indiquant ce qu'il leur doit et les distances qu'il prend à leur égard. Suit un examen rapide des rapports entre la dérivation non savante et la dérivation savante et de leurs traits phoniques, puis une étude du cas particulier de la dérivation déverbale. De plus longs chapitres sont ensuite consacrés aux déverbaux les plus productifs : noms d'action en *-(at)ion,* noms d'agent en *-(at)eur,* adjectifs en *-(at)if et -(at)oire,* tandis qu'un chapitre étudie, par contraste, les procédés improductifs (noms et adjectifs formés avec différents suffixes).

L'étude montre abondamment que la capacité du français à la productivité morphologique est plus large qu'on le dit parfois et n'est pas inhibée par les nombreux emprunts au latin. Mais pourquoi l'est-elle parfois chez les locuteurs ou les lexicographes ? Cette question du statut des mots réguliers non attestés renvoit à un autre type de recherche dont D. Corbin a donné d'intéressantes prémices dans un art. de *Lexique,* n° 2 (V. compte rendu ici-même p. 413).

Pierre RÉZEAU

Léon WARNANT, *Structure syntaxique du français (Essai de cinéto-syntaxe)*, Paris, Les Belles Lettres, 1982, 358 pages.

L'ouvrage de Léon Warnant revendique haut et clair son originalité dans la production linguistique contemporaine. Cette nouveauté se manifeste en tout cas sur trois points :

(1) Au delà du simple *essai,* le livre édifie une authentique *syntaxe* du français moderne, qui dépasse surtout la phrase linéaire pour s'intéresser à un double dynamisme discursif (a) horizontal (la mise en relation *intellectuelle* des mots), (b) vertical (cinq degrés *affectifs* d'intonation) : d'où l'appellation de « cinéto-syntaxe ».

(2) Les innovations terminologiques ne se limitent pas au sous-titre. L'auteur a pris soin de définir ses étiquettes (pp. 11-17). Quand il use d'un vocable technique sans cautionner la vision qu'il recouvre, il le fait précéder d'un signe spécial (°). Enfin, il utilise volontiers des abréviations personnelles, relativement opaques (p. ex. St = « substitut », j = « jonctif », DfDt = « déterminant de phrase à sémantème faible et syntaxème fort devenu déterminant de nom »). On comprend que Léon Warnant ait d'ores et déjà doublé « à l'intention des Maîtres de français [et] des Etudiants en français moderne » le traité sous recension d'une synthèse plus lisible : *Précis de cinéto-syntaxe. Langue française* (Conseil international de la langue française, 1984, 108 pages).

(3) Le volume ne comporte aucune bibliographie. Certes, l'influence de Gustave Guillaume et de ses principaux disciples — Valin, Moignet — est partout sensible. Les noms de Martinet ou de Tesnière apparaissent çà et là. Damourette et Pichon ont fourni la notion de « délocuté ». Mais ce linguiste demande d'abord des approbations ou des encouragements à ses devanciers (cf. p. 27, n. 2 : « Les psychosystématiciens ont exprimé à propos des parties du discours des vues semblables aux nôtres »), quitte à solliciter l'interprétation (voir ci-après la notion d'*incidence*) ou à négliger les désaccords. Nous nous expliquerions ainsi quelques déclarations à première vue surprenantes :

— p. 22, note : « N'est-il pas étonnant que l'intonation (. . .) ne soit pas plus étudiée et prise en considération par les linguistes contemporains . . . ? » A coup sûr, la réaction des Rossi ou des Wunderli serait édifiante ;

— p. 24 : « Sans doute la sémantique se cherche-t-elle encore plus ou moins à l'heure actuelle, mais nous ne pensons pas devoir attendre qu'une étude complète et détaillée du lexique français ait été réalisée pour entreprendre un examen de la syntaxe du français » (où il s'avère que la sémantique est ravalée à la lexicologie) ;

— p. 30, le fait qui « n'a pas été assez clairement aperçu en linguistique » n'est autre que la séparation, due à Bally, du *modus* et du *dictum* ou encore de l'*énonciation* et de l'*énoncé* ;

— p. 32, les préoccupations de la grammaire chomskyenne sont balayées d'un revers de main : « . . . nous ne pouvons considérer (. . .) qu'il existe des transformations impératives, interrogatives ou exclamatives. Ce problème ne nous concerne pas » ;

— p. 171 : la note 2 associe d'après « les théoriciens [actuels] de la sémantique » le verbe *vivre* ou le verbe *être* à *marcher,* « imperfectifs » face p. ex. au « perfectif » *sortir ;* mais Warnant ne se résout pas pour si peu à abandonner sa critique, dépassée, d'une hypothèse guillaumienne (le choix de l'auxiliaire *avoir* ou *être*) : « Nous signalerons, pour notre part, *vivre* et *être* qui nous ont paru contredire la théorie. On ne dit pas *Mon ami est vécu* et pourtant *vivre* nous semble bien avoir une limite de tension interne et devoir être rangé parmi les ° verbes perfectifs ». Placage, de toute évidence, et en filigrane une certaine imperméabilité aux recherches étrangères.

Bref, l'*Essai de cinéto-syntaxe* demande à être envisagé « en lui-même et pour lui-même ». On appréciera, ceci posé, sa cohérence et sa cohésion.

Léon Warnant, prenant appui sur l'*incidence* de Guillaume (incidence *interne* des substantifs ; incidence *externe* de l'adjectif, du verbe et de l'adverbe), commence par distinguer sept classes de mots, ordonnés selon leur charge décroissante en *sémantème* et leur croissance inversement proportionnelle en *syntaxème* : 1. les noms (y compris les « interjections »), 2. les déterminants du nom, 3. les substituts du nom (dont certains jonctifs : les « pronoms relatifs »), 4. les déterminants de phrase (ou verbes), 5. les déterminants de relation (ou adverbes), 6. les jonctifs, 7. les conjonctifs.

Les déterminants du nom se répartissent à leur tour en *prédéterminants* et en *postdéterminants*. Une analyse de type distributionnel isole six rangs de prédéterminants (1. *tous/toutes (les)*, 2. les articles « définis » et leurs composés possessifs ou démonstratifs, 3. les « numéraux cardinaux », 4. des « indéfinis » comme *aucun, nul, quelques, plusieurs, chaque* . . ., 5. les « indéfinis » *même* et *autre*, 6. les « qualificatifs ») et trois rangs de postdéterminants (1. les « indéfinis » *même, autre* et les « qualificatifs », dès lors taxés de *prépostdéterminants*, 2. les « compléments déterminatifs », 3. les subordonnées « relatives » et les « conjonctives » adnominales). Cet inventaire rigoureux et nuancé forme un des acquis les moins discutables du travail.

Les choses se compliquent quand l'auteur, passant de la Langue au Discours, assimile tacitement l'*incidence* à la *rection* et dénie tout autre rôle au verbe que celui de ligature entre deux noms. P. ex. le découpage de *Mon ami mange une pomme* récuse la division « logique » en *mon ami* + *mange une pomme*, ce qui obligera, pour recréer un second pilier nominal, à extraire du verbe « intransitif » *sortir* le sémantème « sortie » dans p. ex. *Mon ami sort*.

A l'actif de l'hypothèse, nous inscrirons néanmoins une présentation neuve et véritablement éclairante des *voix* (la diathèse passive s'intégrant au modèle « de voie inverse » *il est malade/professeur/blessé*) ; à son débit, (1) la désintégration du système verbal (le « participe passé » de *Mon ami a mangé une pomme* devient déterminant de *pomme*, opération justifiant il est vrai l'accord au féminin *La pomme que mon ami a mangée*), (2) une confusion constante de la détermination et de la prédication (cf. p. 246 *Le général impavide observait la bataille* : on postule une détermination « avec pauses » ou une incidence « faible » de *impavide* ; p. 250 : *cent homme de tués* = « qui sont tués » devrait être dissocié de *la ville de Paris* ; p. 260 : *un fripon de valet* fait état de façon *ad hoc* d'un « substitut de nom postdéterminé par *fripon* », etc. ; en revanche, p. 79, n. 2, Warnant reproche justement à Gustave Guillaume d'avoir sous-estimé les prédicats *sait résister à la fatigue* et *entra* dans sa comparaison des phrases *Un soldat français sait résister à la fatigue* et *Un soldat français entra*).

L'épreuve des gains et des pertes explicatives reste à longue échéance le meilleur juge pour n'importe quel corps de doctrine. Je me contenterai, faute de recul, de relever trois (ou quatre) erreurs de fait :

— p. 72 : un « nom propre » accepte bel et bien la détermination *un* (p. ex. *Admirons la traversée du désert d'un de Gaulle ou d'un Mitterrand*) ;

— p. 84 : *un livre* n'exprime pas plus la « totalité » que *deux livres* (= « un élément x de l'ensemble X des livres ») ;

— p. 96 : on aimerait connaître la référence de *un cousin mien* en langue moderne ;

— p. 268 : *Il mange bien de pain* n'est ni attesté ni acceptable, contrairement à . . . *beaucoup/pas mal de pain*.

Aucune théorie ne saurait constituer non plus une panacée. Plusieurs digressions laisseront ainsi le lecteur sur sa faim :

— pp. 71-72, la croyance que le « nom propre » n'aurait qu'un seul référent échoue sur des énoncés aussi banals que *Ce seul village abrite dix Dupont,* etc. ;

— pp. 260 sv. : en dépit du vocabulaire, la discussion quant à la place du prépostdéterminant « qualificatif » n'ajoute pas grand-chose à Reiner . . . ou à Grevisse, puisqu'elle recourt comme les descriptions habituelles à des « mouvements de l'âme », à l'archaïsme, à l'emprunt ;

— p. 266 : raisonnement vicieux qui refuse un « article » *du* à *Mon ami mange du pain* sous prétexte que la phrase négative *Mon ami ne mange pas de pain* contiendrait une « préposition » (et s'il s'agissait précisément d'un « article » *de* ?).

Nos réserves de principe ou de détail ne veulent rien ôter à l'intérêt de la *Structure syntaxique du français.* Le grand mérite du livre est peut-être qu'il redresse une quantité de préjugés ancrés dans la tradition (le « pronom possessif », les prétendues substantivations *le beau, le rouge,* l'unité de *lequel,* les fausses « appositions » *la ville de Paris* ou *le roi Louis* . . .). En exerçant l'esprit critique des pédagogues, la *cinéto-syntaxe* devrait puissamment contribuer au renouveau de la grammaire scolaire.

Marc WILMET

Hans-Ulrich BLOCK, *Maschinelle Übersetzung komplexer französischer Nominalsyntagmen ins Deutsche,* Linguistiche Arbeiten 149, Niemeyer, Tübingen, 1984, 150 pages.

L'ouvrage de H. U. Block ne concerne pas seulement les linguistes intéressés par le traitement automatique des langues naturelles. Il s'adresse également aux « linguistes du SN » en général.

Aux linguistes informaticiens, il offre deux sujets de réflexion. D'une part, un système de traduction automatique dont l'originalité réside dans une composante grammaticale de type *procédural.* Dans une grammaire procédurale, les données (c'est-à-dire les structures phrastiques) sont séparées des procédures qui les mettent à jour. D'autre part, une analyse algorythmique de traduction automatique qui vise à retrouver les caractéristiques essentielles de la traduction « humaine », à savoir :

— la possibilité de traduire une phrase au fur et à mesure qu'elle est énoncée, donc, sans qu'elle soit encore terminée ;

— le fait de ne fournir qu'une interprétation, quand bien même plusieurs sont disponibles ;

— la possibilité de traduire toutes les phrases (si bien sûr les vocables sont connus), etc.

L'application de ce système au secteur du SN (français → allemand) confirme un résultat obtenu par des entreprises similaires, à savoir que les modèles syntaxiques s'avèrent beaucoup plus puissants qu'on ne le croit. H.U.B. montre ainsi que des séquences structurellement ambiguës peuvent être traduites

correctement à l'aide de seuls critères syntaxiques et de stratégies de reconnaissance, sans l'intervention donc d'une composante sémantique et mondaine. On soulignera que cela n'est vrai qu'en partie. Le sens figure bien dans le système élaboré par H.U.B. sous la forme fillmorienne des « rôles ». Hautement appréciable, par contre, est la réfutation de la thèse de M. P. Marcus (1978, *A Theory of Syntactic Recognition for Natural Language,* PhD. Dissertain MIT) selon laquelle la simple reconnaissance des trois mots les plus à gauche suffit à résoudre les cas d'ambiguïté.

Pour les linguistes du SN, l'ouvrage a un triple intérêt. En premier lieu, il prouve la vitalité d'un modèle grammatical peu utilisé en français, la grammaire des dépendances de L. Tesnière. Amendée et adornée d'une structure de rôles, la grammaire des dépendances se prête fort bien à cette étape indispensable de la traduction automatique qu'est la reconnaissance des structures des phrases analysées. En second lieu, l'entreprise de H.U.B. interpelle les linguistes du SN sur des problèmes aussi cruciaux que ceux de la définition des catégories constitutives du SN (déterminants, quanteurs, adjectifs, SP), la nature de la détermination, etc. Les décisions de H.U.B., en ce domaine, ne nous paraissent pas toujours justifiées. Ainsi la distinction des trois types de détermination correspondant aux constructions *Strohhut, Hut aus Stroh* et *Hut aus diesem Stroh* perd singulièrement de sa pertinence lorsqu'elle est appliquée au français. Il reste que de telles recherches témoignent ici de leur importance pour les théories et conceptions linguistiques. Il ne s'agit pas tellement de prouver la justesse ou la fausseté d'une théorie, mais plutôt de faire apparaître lesquelles sont utilisables pour la traduction automatique et, parmi ces dernières, laquelle est la plus efficace. Troisièmement, enfin, le lecteur fera moisson des nombreuses données distributionnelles, classificatoires et autres apportées par H.U.B. sur le SN en Français.

Au total, un double pas en avant est accompli, que l'on fait bien volontiers, que l'on soit informaticien linguiste ou linguiste informaticien, ou encore linguiste tout court.

Georges KLEIBER

René DEBRIE, *Glossaire du moyen picard,* Amiens, Université de Picardie (Publications du Centre d'Etudes Picardes, XXV), 1984, 410 pages.

C'est un utile travail que publie R. Debrie ; il est dédié à la mémoire du pionnier L.-F. Flutre. Ce répertoire enregistre des mots tirés de textes d'Archives et de textes littéraires du 15e s. à la fin du 18e s. Les attestations sont datées et accompagnées de leurs références. Pour les mots difficiles un court contexte est donné ; on en souhaiterait en plus grand nombre pour justifier bien des définitions, quand il s'agit de textes inédits, donc inaccessibles.

Quelques remarques : — *Le Dictionnaire Picard Gaulois et François* du Père Daire a été mis à contribution ; on sait que ce curieux ouvrage publié par Ledieu

en 1911 est très riche pour la lettre A (pp. 3-68, soit plus du tiers du total). Il faut cependant l'utiliser avec critique et je n'ai pas bien compris en fonction de quels critères Debrie admettait ou refusait ses attestations (cf. *acateur* mais pas *ac(c)ater)*. D'autre part le sigle *Dai* qui lui est attribué, est suivi souvent de la mention s.d. alors qu'il est bel et bien accompagné d'un texte datable (cf. *acrapi* [rayer « retiré »] qui cite le *Vilain de Farbu* de Jehan Bodel, cf. aussi Gdf *acrampi*). D'autre part on n'oubliera pas que jusqu'à présent le plus riche répertoire (non étymologique) du moyen picard était tout simplement Gdf qui n'est pas utilisé ici. Gdf avait aussi souvent accueilli dans son dictionnaire les mots de La Fons, érudit du 19e, qui a laissé un gloss. ms. à la bibliothèque d'Amiens, source périlleuse, consultable certes, mais dont les références sont invérifiables. Comme j'avais déjà rédigé, il y a longtemps, une note le concernant à propos de mots relevés ds le gloss. de Debrie et qui sont : *cacheron* (l'ex. cité prouve qu'il faut retenir aussi la définition « ficelle »), *chassoire, cachoire, esticquer,* je me permets de l'intégrer dans ce CR :

Chacier (< *captiare*) signifie dès l'ancien français « conduire des bêtes » (cf. FEW II, 325a). En dérivent, dès l'ancien ou le moyen français, des mots qui désignent la « lanière de fouet », *chassoire* (14e ; encore vivant dans le Nord, le N.-E., l'Est et jusqu'en francoprovençal cf. FEW II, 325b), *chasseüre* (13e s. qui paraît restreint à l'Ouest du domaine picard [Somme, St-Pol] à en juger par les attestations que nous en avons cf. Gdf et FEW II, 326a ; on supprimera *cacheüre* ds Jacques de Baisieux (cité ds Gdf), l'éditeur cité ayant bien vu qu'il s'agit de *chauceüre,* comme le prouve le fait qu'elle est *de fer*) et *cacheron* qui est bien attesté dès l'époque ancienne dans tout le domaine picard (cf. FEW II, 326a qui permet d'interpréter les matériaux de Gdf s.v. *chaseron*). Le mot n'est cependant pas aussi ancien que l'indiquent les dictionnaires car il faut se méfier de la citation tirée du gloss. ms. de La Fons. Ce glossaire a donné à Gdf beaucoup de matériaux qui sont hélas souvent incontrôlables. Pour le mot *cacheron* nous croyons avoir eu la bonne fortune d'en découvrir la source. La Fons indique *cacheron de curane* (Tit. du 14e s. Amiens) et *curane* ne se comprend pas bien : il paraît impossible de le faire dériver de *corium* ou de *coriamen* (cf. FEW s.v.) : or on relève dans le *Mystère de la Passion d'Arras* (Arras, *ca* 1435) éd. Richard, 14300, le syntagme *cacheron de canane* (= chanvre), on pensera donc qu'il pourrait s'agir d'une mauvaise lecture de ce même texte. Or un autre mot (hapax semble-t-il) *renchelée* (14e s. Amiens ds La Fons, d'après Gdf ; cf. FEW X, 51b) se trouve aussi dans ce même Mystère (16292), dans le même syntagme, *(une) belle renchelée* « belle charge de branchages », sens qui convient bien aussi au passage du *Mystère*. Ajoutons encore plus approximatif : *Esticquier au bout d'une longue perche* (Tit. 14e s. Amiens, ap. La Fons etc. ds Gdf s.v. *estachier*) et *Esticquier Au bout de celle longue lance* (Myst. 17306). En conclusion, avant d'accepter une date tirée de La Fons, il faut savoir qu'elle contient une grande probabilité d'erreur et d'autre part, il faudra toujours s'assurer que 14e s. Amiens apud La Fons ne renvoie pas simplement au *Mystère de la Passion d'Arras* (*ca* 1435).

Maintenant, au fil d'une lecture rapide : *abaudi* renvoie à Daire, qui est de peu d'utilité, v. Gdf ; — *abelet* est difficile, mais peut être *abelet* « ruche » ds Gdf (interprété différemment peut-être à juste titre par FEW 25, 9a) ou *abeill(i)er* « ruche » (GdfC, FEW 25, 9b), cf. aussi *abelhel* « rucher » (fin 13e ds Comptes Royaux, Fawtier-Maillard) ; ou bien diminutif d'*abe* (= *arbre*) cf. *arbelet* « cep de vigne » (Gers ds FEW 25, 89b) ; je note sous *naire* qu'un simple renvoi à *abelet* donnerait le contexte ; — *abeliere/abliere* cf. Gdf *abliere,* FEW 24, 303a ; — *ablais* je lis 1345 et 1406 ds Daire ; — *abloc* cf. Daire (1400) et Gdf (1336-16e) et l'ex. de 1453 fournit une attestation de *sollin* (ici 1749) ; — *accouplez* fournit une attestation de *naveaulx* (ici 1468) ; — *achereure* cf. Gdf *acerure* (1386) auquel on ajoutera *acherures* « action d'acérer » (1461, Comptes Manoir Archiépiscopal Rouen, Jouen) ; — *acoler,* Daire renvoie à deux passages de Gace de la Buigne ; — *accranquillement, acranquillage* et *acranquillé* viennent opportunément enrichir l'étymon **cranekijn* (FEW 16, 356b) ; — *adrecher,* Daire donné sans date porte en fait 1265 et 1406 ; — *aduiron,* il pourrait être tentant de lire *adviron (aviron),* resterait à justifier *fer* « morceau de fer servant à le fixer ? ».

D'une façon générale nous avons là des matériaux qui ont encore besoin d'une analyse philologique. J'en donnerai un ex. à partir d'*haingué* à propos duquel Debrie se contente de renvoyer à L.-F. Flutre, *Le Moyen Picard,* 275.

Flutre avait réuni des emplois de ce verbe aux sens de « s'efforcer, tâcher de ; avoir envie de, aspirer à ; s'appliquer à », qui vont de la fin du 16e à 1648 et sont localisés à Valenciennes, dans le Cambrésis, en Nord-Picard (?), à St-Quentin. Il a cependant le tort de rattacher ce verbe à l'ancien français *engier* (avec, dit-il, *h-* expressif) auquel il attribue un sens que je n'ai rencontré nulle part, « rechercher activement, désirer » (sur ce verbe v. TL, Gdf et FEW 4, 642). En fait il faut y voir le continuateur de l'anc. fr. *henguier* (*hinguier*) qui signifie « désirer, aspirer à, être attaché à » et non pas « louvoyer » comme le proposent TL, à la suite des éditeurs des Jeux Partis, et c'est un mot du quart N.-O. de la Picardie. On le trouve au 13e s. à Arras (Jehan Bretel *Jeux Partis* ds TL, *Chansons et dits Artésiens* ds TL v. maintenant éd. R. Berger, Villehardouin *La Conqueste de Constantinople* var. du ms. C (= BN 12 204 ; 13e s., artésien) ds TL), au 14e s. à Douai (*Restor du Paon,* éd. R. J. Carey, 542 : *li miens cuer hingue et bee*). Les dérivés couvrent le même domaine : ca 1300, Picard (peut-être Tournaisis) *henganche* « désir » (*Hyst. Job,* éd. J. Gildea 570 et 902, cf. aussi Gdf *engeance* [où le second ex. tiré d'une Chanson de Gautier d'Epinal contient en fait *igance* cf. TL 4, 1298, 28]) ; début 14e s., Douai *henguance* « désir » (*Restor du Paon,* éd. R. J. Carey, 1233) ; fin 14e s., Valenciennes, *enganche* « désir » (Froissart, *Chroniques* SHF, 13, 239, 9 : le mot n'est pas relevé dans l'étude de J. Picoche) ; début 14e s. [date du ms.], Picardie [pour la localisation du ms. cf. Auberon, éd. J. Subrénat, XVII] *henguison* « désir » (*Vengance NS* var. du ms. de Turin ds TL cf. aussi ZrP 24, 105). L'aire de ce mot est donc bien tracée grâce à ces attestations et Ménage 1648 connaît encore le verbe *hinguer* qu'il qualifie de picard.

Le FEW l'a enregistré s.v. *henken* (16, 196b). Nous profiterons de l'occasion pour émonder un peu cet article. Dans le paragraphe 1 l'anc. pic. *hanker* « suspendre » est tiré d'une vieille connaissance, le *Testament conjonctif de Renaut,* cf. J. P. Chambon ds RLiR 45, 129 et aussi Chr. J. Drüppel, *Altfranzösische Urkunde und Lexicologie,* 35-36. J. P. Chambon a relevé ce verbe qui nourrit déjà l'article *hangen* du FEW 16, 140b. Il n'a rien à faire s.v. *henken.* Quant au havrais *dehanquignoler* « disloquer » il ne peut être séparé du normand *hanquignoler* « boîter » qu'on trouvera mieux à sa place s.v. **hanka* (« hanche ») 16, 142a. Le paragraphe 3, qui regroupe des attestations tirées des dialectes modernes du quart N.-E., s'ouvre par un ex. du 13e s., situé à St-Omer (ds Gdf d'où *hanchier*2 ds TL) qui fait tache parmi des emprunts récents à l'allemand *henken* comme l'a bien vu Wartburg (16, 197a). Je propose de lire *hauchera* (au lieu de *hanchera*) *son kateil,* ce qui signifierait « augmentera son capital, son profit ».

Il faudrait enfin et plus généralement réfléchir à une présentation qui rendrait ces matériaux utiles plus commodément utilisables. Je pense par ex. à des renvois systématiques, selon l'intérêt de l'attestation, à Gdf, aux glossaires patois ou au FEW. Ainsi *couacher* prend son intérêt en face des formes relevées ds FEW 2, 1435a ; — *coude pointe* en face de FEW 2, 1493b ; — *coué* en face de FEW 2, 1444b ; — *couletterie* et *coulletier* (qui est placé p. 128 à la fois l. 2 et l. 12) en face de FEW 2, 1569a et 1568b ; — *couline* en face de FEW 2, 881b ; — *coullar* (que je préfèrerais écrire *coullart*) pourrait avoir un rapport avec les mots *couillard/couillart* cités ds FEW 2, 888b ; — *coullette* en face de FEW 2, 883 (*coulote* « rigole ; petit égout ») cf. aussi *coulot* « évier » *coul(l)oir* en face de FEW 2, 877b ; — *coullombe* en face de FEW 2, 934b ; — *coup(p)ier* en face de FEW 2, 1555b, etc. De même je pense aux nombreuses variantes graphiques de *couvercle* (et dérivés), employé en des sens variés et que l'on relève en vedette depuis *couvelesche, couveppe* jusqu'à *couvleche, couvrechel, couvrechié.*

Gilles ROQUES

René LEPELLEY et collaborateurs (Université du 3e âge de Basse-Normandie), *Vocabulaire des côtes du département de la Manche, relevé et étymologie des noms des espèces marines,* Centre d'Etudes Normandes, Centre de Publications de l'Université de Caen, Caen, 1985, 169 pages.

Voici un utile travail fruit des efforts communs de scientifiques (Fr. Bénard, professeur de Biologie à l'Université de Caen) et de dialectologues (notre collègue R. Lepelley), nourri par les recherches des participants des antennes de Cherbourg et de Grandville de l'Université du 3e âge de Basse-Normandie. Il présente les dénominations en français régional ou en patois des végétaux des côtes du Mont Saint-Michel à Saint-Vaast-la-Hougue (avec un trou de 50 km entre Pirou et Diélette).

Il se situe à côté des travaux d'E. Rolland, *Faune populaire de la France,* 13 vol., 1877-1911, et *Flore populaire de la France,* 11 vol., 1896-1914, toujours précieux sous le rapport du folklore, de P. Barbier fils (divers articles notamment dans la RLR au début du 20e siècle), de J. Jud, *Les noms des poissons du Lac Léman* ds Bull. du GPSR 11 (1912) et enfin de L. Michel, *La Langue des pêcheurs du Golfe du Lion,* 1964.

L'ouvrage est précieux par le vaste répertoire de noms de poissons, coquillages, algues qu'il constitue, accompagné d'une excellente présentation de chaque animal ou plante. Un gros effort a été fourni pour donner l'étymologie de chaque mot. On souhaiterait des renvois à des ouvrages de base (FEW, Rolland, glossaires patois, etc.) qui permettraient de compléter l'information, cf. pour *bénêque* (p. 116) renvoi à Rolland Faune II, 393 et pour *pîvi* (p. 117) renvoi à Rolland Faune II, 349. Des index de plus de 20 pages disent assez l'abondance des matériaux.

Ce qui mériterait une étude maintenant, c'est d'examiner le fonctionnement de ces dénominations et d'y découvrir des systèmes permettant de les organiser en utilisant non plus les mots mais l'arrière-plan culturel, sociologique, commercial, imaginaire qui donne vie à chacun.

Quelques remarques : p. 45 *satrouille* me permet d'éclairer ce que j'ai dit ds *La lexicographie française du 16e au 18e siècle,* ds *Actes du Colloque de Wolfenbüttel* p. 89 ; — p. 52 *écrelle* « talitre (sorte de crevette) » ne peut venir du norois **skridla* qui donne des formes en -i- (cf. *égrillard*), mais simplement d'un diminutif du latin *scrofa* « truie », d'où *escrouelle/escrelle* « crevette des ruisseaux » (FEW 11, 340b) ; pour l'évolution sémantique cf. les dénominations de *cochonnet, petit cochon* données au talitre ; — p. 53 *baladin* « homard de petite taille » à rapprocher de *balleresse* « étrille (crabe) » ds Rézeau DictRégion Ouest ; — je note *tourlourou* pp. 58 et 61 pour désigner, en deux lieux distincts, deux variétés de crabes, la dromie et le hyas (influence livresque ?) ; — pp. 66-68 *mo(u)rache* et *marache* ne paraîssent pas avoir de rapport avec *maurus,* sinon secondaires pour *morache* ; la forme première est *marache* « requin » cf. G. Massignon, *Parlers français d'Acadie* 298-299 ; — p. 77 *finte* v. P. Rickard ds R 97, 546 : ajouter des exemples ds R 97, 559 (ca 1200), GTardif Apologues 195 (1490) imprimé *suite,* Parangon de Nouvelles, éd. G. A. Pérouse 158 (1531) imprimé *suite* ; — p. 77 *filot* plutôt de *fil* d'après l'aspect du congre ; c'est aussi l'aspect qui explique sans doute *fouaillon* et *fouet* (cf. d'autres désignations ds Rolland Faune 11, 185) ; pour *vérot* cf. *vérar* « le congre adolescent » Coutainville ds Rolland ibid. ; — pp. 96 et 98, il y a contradiction à retenir l'hypothèse peu convaincante de Guiraud pour *sansonnet* et à négliger celle plus plausible de *maquereau* donnée dans le même ouvrage ; — p. 102 Rolland Faune 11, 211 explique *carrelet* comme « la jeune plie qui a des taches en carré » ; — p. 105 la *sole pôle* est ce que Rolland Faune 11, 204 appelle la *sole-poule* ; — p. 106 *crapaud de mer* est connu ailleurs pour désigner la baudroie cf. G. Massignon, *Parlers français d'Acadie* 312.

Gilles ROQUES

J.-P. CHAUVEAU, Le gallo : une présentation. *Studi* n°s 26 (mai 1984) et 27 (septembre 1984). Section de Celtique, Faculté des Lettres de Brest, Université de Bretagne Occidentale. 252 pages.

Les romanistes n'ayant probablement pas l'occasion de lire la revue *Studi* imprimée par le C.R.D.P. de Rennes, il nous semble opportun de signaler aux lecteurs de la *RLiR* une importante étude de J.-P. Chauveau. Le but de cette étude est essentiellement pédagogique car elle s'adresse à des professeurs qui vont avoir à enseigner le gallo. Cette présentation repose sur l'étude des cartes de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine* (*ALBRAM*) dont J.-P. Chauveau est coauteur avec l'abbé G. Guillaume.

J.-P. Chauveau a voulu « décrire sans retouches des faits authentiques » (p. 5) et n'aborder que l'essentiel, passant « sous silence des variantes trop étroitement localisées » (p. 5). Seules ont été retenues les prononciations et les formes grammaticales qui divergent de celles en usage en français. « Les faits retenus sont intégrés dans une perspective comparative et historique » (p. 6). Dans le cadre restreint de cette présentation, la différence lexicale n'a pas pu être abordée. Le cadre géographique est, par convention, celui des limites de la Haute-Bretagne historique.

Avant d'aborder les deux grands chapitres de son étude : les sons ; les formes grammaticales, J.-P. Chauveau consacre 23 pages (pp. 13-35) à ce qu'il intitule « Différentes approches du gallo » et qui consiste essentiellement en une dissertation sur langue - dialecte - parler. En conclusion à ce premier chapitre, un exemple textuel : la parabole de l'enfant prodigue, racontée dans le parler de Bazouges-la-Pérouse en Ille-et-Vilaine (*ALBRAM*, pt 39), permet de « déterminer quelle est la nature des différences phonétiques entre gallo et français » (p. 26).

L'étude des sons est illustrée à l'aide de 46 cartes, schématisation de cartes parues dans les deux premiers volumes de l'*ALBRAM*. Au terme de cette analyse, J.-P. Chauveau en arrive à la conclusion que l'identité phonétique du gallo est évidente, « si on l'oppose au français, par la présence de diphtongues orales et nasales, la fréquence, parfois très grande, de la voyelle centrale *ė*, de la consonne laryngale *h*, des consonnes palatales *ḳ* et *g̣*, ou des affriquées *tɕ* et *dj*, tous éléments constitutifs qui établissent d'emblée la différence pour n'importe quel auditeur » (pp. 155-156). Le point de départ de la différenciation du gallo par rapport au français remonte, pour l'essentiel, au moyen âge. Toutefois, les traits phonétiques qui séparent le gallo du français sont « des traits qu'on pourrait dire occidentaux, car on les relève au sein d'une région située schématiquement à l'ouest d'une ligne reliant l'embouchure de la Seine à la naissance de la Gironde » (p. 150). Par rapport aux dialectes voisins qui participent du même ensemble linguistique, la différence se fait, par conséquent, simplement graduelle sur les marges.

Dans le cadre limité de cette présentation du gallo, l'étude consacrée aux formes grammaticales (pp. 157-239) n'aborde pas toutes les formes, mais elle permet cependant de montrer que les différences entre gallo et français témoignent « d'une évolution qui peut être plus lente ou plus rapide, selon les cas, mais qui est orientée dans la même direction la plupart du temps » (p. 233).

Cette présentation du gallo à travers l'étude des sons et de quelques formes grammaticales démontre que « l'appellation de gallo n'implique pas une unité et, par rapport aux voisins, une originalité linguistique telles qu'il soit possible de lui accorder une délimitation spatiale de façon tranchée » (p. 6).

En remerciant J.-P. Chauveau de nous avoir donné cette petite présentation claire et bien illustrée du gallo, nous formulons le souhait de voir publier bientôt ses « Recherches diachroniques sur le vocalisme du gallo ». Ces « Recherches » constituent la matière d'une thèse de doctorat de 3e cycle soutenue à l'Université de Caen dans le courant du 4e trimestre 1985.

Brigitte HORIOT

Gérard TAVERDET, *Les noms de lieux de Bourgogne. La Côte d'Or,* Centre régional de documentation pédagogique, Dijon, 1985, 0,210 × 0,295, 95 pages.

Décidément la toponymie de la France se porte bien : elle dispose à nouveau d'une revue de valeur, publiée par la Société française d'onomastique : *Nouvelle revue d'onomastique* ; et de fréquents colloques nationaux, dont les *Actes* sont publiés. Surtout ont paru ces derniers temps des ouvrages de base, comme les *Dictionnaires topographiques* de la Seine-Maritime, tome Ier, de Charles de Beaurepaire et Dom Jean Laporte ; de l'Oise d'Emile Lambert, par les soins de J. Chaurand ; de l'Ardèche de Pierre Charrié ; *Les noms de lieux du département de l'Hérault* de Frank Hamlin, qui est un *Nouveau dictionnaire topographique et étymologique* ; le *Nouveau Dictionnaire des communes de la Haute-Saône,* 6 tomes, qui donne les attestations anciennes et l'étymologie des noms de communes ; le *Dictionnaire des communes du Doubs,* 3 tomes parus, qui donne aussi les attestations anciennes ; *Les noms de communes et anciennes paroisses de Seine-Maritime* de François de Beaurepaire, qui donne formes anciennes et étymologies ; un livre semblable du même auteur pour l'Eure ; *Les noms de lieux de la Haute-Vienne* de Marcel Villoutreix, qui donne les attestations anciennes et l'étymologie des communes et de nombreux hameaux ; *Toponymie des Landes* de J. Lesbats, qui s'efforce d'en faire autant.

Et voilà que coup sur coup M. Gérard Taverdet vient de publier : *Les noms de lieux du Jura,* 1984, *Les noms de lieux de la Loire,* 1985, et maintenant *Les noms de lieux de la Côte d'Or* ; et il en promet autant pour la Nièvre, la Saône-et-Loire, l'Yonne.

Dans le fascicule de la Côte d'Or, l'auteur a adopté la présentation d'un dictionnaire : un paragraphe pour chaque nom de commune, comprenant une ou plusieurs attestations anciennes, et les étymologies proposées, qu'il discute. Il ajoute à l'occasion une étude semblable pour un hameau ou le déterminatif du nom de lieu. Tout cela avec compétence, car il connaît bien les patois et les usages bourguignons, et les études toponymiques fondamentales. Il faut le remercier pour cet excellent travail d'approche de nombreux problèmes généraux de la toponymie.

Voici quelques points à améliorer. J'ai remarqué de nombreuses différences de graphie et de dates entre les attestations anciennes des ouvrages courants et celles de G. Taverdet. Je suppose que ce dernier suit le *Dictionnaire topographique,* de 1924, plutôt que Berthoud et Matruchot, de 1901. Mais pourquoi omet-il des attestations d'Auguste Vincent et de Dauzat-Rostaing ? Les considère-t-il comme sans valeur ? Il serait utile qu'il le dise pour chacune des formes récusées. Ainsi pourquoi sont omis : *Ampiliacus,* 1099 (pour *Ampilly*) ; *Aren,* 1107 (*Arrans*) ; *Avonna,* v. 1174 (*Avosnes*) ; *Barbiriacus,* IVe s. (*Barbirey*) ; *Blanuscus,* 929 (*Blanot*), *Brigendonis,* 834 (*Broindon*), qui cependant ressemble au nom de dieu gaulois *Brigindo,* attesté dans une inscription d'Auxey ; *Casmuum,* 1085-1106, et *Chameon,* 1147 (*Chaumont*) ; *Getliacum,* époque carol. (*Genlis*) ; *Jaulanges,* 1294 (*Jallanges*) ; *Juccus,* 841 (*Jeux*) ; *Ladriacus,* IXe s. (*Larrey*) ; *Mainzangiae,* 1023 (*Messanges*) ; *Memorias,* 925-6 (*Mimeure*) ? etc., etc. De même pourquoi sont omis *Auliacus,* 859 et *Agusius,* 901, attestés dans les *Actes* de Charles le Chauve et ceux de Charles le Simple (à propos d'*Auxey*) ? *Spissia* (*Epoisses*) est-il du VIIe s., ou de 1147, comme le dit A. Vincent ?

On pourrait trouver des noms de personnes mieux attestés et expliquant phonétiquement mieux les noms de lieux. Par exemple au lieu de **Camisius, Camiccius,* attesté dans l'*Onomasticon* (pour *Chamesson*) ; au lieu de *Capannius, Cavanus* (*Chavanay*) ; au lieu de **Gurgius, Gordius* (*Gurgy*) ; au lieu de *Marius, Marrius,* attesté dans l'*Onomasticon* de Perin (*Marey*) ; au lieu de *Marinius, Matrinius* (*Marigny*) ; au lieu de *Maurinius, Maurinus* (*Mornay*), etc.

M. Taverdet préfère souvent le nom commun + *acum* au nom de personne. La faiblesse de cette prise de position, c'est que l'existence et le sens des racines proposées sont mal établis : comment rattacher *Aignay,* qui était *Aiennacum* en 1136-42 (Dauzat), à une racine **ann* ? Comment croire que **ant* de *Ancey* est une variante de **kant* ? C'est une hypothèse risquée dans un système aventureux, etc., etc.

Von Wartburg (FEW 16, 521, n. 12) a montré que *marcasius* n'est pas du gaulois, mais seulement une latinisation tardive du français *marchés, marcais, marchais* « marais », pour *mar(e)sk-ensis,* d'origine germanique. Donc le « gaulois » **marcasio* doit disparaître de tout traité bien informé, ainsi que le « gaulois » **marco,* qui ne repose plus sur rien.

Le nom commun *martroi, martray* est attesté au sens de « torture, place où l'on torture, place publique » (Gdf 5, 190b). C'est le sens de *martoretum* de Du Cange, et du nom de lieu *Martrois*.

Enfin, j'ai contesté le sens de *Asnières* (*Noms de lieux en France,* 53), et proposé *molas asinarias,* qui signifie dès le latin de Caton l'Ancien : « moulin mû par une bête de somme ».

Ernest NÈGRE

Dany HADJADJ, *Parlers en contact aux confins de l'Auvergne et du Forez. Etude sociolinguistique,* Clermont-Ferrand (Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central XXIV), 1983, 232 pages.

Le livre de Madame Hadjadj est une adaptation de la seconde partie de sa thèse de doctorat ès-Lettres, préparée sous la direction de M. André Martinet et soutenue en 1978.

Parlers en contact, pris dans une acception « étendue » [13], signifie ici « contact entre parler dialectal et langue nationale ». La situation diglossique est étudiée dans deux communautés du Forez, l'une située sur le versant auvergnat (Celles-sur-Durolle, canton de Saint-Rémy-sur-Durolle, Puy-de-Dôme), l'autre sur le versant *fourinas* (Saint-Thurin, canton de Noirétable, Loire). C'est ce que l'auteur nomme la « dimension sociologique du contact » [14]. Dans la première partie de sa thèse, Mme Hadjadj s'occupait de la « dimension géographique » du contact en présentant « l'étude descriptive puis comparative des systèmes phonologiques des parlers dialectaux de trois communes [Celles-sur-Durolle, Saint-Thurin et Noirétable] » [14]. Signe des temps ou des difficultés de l'édition universitaire, cette première partie est réduite ici à une Annexe [189-220].

Le plan du livre est très clair. Après avoir situé sa démarche dans l'ensemble des travaux relevant des diverses sociolinguistiques [25-35] et exposé ses buts et sa méthode d'enquête [37-58], l'auteur examine la situation sociolinguistique à Celles-sur-Durolle [59-140], puis à Saint-Thurin [141-183], et conclut [185-187].

L'auteur a eu recours à un questionnaire qui « place face à face un ensemble de variables sociologiques [. . .] et un ensemble de variables linguistiques » [54]. Ce questionnaire est reproduit p. 55. Les « variables sociologiques » portent, par exemple, sur le sexe, l'âge, la profession, le niveau d'études. Les « variables linguistiques » portent sur la compréhension du patois (oui, non, un peu), sa pratique (oui, non, un peu ; avec qui), etc. A Celles-sur-Durolle, 965 individus (46,6 %) ont été interrogés ; à Saint-Thurin l'enquête a été exhaustive (161 individus). Le but de l'auteur est l'étude des « variations concomitantes entre usages linguistiques et caractéristiques sociologiques » [43]. Test de signification (χ^2) coefficients de corrélation et analyse factorielle des correspondances fournissent les instruments statistiques qui, avec l'aide de l'ordinateur, permettent de traiter

les phénomènes de covariance. Les étapes et les résultats de ce traitement sont longuement détaillés à l'aide de nombreux tableaux et graphiques.

Même si les résultats ne sont pas bouleversants, Mme Hadjadj n'a aucun mal à montrer [37-43] l'intérêt que de telles enquêtes peuvent présenter, les indications sociolinguistiques fournies par les dialectologues étant souvent « extrêmement maigres » [38]. Son travail constitue un bon exemple d'« examen approfondi de situations linguistiques clairement définies à la fois dans le temps et dans l'espace » [38], qui, à l'intérieur du cadre théorique et méthodologique retenu, pourra servir de modèle.

Cela ne doit pas empêcher de s'interroger sur ce cadre lui-même. Mme Hadjadj anticipe d'ailleurs lucidement, dans sa conclusion [186], sur certaines critiques possibles, dont quelques-unes, qui portent notamment sur le caractère parfois mécaniste de la démarche, ont été formulées par G. Balesme dans son compte rendu paru dans *La Linguistique* (20, 1984/2, 153-154).

Le but, maintes fois déclaré [32, 43, 54, 77], de l'auteur est l'étude de la « systematic covariance between linguistic structure and social structure » ; cette définition, reprise à W. Bright, des tâches de la sociolinguistique est le « point de départ du travail » [77]. Pour notre part, nous préférerions parler, malgré le sous-titre, de sociologie des langues plutôt que de sociolinguistique. La confusion entre les deux approches est loin d'être dissipée, mais on se trouve assez clairement ici dans la lignée de Fishman (« qui parle quoi, à qui et quand ? ») et ce qu'on appelle « variables linguistiques » ou « structure linguistique » concerne non la structure des langues en contact, mais leur usage. On voit assez mal, dès lors, comment peut s'établir une liaison organique avec l'étude des faits linguistiques eux-mêmes ; de là, peut-être, l'impression de hiatus entre le livre proprement dit et son Annexe.

La description repose entièrement, d'autre part, sur les données recueillies par questionnaire (sur la croyance d'une certaine sociolinguistique « à l'efficacité sans pièges d'un déclic question-réponse », voy. en dernier lieu R. Lafont, *ACILR* 17, V, 301) ; elle relève de ce fait de ce que l'auteur nomme une « approche globale » [186], mais G. Maurand, une « vue aérienne » [53 n. 3]. On regrettera que l'auteur ait choisi de faire taire « la connaissance précise [qu'elle a] de la situation linguistique de Celles-sur-Durolle », connaissance acquise par « une expérience longuement vécue » [52]. L'auteur croit fermement [70 ; surtout 72 et n. 30] que ses enquêtes « peuvent être considérées à juste titre non pas comme des enquêtes d'opinion [. . .], mais bien comme des enquêtes sur l'usage effectif ». Pour notre part, nous nous demandons comment on pourrait accéder par questionnaire (et en dehors de toute observation directe des pratiques) à des faits qui soient autre chose, par définition, que des faits de représentation. Mme Hadjadj a eu recours, dans le cadre d'une dichtomie très nettement marquée entre « chercheur » et « enquêteur » [52 ; 73 n. 31], à trois enquêteurs instituteurs. Elle soutient que ce choix n'a pas eu d'effet sur les réponses obtenues [70 ; 145] ; mais, là encore, le doute est pour le moins permis. Il nous est dit

que les enquêteurs étaient considérés « *avant tout* comme des gens du pays » (nous soulignons), mais nous n'apprenons rien sur leur propre usage et leur propre idéologie linguistiques, ni sur leur pratique professionnelle et sociale, ni sur les jugements des enquêtés à ce sujet.

Le sociologue aurait peut-être aussi à dire, sinon à redire, sur les concepts à travers lesquels la réalité sociale est appréhendée : « catégories sociales » [56], « catégories professionnelles » [80], « catégories socioprofessionnelles » [81], qui sont inspirées de celles de l'INSEE [74]. Mme Hadjadj décoche au passage quelques flèches contre la sociologie de Saussure impliquant « un accord social global qui ne prend pas en compte les différenciations sociales, essentielles en sociolinguistique » [28] ; cela ne l'empêche pas d'écrire à propos de Celles-sur-Durolle qu'« à l'usine, la différence entre patrons et ouvriers n'est pas très sensible » [81]. En conséquence, ces deux « catégories socioprofessionnelles » ne sont pas distinguées, car « étant donné la structure très particulière de la société industrielle dans la montagne thiernoise, presque tous les petits patrons sont issus du milieu ouvrier et *il règne encore une très grande familiarité entre ceux-ci et les ouvriers* » [82 ; nous soulignons]. Ici encore, nous nous trouvons devant un fait d'auto-représentation, participant en outre de l'idéologie du particularisme thiernois, représentation que l'auteur nous semble reprendre trop vite à son compte (cf. le tableau du Thiernois, videur de chopines et mangeur d'« énormes omelettes », dans son essence à la fois particulière et immuable [82-83]).

Plus grave serait, nous semble-t-il, du point de vue du sociologue, le filtrage de la réalité sociale et linguistique de Celles-sur-Durolle auquel on se livre p. 66. Sont éliminés de l'enquête, outre les enfants de moins de 15 ans, « tous les individus de nationalité étrangère » et tous les habitants du bourg des Sarraix « car l'extension récente de l'industrie des plastiques y a attiré un certain nombre d'immigrés et des gens étrangers à la région ». Cette décision est justifiée par le fait que « la présence d'une population étrangère n'agit pas sur la disparition de notre patois » [66 n. 23]. Mais, outre que cette hypothèse aurait mérité d'être testée, n'a-t-on pas ici la reprise d'une problématique qui reste beaucoup plus proche de celle du dialectologue « traditionnel » (largement critiquée *passim*) que de celle du sociolinguiste ou du sociologue du langage ?

La linguistique interne se trouve, nous l'avons dit, réduite à une Annexe [189-220] qui caractérise les parlers des deux communautés étudiées, esquisse leur système phonologique et fournit deux textes traduits. Les descriptions phonologiques sont présentées de façon trop sommaire pour donner véritablement prise à la discussion. Plusieurs des difficultés de l'analyse tiennent, nous semble-t-il, au modèle phonologique choisi, modèle peu abstrait, qui ne tient pas compte, en particulier, des informations de niveau supérieur (faits de dérivation et de grammaire) et, rendrait malaisé la description intégrée d'un espace phonologique plus étendu. Mais d'autres difficultés tiennent à des choix plus personnels : ainsi l'idée de créer dans le parler de Celles-sur-Durolle [196] un ordre « affriqué » à côté de l'ordre « chuintant » (/š/, /ž/) pour caser /tš/ et /dž/. D'une façon générale, les systèmes vocaliques paraissent d'une complexité peu natu-

relle. Enfin, les présentations diachroniques contiennent quelques maladresses et laissent échapper quelques caractéristiques remarquables (traitement de -ŌNE > -ŏ ou de -ARE > -*é* à Celles). Peut-on invoquer St-Thurin /tuálå/ « toile » comme exemple de diphtongaison francoprovençale de Ē libre [207] ?

Terminons par quelques errata : 52 linguistique] linguiste ; 192 *TESTA] TESTA ; 192 TABULLA] TABULA ; 192, 232 Durrafour] Duraffour ; 195 n. 6 Haggège] Hagège ; 197 (première colonne) /s/] /š/, /z/] /ž/.

Jean-Pierre CHAMBON

Gabriel GUILLAUME et Jean-Paul CHAUVEAU, avec la collaboration de Renée LAGRANGE-BARRETEAU, *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine (atlas linguistique armoricain roman),* C.N.R.S., Paris, t. II, 1983, 311 cartes (n°s 281-592) + 16 pages de texte (tables, index, cartes non numérotées, compléments et divers) non paginées, 8 au début et 8 à la fin du volume.

Ce vol. 2 de l'*ALBRAM* termine le chapitre de la flore, commencé au vol. 1 et nous livre les cartes consacrées aux arbres fruitiers (et au cidre), aux arbres et arbustes divers, aux plantes textiles (et à la préparation de la toile). Il se poursuit par le vocabulaire de la terre (labour, hydrographie, fumure), du temps (météorologie et aspects de la chronologie) et entame le chapitre de la maison (nom des logements et de leurs parties) qui se terminera dans le vol. 3.

Un coup d'œil sur la macrostructure montre que quelques cartes ne sont pas à la place où on les attendrait. Certaines ont été déplacées pour permettre des comparaisons, ainsi « [planche] vermoulue » (322) transposée du chapitre du bois à celui des fruits pour être placée en face de la carte « véreuse » (323) ou encore « des cavités sous la rive » (587) située au chapitre de la maison pour permettre la comparaison avec la carte « [l'espace] entre le mur et le toit [du grenier à foin] » (586) : même si on peut les justifier, de tels déplacements ne s'imposaient sans doute pas. Mais les cartes « les sillons de travers » (590) et « la chaintre » (592) n'ont rien qui motive leur présence au chapitre de la maison : il doit s'agir d'oublis, ajoutés là en dernière minute. Passons, il s'agit là d'entorses sans gravité : ces cartes sont là, c'est l'essentiel.

L'examen de la microstructure laisse autrement perplexe de prime abord : si ce volume est exceptionnellement riche, sa lecture n'est pas toujours aisée et s'il est plus conforme que le précédent aux normes de présentation des autres atlas de la collection, il continue de s'en distinguer par l'abondance des compléments et suppléments qui couvrent les marges latérales et inférieures des cartes. Ces ajouts débordent fréquemment dans les marges d'une ou de plusieurs autres cartes, tandis que 8 pages serrées en fin de volume accueillent ce qui n'a pu « tenir » en cours d'ouvrage. On se perd parfois dans ce jeu de piste (p. ex. les

compléments et suppléments de la carte 324 « cidre baptisé » débordent dans les marges des cartes 325, 326, 327, 320 et 321 !) que viennent parfois compliquer des « listes complémentaires » noyées dans le flot des additions (p. ex. sous les cartes 361, 383, 521) ; certaines indications cartographiées ont une apparence cabalistique qui évoque des phylactères de bandes dessinées (p. ex. carte 521, pt 65, on lit : bB'K'ĉ = ,b'Kg,Ub ou encore, carte 532, pt 105 : BJ:K, F:Y, JUL¨J:). Il est sûr que, par comparaison, certains atlas de la collection font figure de parents pauvres et offrent des données parfois un peu maigres. Mais ceci n'excuse pas cela : on peut penser que l'on est ici devant l'excès inverse et que le souci de ne pas perdre une miette de la moisson abondante des enquêtes aboutit à une prolixité qui tient quelque peu de l'intempérance.

Mais déplorer cette prolixité n'aura sans doute nul effet sur la fabrication des deux volumes en préparation et, cette réserve faite, mieux vaut s'attacher à apprécier les richesses qui nous sont livrées, sans arrière-pensée et sans regretter que la mariée soit trop belle. Un tel ouvrage témoigne en effet d'un travail acharné qui saute aux yeux : jamais les autres régions de France ne sont parties d'un aussi riche questionnaire (même si, en cours de route, il a fallu l'amputer considérablement par souci d'efficacité — et l'on devine que parfois les témoins ont dû être soumis à la question !). Il convient aussi de rappeler que l'enquête, qui s'étend sur *sept* départements, s'appuie sur un réseau très serré de points d'enquête : les auteurs n'ont pas craint leur peine et doivent en être remerciés chaleureusement.

On remarquera d'abord 14 cartes qui n'ont pas de correspondant dans les autres atlas de la collection : « une branchée de cerises » (289), « des pommes à couteau » (306), « se nouer [se former, en parlant des pommes] » (316), « poires âcres » (326), « le cidre pétille » (327), « il a changé de goût » (331), « aligner les branches émondées » (389), « égrener le chanvre ou le lin » (411), « un ensemble de champs ouverts » (418), « enduire ; souiller les haies [pour empêcher les bestiaux de les manger] » (440), « fonte ; laiton » (444), « les nuages moutonnés » (516), « quelquefois » (568), « le mur-façade du grenier » (588). Si certaines cartes s'imposaient en raison de caractéristiques propres au pays, d'autres notions plus largement répandues sont là heureusement cartographiées. Deux cartes cependant ne s'imposaient pas : « pommes à couteau » qui apporte peu de choses si on compare ses résultats à ceux de la carte 308 « la réserve de pommes à couteau » et « fonte ; laiton » (444) qui n'a guère glané que le français technique « potin » : cela aurait pu faire l'objet de compléments marginaux.

Certaines cartes ont surtout un intérêt morphologique (523-525) ou phonétique : « poires » (302), « mûr » (319), « bois » (339), « chêne ; frêne » (340), « résine ; résineux » (345), « toile » (399), « pré» (416), «prée » (417), « côté » (433), « soleil » (506), « étoiles » (507), « eau » (521), « arc-en-ciel » (522), « froid » (538), « frais » (539), « bientôt » (567). Même si leur intérêt lexical est faible (on ne peut pas toujours tout avoir en même temps !) elles sont tout à fait bienvenues et peuvent donner lieu à d'intéressantes synthèses que les auteurs ont déjà largement entamées dans de nombreux articles ou communications.

Sur le plan lexical, certaines cartes permettent de tracer des isoglosses très nettes. On voit ainsi un segment de la limite nord de termes bien attestés dans le domaine de l'*ALO* : *prime* « précoce » (318), *mâché* « meurtri » (320), *mouche* « tas de fagots ou de bûches » (384), *bran (de scie)* « sciure » (393), *casse* « boue » (439), *couvrailles* « semailles » (470), *égail* « rosée » (536), *sorcière* « tourbillon de vent » (553) etc. ; ou encore, à l'intérieur du domaine étudié, les limites ouest et est de certains mots : lucets *vs* sentines « myrtilles » (281), courtil *vs* jardin (424), etc. Sous cet aspect lexical, de nombreuses cartes sont d'une grande richesse. Citons, presque au hasard : « des poires sauvages » (304) ; « précoce » (318) : ailleurs (*FEW* 4, 470a), avancé, hâtif, jouanet (*ibid.*, 5, 47b), précoce, prime, et les nombreuses variantes de *orif* (*ibid.*, 4, 470a) ; « après-midi » (561) : après-midi, méridienne, relevée, *résyé* (*ibid.*, 3, 296b), soirée, tantôt, et vêprée qui ne s'est pas laissé enfermer dans « Mignonne, allons voir . . . ». Parfois, l'imagination fait merveille, comme dans l'étonnante carte « des nuages moutonnés » (516) qui nous livre une vingtaine de métaphores empruntés notamment au bestiaire, à la cuisine et, cas fréquent pour les phénomènes atmosphériques, au vocabulaire biblique. Plus ponctuellement, certaines images nous rappellent que l'Atlas a vue sur la mer : ainsi, au pays de Retz, « une charge de fruits » (310) est *une sacrée palanquée,* « une airée de pommes tombées sous l'arbre » (311), *une belle cargaison,* « quand le vent tourbillonne » (552), il *change de bord* tandis que dans la région briochine, on affirme que « cerne [halo] de lune n'a jamais abattu mât de hune » (510, suppl.).

Les compléments et suppléments enregistrent de nombreuses médications populaires, ces remèdes de bonne femme que l'on redécouvre aujourd'hui, parfois avec naïveté : le tilleul utilisé contre les coliques des bébés et les maux d'yeux (344, compl.), le sureau, véritable panacée, souverain contre les maux d'yeux, d'oreilles et de dents, mais aussi contre les abcès, les diarrhées, les bronchites, la grippe ou l'érysipèle (350), les noix vertes, macérées dans l'eau-de-vie, contre les coliques de miserere, terme qui désigne, curieusement, pour le témoin « l'appendicite » (292, compl.), la tisane de feuilles de noyer utilisée comme dépuratif et contre la tension et la dysenterie (293, compl.), les pousses de ronces contre les dartres (300, compl.), la vermoulure du bois en guise de talc (322, compl.), la résine qui entre dans la composition de pommades (345, compl.), le gratte-cul en décoction contre la diarrhée des veaux ou pour des frictions contre les rhumatismes (357, compl.), le fiel de cochon employé comme émollient en cas de piqûres de grosses épines : son application faisant sortir les épines de la chair (359, compl.), l'écorce (ou la pellicule située sous l'écorce) du genêt pour soigner les coupures (362, compl.), le genêt encore contre la météorisation des lapins ou des vaches (362, suppl.), etc.

On peut aussi recueillir bon nombre d'usages dans les domaines les plus divers : confiture ou boisson de baies de sureau (350, suppl.), la fleur du sureau qui empêche le cidre bouché de fermenter et éloigne les taupes (351, suppl.), les feuilles du lierre qui redonnent de l'éclat aux vêtements noirs (364, compl.) et le brou de noix qui servait à teindre les chaussettes (296, compl. et suppl.), les

pommes de pin dont l'odeur chasse les mites (346, compl.), le bouquet de saule offert à un prétendant malheureux lors du mariage de celle qu'il convoitait (360, compl.). Et le cidre ! Le cidre que le Maine préfère parfois au vin mais qui naguère était souvent baptisé, le « cidre sans eau » étant offert aux travailleurs avec parcimonie, deux fois par jour seulement (321, compl.) . . . comme au XVe siècle, pour leur donner du cœur à l'ouvrage et les rendre « plus curieux et diligens de mielx besongner ».

Les dictons et expressions proverbiales se taillent aussi une belle place : « vendre des poires », c'est bavarder longtemps (302, suppl.), tandis que « rencontrer un échalier de bourdaine » c'est musarder, s'attarder en chemin (367, suppl.) — jeu de mots probablement avec *bourder* « s'arrêter » (*FEW* 15/1, 106b). Laisser des bouts de branche lorsqu'on émonde un arbre ? De quoi pendre des andouilles ou éborgner les oiseaux (383, compl.). L'imprudence ? Un proverbe, vieux comme les chemins, nous invite à ne pas aller aux mûres sans crochet (283, compl.). Le gaspillage imprévoyant ? « Une réserve de chien, faite aujourd'hui, mangée demain » (308, suppl.). La modération ? « Faut pas tuer son chien pour une mauvaise année de pommes » (316, compl.). Et beaucoup d'observations « météorologiques » : pour avoir des poires, il faut que le soleil brille à côté des poiriers la veille de Noël (302, compl.) ; à la Saint Denis, on récolte *mêles* [nèfles] et *bzi* [poires sauvages] (304, compl.). Les pommes ? « Si t'en vois une à la Saint Jean, t'en vois cent à la Saint Michel » (316, compl.) ou encore « Le dimanche des Rameaux, pendant la procession, quand le soleil brille au pied des pommiers, y aura du cidre toute l'année » (316, compl.). Quand l'épine noire fleurit, le mauvais temps est au rendez-vous « vers l'époque de la Passion, en représailles de la couronne d'épines » (358, suppl.) !

Ces remèdes, ces usages, ces croyances, la région de l'*ALBRAM* est loin d'en avoir l'exclusivité, mais on les voit là attestés avec plaisir et leur présence apporte la note ethnographique qui fait partie du titre de la collection. Même si cet aspect est inévitablement marginal dans les volumes des atlas, les dialectologues étant d'abord des linguistes de formation et des ethnologues par surcroît, leur savoir et leur savoir-faire, même s'ils sont empiriques et autodidactiques, ne produisent pas des résultats tellement désastreux, comme le faisait observer J. Séguy (*Langue française,* n° 18, 1975, p. 74) et, pour ma part, j'en vois là un témoignage, modeste et imparfait (parce que l'enquête dialectologique n'est pas l'enquête ethnologique) mais cependant fort bienvenu.

Dans l'article cité, J. Séguy remarquait : « Submergés par la description, aussi nécessaire qu'intarissable, les dialectologues font figure de chercheurs parcellaires » (p. 88). Intarissable et pointilliste, l'*ALBRAM* l'est autant qu'on peut l'imaginer et les auteurs sont des orpailleurs infatigables qui ne nous font grâce d'aucun coup de tamis ! Mais ils ont déjà fourni amplement la preuve qu'ils savent prendre de la hauteur et dominer les matériaux considérables qu'ils ont engrangés : de 1976 (date de la parution du t. 1) à 1983, ils ont fourni 16 articles ou communications sur leur domaine de travail, dont ils rappellent la liste en tête de ce volume. Depuis, plusieurs autres se sont ajoutées, notam-

ment une importante étude de J.-P. Chauveau sur *Le gallo, une présentation,* Université de Bretagne Occidentale, Faculté des Lettres, 2 vol., mai et septembre 1984, 252 p. (Coll. Studi, n° 26 et 27). N'est-ce pas la moindre des choses au moment où le gallo fait partie — depuis un arrêté du 23 mai 1983 — des « langues régionales » pouvant être choisies comme épreuve facultative au baccalauréat ? Mais ceci est une autre histoire !

Pierre RÉZEAU

Pierrette DUBUISSON, *Atlas linguistique et ethnographique du Centre,* vol. III : La Grammaire ; Supplément : L'intonation régionale par Fernand Carton. Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1982.

Par la parution du troisième et dernier volume de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Centre* (ALCe) s'achève une des publications prévues dans la série des « Atlas linguistiques de la France par régions ». Tandis que les deux premiers volumes (vol. 1 : La nature, Paris 1971 ; vol. 2 : L'homme, Paris 1976) étaient consacrés au lexique, la première partie du troisième tome se rapporte à la grammaire, en particulier à la phonétique et à la morphologie (c. 1098-1275).

Examinons tout d'abord quelques phénomènes phonétiques : les cartes 1101-1103 (« cherche », « gerbe », « perche ») montrent, surtout au centre de la région enquêtée, le passage de *è* devant *r* + consonne à *a* (*ɛarɛ, jarb, parɛ*), tandis qu'au nord et au sud persiste une hésitation entre *è* et *a,* au p. 48, par exemple, on a *ɛèrɛ,* mais *parɛ* et *jarb.* Il s'agit là d'exemples d'un changement phonétique bien connu qui, entre les XIIIe et XVIe siècles, a provoqué, même en français, une ouverture de l'*è* à *a* et qui se reflète aujourd'hui encore dans des mots comme *dartre, écharpe* et *larme.*

Les cartes 1120-1125 donnent des exemples du traitement de *ò* devant une consonne nasale. A de nombreux points d'enquête, surtout au milieu de l'aire d'investigation, on voit apparaître une transformation de *ò* en *u* sans que l'on puisse en donner une délimitation géographique exacte. Il y a aussi des points où cohabitent les deux formes, comme, par exemple, le p. 24 qui a *tòn* « (ça) tonne » et *momã* « (c'est le) moment », mais *bun* « (Les poires, elles sont) bonnes » et *kum* « (noir) comme (de la suie) ». Ce changement phonétique fut déjà reconnu et critiqué par des grammairiens du XVIIe siècle comme Oudin (1).

Les cartes 1145 « (Il nous) regarde », 1146 « (C'est) recouvert » et 1148 « (Il) renifle » montrent qu'à quelques points, il y a eu syncope de la voyelle proto-

(1) Ch. Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens,* vol. 2, Paris 1883 (réimpr. Genève 1966), 521.

nique avec la formation d'une voyelle d'appui secondaire ce qui donne des formes comme *argad* « regarde », *arkuvèr* « recouvert », *arnifèl* « renifle ». Ce phénomène est aussi connu dans d'autres parlers romans, surtout en Italie du Nord (2).

Parmi les cartes consacrées au consonantisme (c. 1136-1160) on aurait aimé trouver des exemples pour le traitement de *r* qui a été assibilé dans quelques parlers du Centre de la France (3). Les cartes des deux premiers volumes font présumer que les formes assibilées sont très rares aujourd'hui. La carte 85 (vol. 1) « Les mûres » n'indique que cinq points présentant des formes comme *mœẓ, mòẓ, mòz* ; sur la carte 1134 « Tout à l'heure » seul le point 14 montre *tt a l'óẓ*.

Dans le domaine de la morphologie ce sont surtout les points situés au sud qui sautent aux yeux par leur caractère plus ou moins occitan : on trouve par exemple *lo, lá* (article défini, pluriel, c. 1168), *do* (article partitif, sing. masc.) et *do, dá* (article partitif, plur., c. 1169/1170), *ko, kœl, ké(z)* (adjectif démonstratif, sing., plur., c. 1172-1175).

Toute l'aire de l'ALCe, à l'exception des points situés à l'ouest, présente des désinences verbales oxytones dans les formes de la 3e personne du pluriel : *dizõ* « (ils) disent » (c. 1201), *travayõ* « (ils) travaillent » (c. 1216), *dvõ* « (ils) doivent » (c. 1219). Il s'agit ici de formations dues à l'analogie avec la première personne du pluriel, et qui sont répandues aussi dans d'autres régions de France (4).

Le point 66 (Vendat), situé au sud du département de l'Allier, est le seul point de l'ALCe qui montre (sur les cartes 1222-1225) un phénomène signalé entre autres par S. Escoffier (5) et Th. Berchem (6) : la fusion des formes verbales d'*avoir* et d'*être* à l'imparfait (toutefois à ce p. 66, il y a exception pour la 3e personne du singulier). Malheureusement, seul le paradigme d'*être* est indiqué

(2) G. Rohlfs, *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti, Fonetica,* Torino 1966, 169-171, 472-473 (= §§ 137, 338).

(3) O. Bloch, L'assibilation d'*R* dans les parlers gallo-romans, *RLiR* 3, 1927, 92-156 ; A. Millet, *Recherches expérimentales et historiques sur l'r d'une région du Haut Berry,* Paris 1926.

(4) J. Chaurand, *Introduction à la dialectologie française,* Paris-Bruxelles-Montréal 1972, 115-119.

(5) S. Escoffier, *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du franco-provençal entre Loire et Allier,* Paris 1958, 239-246 ; S. Escoffier, Tenere « avoir » aux confins de l'Auvergne et du Bourbonnais, *Festschrift W. von Wartburg zum 80. Geburtstag,* vol. 2, Tübingen 1968, 63-85.

(6) Th. Berchem, Quelques faits déroutants de morphologie verbale, *ZRPh* 81, 1965, 63-85 ; Th. Berchem, *Studien zum Funktionswandel bei Auxiliarien und Semi-Auxiliarien in den romanischen Sprachen,* Tübingen 1973, 73-97.

sur les cartes 1222-1225 pour le point voisin 67 (Ebreuil), là où Berchem (7) a constaté une conformité totale.

La deuxième partie de ce volume (c. 1276-1505) est constituée par 230 phrases en forme de tableau, recueillies dans une région d'enquête au sud de l'aire de l'ALCe et partiellement aussi dans le territoire de l'ALAL. Il s'agit d'une région particulièrement intéressante du Croissant où s'effectue la transition de la langue d'oïl à la langue d'oc. Au-delà des deux points 61 et 65 situés dans cette zone, P. Dubuisson a choisi 36 points supplémentaires, dont un est identique au p. 800 de l'ALF et un autre au p. 23 de l'ALAL. De plus, un autre point de l'ALF (601) et un de l'ALAL (22) se trouvent dans cette aire sans être identiques à un point de l'ALCe. Ce réseau à mailles très serrées nous donne un excellent aperçu de la situation linguistique du Croissant dans une région traversée par plus d'une douzaine d'isoglosses dressées par Rosenquist (8). Dans presque toute cette région, on trouve le maintien de *a* : *pra* « pré » (c. 1280, 1281, 1457, 1491). Un point seulement (p. 1s) a *pré*, quelques autres points ont *ẽ*. Tous les points présentent *b* < lat. *p*, par exemple *ɛyèbrœ* « chèvre » (c. 1283, 1291, 1442). Le traitement du lat. *t* intervocalique est, cependant, différent : seuls les points situés tout au sud ont *d* maintenu dans *madu* « mûr » (c. 1307, 1308), tandis qu'on trouve presque partout *kwádo* « couvée » (c. 1303, 1326). Un contraste entre les parties nord et sud apparaît dans la répartition des formes en *ã*/*ẽ* < lat. *è* + nasale, par exemple « vent » (c. 1366) ou « temps » (c. 1497), ainsi que dans l'évolution de *-a* final qui s'est maintenu comme *œ* ou *o* au sud (*tèlo, tèlœ*, c. 1353, 1358 ; *ɛyèbro, ɛyèbrœ*, c. 1283, 1291, 1442), tandis qu'il a disparu au nord.

Dans un supplément intéressant Fernand Carton étudie l'intonation régionale ; son but n'est pas une « géographie de l'intonation », mais une « typologie de faits prosodiques régionaux jugés caractéristiques ». Pour cela ont été dépouillés les enregistrements sur bande magnétique de 16 points de l'ALCe. Il apparaît que le rythme est souvent caractérisé par un allongement de la voyelle de la syllabe pénultième — fait cependant moins fréquent dans l'Allier. Quant à l'intonation elle-même, Carton n'a examiné que « les réalisations prosodiques qui assument une fonction de découpage de l'énoncé et qui ... apportent des informations sur le groupe socio-géographique qui les partage ». Sont exclus, par conséquent, l'interrogation et l'impératif qui, du point de vue de l'intonation, ne sont pas différents des types du français général. Dans les analyses acoustiques de Carton, on trouve un bon nombre de traits caractéristiques, dont aucun, il est vrai, n'est spécifique, « mais leurs combinaisons peuvent contribuer à une spécificité prosodique dans certaines zones de parlers du Centre ».

---

(7) Th. Berchem, *Studien*, 81.

(8) A. Rosenquist, Limites administratives et division dialectale de la France, *Neuphilologische Mitteilungen* 20, 1919, 87-119.

Bien que P. Dubuisson (9) ait été un peu inquiète avant d'entreprendre les enquêtes parce que l'ALCe traitait une région assez proche de Paris (cela aurait pu être moins intéressant pour la dialectologie), il faut constater, après la parution du dernier volume de l'atlas, qu'il y a toujours bien des particularités régionales dans les parlers du Centre de la France. Ce qui est caractéristique de l'époque actuelle, c'est que, souvent, on trouve côte à côte d'anciennes formes dialectales et des éléments récents du français général sans que l'on puisse tracer des limites exactes. Le grand mérite de l'ALCe est d'avoir mis en évidence cet état de « désordre ». La publication de l'ALCe est donc une contribution importante à la connaissance de la situation linguistique actuelle en France.

Wolfgang DAHMEN

Editions de textes

Le Roman de Renart édité d'après les manuscrits C et M par Naoyuki Fukumoto, Noboru Harano, Satoru Suzuki, 2 vol., Tokyo, Librairie - Editions France - Tosho (dépôt chez Nizet, Paris), 1983 et 1985, XXXVI + 513 et 554 pages.

Voilà une invasion japonaise bien sympathique. Nos collègues et amis Fukumoto et Harano, auxquels s'est joint pour la dernière ligne droite Suzuki, viennent d'achever la publication des quelques 28 000 vers de la version γ du *Roman de Renart*. Il s'agit de la première grande édition d'un texte français du Moyen Age faite au Japon. C'est une réussite totale et on a là un outil de travail indispensable pour tous les renardiens. Disons déjà le plaisir de l'œil; par comparaison l'édition Martin paraît indigeste et l'édition Roques économiquement faible. Il serait bon que ceux qui ont en charge, paraît-il, la publication du patrimoine littéraire légué par nos ancêtres, s'inspirassent de nos collègues francistes de l'empire du Soleil Levant. Elèves de Cl. Régnier et R. L. Wagner de 1967 à 1970, ils ont entrepris de publier régulièrement année après année les branches de la version γ du Renart (essentiellement dans les revues de leurs universités) qu'ils ont aimablement distribués à leurs collègues européens (CR dans la ZrP 89, 699 ; 91, 662 ; 93, 668 ; 94, 159 et 659 ; 96, 415 ; 97, 441 et 642 ; 98, 656). L'ensemble a été réuni dans les deux présents volumes et préfacé par R. L. Wagner, dont ce fut le dernier écrit.

Une introduction précise et claire, écrite dans une langue parfaite, dit en peu de mots l'essentiel [VII-XXI] avec un tableau de la concordance des branches et des éditions d'une limpidité exemplaire [XXI-XXIX]. Les auteurs disent très bien qu'« ils n'envisagent point du tout l'édition définitive, mais seulement une édition du groupe γ » [XXXI], en face des collections α (Martin) et β (Roques,

(9) P. Dubuisson, L'atlas linguistique du Centre, *RLiR* 23, 1959, 352-361.

dont il manque encore un volume). On sait que la collection γ, la plus récente, est un arrangement original des deux autres. Elle n'est contenue que dans deux mss., d'ailleurs très proches. Le BN 1579 (fin 13e s.-début 14e s. ; Ile-de-France), connu sous le sigle C, est pris comme base, en partant du principe que son texte est plus original par rapport aux collections α et β que celui de M. L'apparat critique permet d'ailleurs aisément de reconstituer ce dernier. L'ensemble inspire une grande confiance et est complété par 90 pages de notes [II, 397-488], un relevé des expressions proverbiales [489-492], une bibliographie très complète [493-504], un glossaire [507-534] et un index des noms propres [535-545].

Le temps me manque pour examiner le texte à l'occasion du présent CR. Je relève seulement v. 306 lire *s'enbati* et cf. *embatre* (*soi-*) au glossaire, de même v. 10783 *fuite* lire *fui te*. Je livre quelques remarques au fil de la lecture du glossaire. *Abatre* « se jeter » ne convient pas, plutôt « faire descendre » ; — *aborder* il n'est pas inutile d'indiquer qu'il s'agit d'une correction, d'ailleurs excellente ; — on unira *acuisier* et *acuse* ; — *burel, auner ses buriaux* « rouer de coups » ; — *busiau,* qu'il vaut mieux lire *busiaus* (ou *busel*), est employé pour désigner « le museau » ; — *chan* pour toutes sortes de raison « vertèbre cervicale » est impossible ; l'édition Roques a un autre texte tandis que Martin (II, 70) donne *chëant levant,* traduit à mon sens à juste titre par « ne cesse de s'aplatir et de se redresser » par Dufournet alors que la traduction en « dodelinant de la tête » (Combarieu/Subrenat) est fantaisiste. Je crois que les deux gérondifs juxtaposés (dans un tour commenté par Tobler VB 2, 161) ont été soudés et que par suite *chëant* a perdu son hiatus et sa consonne finale d'où *chanlevant* ; — malgré TL je préfère donner à *chanole* le sens de « haut du thorax » ; — *coint* lire *cointe* ; — *compenage* plutôt « ce qu'on mange avec et sur le pain » ; — *couine* « nuque de cerf » est une erreur, lire « peau » ; — *cul, torner le — au vent* est plutôt « s'en aller le cul au vent » ; — *denier* en 25042 le sens est le même que celui attribué en 6205 ; — *desaré* je crois qu'il faut plutôt lire *desarez* comme y invite la rime avec *foiz* et ce pourrait être un composé d'*aroit* « en érection » donc « j'étais vite en débandade », mais la leçon de l'éd. Martin VII, 714 est meilleure; — regrouper sous *despire* les formes rangées sous *despisier* et *despiter* que rien n'autorise à reconnaître ici ; — ne pas reconstituer *entrelaier* sur la base d'*entrelet* ; — *entrouer* est à lire *entrovrir* (la forme du texte impér. 3 se lira *entrove*) ; — *esfreer* « de froid » dans la définition est à supprimer ; — *esmochier* la définition convient pour le texte de l'éd. Roques ; il faut gloser ici « frapper » (proprement « chasser les mouches sur qn ») ; — *fendeüre, fendace* ne sont pas exactement des euphémismes pour le sexe féminin : en effet il y a au moins quatre séries de termes : le terme neutre (et j'allais dire banal) *con,* les termes scientifiques (*ovaire, vulve, vagin,* etc.), les termes argotiques et expressifs (*chatte, bénitier, mille-feuille,* etc., et en afr. *fendeüre* et *fendace* par ex.). et les euphémismes (*parties intimes* ; en anc. fr. par ex. *nature*) ; — *feue* pourrait être *feve* (*tenir mavese feve* cf. anc. fr. *trover la feve*) mais la rime avec *aiue* n'est pas satisfaisante ; — *foie* est « foie » ; — *geindre* (attesté en 2486) et *gembre* (attesté en 4011) pouvaient être réunis mais *giembre* n'est pas représenté ; — *giet* n'est pas encore élucidé même si ici on a suivi TL ; — *gieu,* le syntagme est *faire*

sentir ses gieus ; — *hautement* lire « solennellement ; on pouvait réunir *herrcier* et *hercier,* le second ayant ici un sens figuré ; — *janete* est bien « jeunette » ; — *libe* on définira le mot, qui signifie « lippe », dans *faire la libe* par « faire une grimace (de chagrin) » ; — après *lovin* lire *luire* ; — *luitler* lire *luitier* ; — *mace*[2] « ventre », Keller ds FEW 6, 1, 509b et n. 14 a proposé « pénis » qui, sans être absolument sûr, mérite d'être pris en considération, ne serait-ce que pour indiquer que le sens n'est pas clair ; — *marir* il vaudrait mieux réserver la formule « perdre (en parlant du chemin) » pour le cas où *chemin* serait sujet du verbe ; on présentera donc plutôt « perdre (son chemin) » ; — *mestre, estre a* — plutôt « être maîtrisé » ; — *millier* ds *estre el desreain* — noter que le sens « ne plus savoir son chemin » est un intermédiaire sémantique posé par Tilander *Lexique* pour, à partir de *millier* « borne milliaire », justifier le sens d'« être embarassé » qu'il propose à juste titre pour l'expression ; — *mot*[2] plutôt « paroles, discours tenus » ; — *ordre* lire « sacrement » ; — *parme,* il n'est pas douteux qu'il faut adopter la leçon de Roques avec le sens qu'il propose ; — *ploier* n'est pas *paier,* pour *ploiier son gage* v. TL 4, 32, 28 et 7, 1167, 20 ; — *preu, de* — *en preu* « de proche en proche » (cf. note) n'est pas encore élucidé malgré TL 7, 1919, 8 qui corrige arbitrairement *pren* en *preu* ds GuillPal et ne mentionne pas les formes *pren/pran* confirmées par la rime ds Blancandin et Renart (texte des mss. BM cf. Tilander Lex. s.v. *pran,* Renart Roques 15266) ; il est bien possible que *preu,* texte du seul ms. C, soit fautif ; — *puer* non « dehors » mais « loin » ; — *sachie* est plus précisément « le contenu d'un sac » ; — *saon* le sens « tronçon d'une chose coupée » qui vient de Gdf *saon*[2] n'existe pas cf. TL 9, 499, 1. L'expression n'est pas relevée dans l'ouvrage classique de Möhren *Le renforcement affectif.* Il doit s'agir du *son* « résidu de la mouture du blé ou d'autres céréales » ; — *sete* n'est pas « bête puante » mais « (siège de) latrine » comme je l'avais déjà dit (ZrP 97, 643) ; — *tille* « toile » est sans doute erroné cf. Möhren *Le renforcement affectif* p. 224 n. 2 « écorce du brin de chanvre » ; — *torner* (*en* —) « blâmer » ne va pas bien ; on préférerait *torner aucun* « prendre le pas sur qn » (cf. éd. Dufournet I, 2446 note) ; — *traiéent,* la leçon de M *qui traient* paraît préférable ; — *traïz* le sens de « perfide, traître » est forcé et je ne connais pas d'emploi actif du participe passé de *traïr* et Tobler n'en donne pas dans sa liste classique VB 1, 146-160, on préférera « égaré, dupé ».

Nous avons là un matériel essentiel pour l'étude du *Roman de Renart* qui ne manquera pas de stimuler le retour aux textes (1).

Gilles ROQUES

---

(1) Notons que les lecteurs français peuvent utiliser deux éditions bilingues fondées sur le texte d'E. Martin. Dans la collection Garnier-Flammarion, J. Dufournet publie le *Roman de Renart* en deux volumes où il reprend avec une traduction juxtalinéaire (et la collaboration d'A. Méline) son édition de 1970 (branches I, Ia, Ib, II, III, IV, V, Va, VIII, X, XV) augmentée des branches VI, VII, IX, XIV, XVI, avec un résumé des autres. Dans la Collection 10/18, M. de Combarieu et J. Subrenat éditent et traduisent les branches Ia, Ib, II, III, IV, Va, IX, X, XI, XII, XV, XVIII, XXIV.

Nouveau Recueil complet des Fabliaux (*NRCF*), publié par Willem Noomen et Nico van den Boogaard, Tome I, en collaboration avec L. Geschiere et H. B. Sol, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1983, 406 pages.

W. Noomen et le regretté N. van den Boogaart se sont lancés dans une entreprise de grande envergure : l'édition des différentes versions de l'ensemble des fabliaux. Le principe d'une telle publication est tout à fait admissible, car les copistes sont souvent des remanieurs. Il est intéressant d'avoir sous les yeux les différentes rédactions d'une même histoire. La reproduction en facsimilé des manuscrits ne rend pas les mêmes services qu'une édition des textes de manière synoptique. Il faut donc louer les deux maîtres d'œuvre qui n'ont pas hésité à se lancer dans une très longue tâche, qui ont trouvé les collaborateurs indispensables à une entreprise collective et qui ont obtenu l'accord d'un éditeur.

A vrai dire, la durée et le coût d'une semblable opération sont considérables. Le premier volume ne comporte que quatre fabliaux et se vend à un prix très élevé. Il faudra des années avant que le projet arrive à son terme, puisque l'on dénombre approximativement cent trente fabliaux. Pour réduire les frais et faciliter l'achèvement de l'entreprise, des mesures très simples seraient efficaces. Il suffirait de supprimer le texte critique et les longs travaux préparatoires qu'il exige. A mes yeux l'intérêt majeur de l'édition n'est pas là. Comment les éditeurs auraient-ils le temps de procéder aux patientes et minutieuses recherches nécessaires à l'élaboration d'une véritable édition critique de chaque fabliau ? L'important est de nous donner les diverses rédactions de chaque texte, comme a fait J. Rychner en 1960 pour un certain nombre d'œuvres dans le second volume de sa *Contribution à l'étude des fabliaux*. La publication de l'ensemble des matériaux assortie d'un minimum d'informations complémentaires pour la compréhension de la graphie, de la langue, du sens des passages difficiles, des principales fautes commises par les manuscrits serait amplement suffisante. Sur cent trente fabliaux une quarantaine ont été conservés dans plusieurs manuscrits. Tout le reste nous a été malheureusement transmis par une seule copie. L'effort devrait porter en priorité sur la quarantaine de fabliaux qui apparaissent dans plusieurs manuscrits : une histoire se trouve dans huit mss., sept autres dans au moins cinq mss., une dizaine dans quatre mss., cinq dans trois mss., enfin une vingtaine dans deux mss. En pareil cas, il est intéressant de pouvoir disposer commodément des diverses versions. En revanche, pour le reste des textes, c'est-à-dire pour près de quatre-vingt dix fabliaux, c'est un luxe coûteux de publier une édition diplomatique du ms. unique (en petits caractères, sans ponctuation, avec les abréviations développées en italique) et en outre une édition corrigée du même ms. avec la ponctuation nécessaire, dans des caractères d'un corps supérieur.

Un inventaire général des fabliaux précède l'édition : 127 textes sont retenus. Sans entrer dans de longues discussions, on pourrait procéder à la suppression de quatre œuvres qui sont des dits et à l'addition de six fabliaux qui me sem-

blent exclus à tort : voir mon travail *Les fabliaux, contes à rire du Moyen Age,* Paris, 1983, p. 14, n. 2.

Ce tome I contient le texte diplomatique et le texte critique d'*Estormi,* de *Constant du Hamel,* de *Saint Pierre et le Jongleur,* enfin d'*Auberee,* avec de brèves indications sur la tradition manuscrite et la valeur respective des différentes copies, des informations sur la datation et la localisation, des notes et éclaircissements, une table des noms propres et un glossaire. Dans l'édition diplomatique, comme il est habituel, la résolution des abréviations est imprimée en italiques. On regrettera que les éditeurs aient retenu des caractères d'un corps assez petit et donc fatigant pour l'œil. Pour indiquer que des éléments, aujourd'hui séparés, se trouvent réunis en un seul mot, l'édition utilise bizarrement un petit trait vertical, au lieu du classique et commode trait d'union. C'est là une innovation dont je ne vois guère l'intérêt. En revanche, les lettrines des mss. sont marquées en caractères gras. Ainsi l'édition diplomatique permet d'étudier non seulement la graphie, la coupe des mots, les abréviations, mais aussi le découpage médiéval du texte.

Pour cette partie documentaire de lecture et de reproduction des mss. le travail a été fait avec beaucoup de soin. En ce qui concerne l'élucidation des passages difficiles et l'établissement d'une édition critique, je serai plus réservé. On pourrait facilement démontrer que le choix du ms. de base est discutable pour *Saint Pierre et le Jongleur* et pour *Constant du Hamel* : dans les deux cas le ms. *D* (B.N. fr. 19152) ne me paraît pas le meilleur, car il offre bien plus d'additions et de réfections que *A* (B.N. fr. 837). L'édition dite critique des quatre fabliaux semble souvent trop conservatrice. Les éditeurs veulent garder et justifier à toute force des passages peu satisfaisants. A titre d'exemple, dans le texte qu'ils proposent de *Saint Pierre et le Jongleur* au vers 129 *secrez* ne va guère. Le sens de « discret » n'est attesté qu'en moyen français : cf. God. X, 647 ; *FEW,* XI, 376 ; Huguet, VI, 736. Au vers 216 *Le* initial est une faute pour *Je.* Aux vers 243-44 la rime *Michiel* : *chief* est erronée. Les éditeurs conviennent que la bonne leçon est celle de *A,* mais ils se refusent à corriger. Attitude singulière ! Aux vers 267-68 le couplet est une fâcheuse répétition. Les éditeurs l'ont malheureusement maintenu dans le texte. Au vers 280 le bon texte est encore dans *A* : *m'est a ente.* Les éditeurs consacrent 15 lignes à épiloguer sur un passage corrompu, en essayant de le justifier. Au vers 310, erreur sur l'attribution des répliques. C'est le jongleur qui dit *Or giete avant.* Aux vers 323-324 la répétition trahit la réfection.

D'une manière générale, les notes présentent des hypothèses en l'air fort audacieuses. Face à des difficultés d'interprétation les éditeurs n'éprouvent guère de doutes et d'embarras. Ils inventent allègrement des formes et des sens. Ainsi dans *Estormi* le sens prêté à *hamoingnier* au vers 64, la correction parfaitement arbitraire *joins* : *conjoins* aux vers 138-140 et les 40 lignes de considérations subjectives sur ces deux mots, au vers 172 le sens tout à fait imaginaire donné au verbe *le rebole,* au vers 212 les conjectures bizarres faites sur *biau lit.* Au vers 564 la correction est inutile: *bien i sui secouruz* marque le résultat présent d'une

action passée. On souhaiterait plus de prudence et de sagesse dans l'interprétation des passages difficiles. Il suffirait aux éditeurs de signaler les *loci desperati.*

Cela dit, souhaitons aux vaillants éditeurs du *Nouveau Recueil* bon courage et bonne chance. Malgré la disparition cruelle du savant et charmant Nico van den Boogaard, nous sommes sûrs que le pilote maintiendra le cap, en suivant la bonne étoile.

Philippe MENARD

Antoinette SALY, *Edition critique du « Meliacin » de Girart d'Amiens accompagnée d'une étude historique et littéraire,* Thèse de Paris IV (soutenue le 28. 1. 1977), Lille (Atelier national de reproduction des Thèses) s.d. [1985], 3 vol., 306-713-215 pages.

Alors qu'Adenet avait trouvé des éditeurs attentifs depuis plus d'un siècle (notamment A. Scheler) avant que son œuvre soit magistralement publiée par A. Henry, son confrère et contemporain Girart d'Amiens joue de malheur depuis plusieurs siècles au point qu'on ne peut lire de lui qu'*Escanor* (ca. 1280), roman arthurien de près de 26 000 vers (édité par Michelant il y a presque un siècle). *Charlemagne* (ca. 1305), chanson de geste dont il reste environ 23 000 alexandrins, présentée comme une suite de la *Berte* d'Adenet, a jusqu'à présent découragé les éditeurs. *Meliacin* était encore plus malheureux. Confondu pendant plusieurs siècles (et jusqu'en 1926) avec *Meliadus* par une faute de lecture de Fauchet, il le fut avec le *Cleomadés* d'Adenet au 19e siècle. Et lorsqu'on put le distinguer de ce dernier ce fut pour y voir son plagiat. L'introduction fait très exactement le point sur ces mésaventures [7-19].

Le texte est contenu dans cinq manuscrits, dont deux substituent au début du *Meliacin* un remaniement des premiers épisodes du *Cleomadés* [20-39], qui sont classés [40-51], le choix du ms. de base se portant, à juste titre, sur le ms. BN 1589 du dernier quart du 13e s. On trouvera réunis ensuite les maigres renseignements biographiques sur Girart [64-70] et une présentation de ses deux autres œuvres [71-78].

On sait que le *Meliacin* traite le même sujet que le *Cleomadés,* en remontant comme lui à un conte des *Mille et une nuits.* D'où l'importance d'une analyse précise [79-102], d'une étude des sources [156-194] et d'une comparaison minutieuse avec le *Cleomadés* [195-226]. On en conclut que la source de Girart est proche de la version Boûlâq (avec des ajouts) et voisine de la version utilisée par Adenet (sans être identique). Il devrait s'agir dans les deux cas de résumés écrits. Madame Saly en arrive donc à proposer son explication de la genèse de ce couple de poèmes. Elle part d'une nouvelle interprétation des miniatures des deux mss. les plus anciens [103-119]. Le *Meliacin* s'adresse comme le *Cleomadés* au cercle royal autour de Blanche de France et de sa mère Marie de Brabant. Il a été composé entre 1282-1285 et est par conséquent exactement contemporain du *Cleomadés.* Ainsi on retrouve à l'origine des deux romans deux sources écrites,

de provenance espagnole (Blanche de France, bru d'Alphonse X, a sans aucun doute servi d'intermédiaire) ; chacun des deux grands poètes de la cour fut invité indépendamment à construire une œuvre sur l'une de ces versions jumelles. On voit que cette démonstration solidement bâtie donne une toute autre valeur au *Meliacin* qui n'est plus une pâle imitation, voire un médiocre plagiat. Naturellement Girart d'Amiens ne devient pas pour autant un créateur génial mais il illustre, à côté d'Adenet, et dans un style différent, la catégorie des poètes de cour. L'intérêt de cette remise en perspective de l'œuvre est finalement de pouvoir mieux apprécier l'un et l'autre poème [242-262].

On trouvera en outre une courte étude de la langue du *Meliacin* [120-127], une étude de la versification [128-138] et un chapitre sur les 24 pièces lyriques insérées [139-155].

Le texte est fort bien édité accompagné de quelques notes ; cependant le respect des lettrines qui indiquent assez souvent le dernier vers d'un paragraphe coupe le texte en paragraphes qui ont parfois peu de rapports avec les articulations du récit, des dialogues ou des monologues. Il vaudrait mieux consacrer une page à l'énumération des vers ornés de lettrines. Un très large glossaire donne dans l'ensemble satisfaction ; on aimerait simplement un peu plus de méthode (indication des parties du discours, reconstitution entre parenthèses des infinitifs). Il faudra le remodeler et l'élaguer en vue d'une publication. Quelques remarques au fil d'une lecture rapide : 876-877 point après *prendre,* virgule après *avoie,* car *dont* signifie « alors » ; — 973 on pourrait garder *quier* en considérant qu'il s'agit de discours direct ; — 974 note, pour *ancele* « épouse » v. FEW 24, 541a ; — 1940 le *s* ajouté à *afaire* n'est pas indispensable ; — 2186 *ou il puisse* « pour autant que cela dépende de lui » renvoyer à TL 7, 1416, 5 et Tobler VB I, 125, cf. aussi *la ou je puisse* 9236 ; — 5625 conserver *drument* (= *durement*) cf. TL 2, 2103, 5 ; — 5941 *font* surprend ; — 6054 conserver *s'en laissera* « n'y participera pas » tour prisé de Girart cf. TL 5, 87, 17 ; — 7166-7172 plutôt : *Mais il* (= le comte) *n'en preïst ja respit / De l'amender, se il peüst. / Le jaiant volentiers peüst / D'un morsel dont maus li venist / Ja, s'en son pooir le tenist. / Ne morust adont c'une fois* ! ; — 7972 (et gloss.) on lira *A eschari* ; — 9181 on préférerait *meüs* au lieu *d'emus.*

Au gloss. ajouter *abandonner* « livrer (une femme) aux caprices (d'un homme) » 5320 ; — *alliees* le texte porte *aliees* ; — *aparoir, m'apere* n'a pas de référence ; — *aus* 11444, la référence est fausse : on trouvera le mot en 11553 (d'ailleurs mal interprété t. I, 120 et avec référence fausse 11555) ; — *baillié* lire *baillie* ; — *buer, fin* porte non sur *buer* mais sur *buer nes* ; — *chauciée* on n'admet plus en général la vieille définition étymologique « route maçonnée à la chaux » (cf. BW[5]) ; — la distinction de deux entrées *comparer/comperer* est peu recommandable, d'autant que, sauf erreur, *comperer* n'est pas attesté dans le texte ; — on aimerait voir regrouper *consaus, conseill* (une seule attestation qui sert d'entrée aux formes *conseil), conseus* ; — *crespés* est à lire *crespes* (forme masculine dès les 13e s.) ; — *cunchie* (*se* —) est glosé « se met en mauvaise posture » (ah qu'en termes galants . . . !) ; — *decrevee* « malade » est peu

approprié, plutôt « qui présente des ulcères » ; — *desreer* (*soi*) en 12413 signifie plutôt « se découvrir » ; — *durasser* est reconstruit à partir de *durassent* qui est bien sûr le subj. impft. de *durer* ; — ajouter *entrées* 7208 « attaques (terme d'escrime) » cf. *faire une entrée sur* « attaquer » Chastell ds FEW 4, 774b ; — *esfors* le sens de « troupe » est donnée par erreur aux vv. 3358, 5666 et 7182 ; — *essamplaire* glosé par « exemplaire » n'éclaire rien ; il s'agit du subst. masc. au sens de « modèle » ; — *ferir* en 5481 doit signifier « précipiter, lancer » ; — j'avoue que *foitables* « sûrs » (= *feable, foiable*) à propos des *mustiaus* (« *grassets* ») du cheval me paraît très douteux ; — *gagier* est glosé par « frapper » plutôt « user de représailles envers qn », — *geule* est en 4298 ds une locution *sachier (a aucun) aucune chose de la geule* « ne pas réussir à tirer de qn la moindre parole » ; — *honnerableté* le sens d'« honorabilité » est trop faible plutôt « prestige, haute réputation » ; — ajouter *issues* 7208 « action de rompre (terme d'escrime) » cf. *issir* « rompre (terme d'escrime) » ds TL 4, 1487, 15 et supra *entrées*.

En conclusion, il serait dommage qu'un travail aussi soigné et pour tout dire définitif ne trouvât point dans une version allégée de tout ce qui peut être publié en Revue (et l'a d'ailleurs été partiellement) un éditeur. Ce serait aussi une justice à rendre à Girart d'Amiens qui ne peut se satisfaire de l'exécrable édition d'extraits du *Cheval de Fust* due à P. Aebischer.

Gilles ROQUES

Le Policraticus de Jean de Salisbury traduit par Denis FOULECHAT, Livre IV, présenté par Charles Brucker, Nancy, Presses Universitaires de Nancy (Travaux du CRAL n° 3), 1985, XXVII-118 pages.

M. Brucker a déjà attiré ici-même (33, 317) l'attention sur le vocabulaire de Denis Foulechat, traducteur (en 1372) du *Policraticus* de Jean de Salisbury. A la suite de sa thèse de 3e cycle, édition des trois premiers livres (inédite), il publie maintenant le livre quatre. Appelé à succéder à Mademoiselle Naïs à la tête du CRAL, il a cru bon d'utiliser les normes éditoriales de ce laboratoire du C.N.R.S. (C.N.R.S. qui d'ailleurs subventionne cette publication). L'ennui est que ce type de présentation, qui essaie de combiner présentation moderne et fidélité à la ponctuation du ms., est très pénible à lire ; et inversement, les avantages ne m'apparaissent pas clairement. Faut-il imposer aux rares lecteurs tous les raffinements de la ponctuation médiévale à une époque où chacun peut se procurer des microfilms ?

L'introduction est consacrée à Jean de Salisbury [V-IX], à son *Policraticus* [IX-XVII], puis à Denis Foulechat [XVII-XIX], au ms. de base BN 24 287 [XIX-XXIII], enfin aux principes de transcription du texte [XXIII-XXVIII] (1).

(1) P. XXIII dern. ligne lire *préposition* ; — p. XXV. ligne 11 lire *employés*.

Quelques remarques à propos du texte : p. 4 n. 2 le sujet me paraît être *nature* ; — 20 n. 1 par distraction le texte latin cité ne correspond pas au texte traduit mais à la fin du paragraphe 43. L'index des noms propres précédé d'une page entière de présentation est peu satisfaisant. Il est redondant et plein de petites erreurs : *Aise* (lire *Aise* au lieu d'*aire*) ; — *Ariopagites* (le *s* manque) ; — *Aristote* lire 6 (et non 4). 64; — *Julius* manque *Cesar*; — *Lirgurgus* lire *Ligurgus*, et en français *Lycurgue ;* — *Nice* est Nicée ; — *Paripatetiques* manque devant la référence ; — *Phelippe* devait être en capitales ; — *Pline le secont* 8, 22, Pline le Jeune manque. Le glossaire est sommaire : ajouter *aribaudir* 5, 9 « débaucher »; — *arté* lire 4, 10; — ajouter *captiver* (1re att.) 7, 5; — placer *chose* après *cesser* ; — *deporter (se)* plutôt « cesser » ; — *desvoier* lire 9, 12 ; — *disposait* lire *disposoit* et impft ; — ajouter *infelicité* (1re att.) 11, 61 « malheur » ; — ajouter *infructueus* (1re att.) 12, 39 « qui ne porte pas de fruits » ; — ajouter *povres d'esperit* (1re att.) Prol. 10 « ceux qui par le cœur et la volonté sont détachés des biens de ce monde » ; — ajouter *secrés* 3, 10 « parties naturelles » (1 seul ex. de Percef ds FEW 11, 377b) ; — ajouter *supersticieus* (1re att.) 8, 23 ; — ajouter *vehementement* (1re att.) 9, 3 « passionnément ».

Gilles ROQUES

Marguerite de Navarre, *Dialogue en forme de vision nocturne*. Edition critique et commentaire par Renja Salminen (Suomalaisen Tiedeakatemian Toimituksia - Annales Akademiae Scientiarum Fennicae. Sarja-Ser. B, Nide-Tom. 227) Helsinki 1985, 150 pages.

Dans une poésie à préoccupation essentiellement religieuse, pour ne pas dire mystique, le « Dialogue en forme de vision nocturne » de Marguerite de Navarre occupe une place de choix, parce que, à travers cette œuvre, se manifeste peut-être le mieux la pensée religieuse de la sœur de François Ier. De ce dialogue, Renja Salminen nous donne une édition critique qui, sur bien des points, nous apporte des perspectives intéressantes et nouvelles.

Dans une première partie de cette édition, nous sont présentés d'abord le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris (manuscrit français 2371) et, ensuite, les différentes éditions imprimées à commencer par celle de Simon Du Bois de 1533 (Alençon), puis celle de Carlo Pellegrini dans le cadre d'un article intitulé « la primera opera di Margherita di Navarra e la terza rima in Francia » (Bibliotheca di critica storica e letteraria 9, Catania 1920). Pierre Jourda, en 1930, redécouvre le manuscrit du Dialogue, mais se bornera à reproduire le texte de Pellegrini sans même en corriger les fautes les plus manifestes, sans donner les variantes et le tout comportant un appareil critique quelque peu défectueux (p. 6 s.). Ces défectuosités de l'édition de Jourda, à elles seules, demandaient une édition quelque peu remaniée du Dialogue de Marguerite de

Navarre. Et c'est là justement le mérite de Renja Salminen de nous en présenter une édition apportant maintes précisions qui nous manquaient jusqu'alors.

Dans le chapitre suivant, Renja Salminen retrace le contexte historique du Dialogue qui a été composé à l'occasion de la maladie et de la mort de la Princesse Charlotte, fille de François Ier et nièce de Marguerite d'Angoulême. A la même époque, le roi part pour la campagne d'Italie contre Charles V. La date du poème lui-même est située par Salminen vers le mois d'octobre 1524. Comme preuves servent les événements historiques qui suivent la mort de la princesse. Cette date doit, en effet, s'insérer entre la date du décès (8 septembre 1524) et l'édition de 1533. Certains événements importants se plaçant assez tôt après cette mort, ainsi que la correspondance échangée avec Guillaume Briçonnet, semblent bien confirmer cette datation.

Ensuite nous trouvons une analyse des sources et des influences qu'a subies Marguerite d'Angoulême à cette époque. Il y a là d'abord Petrarque qui a influencé Marguerite aussi bien pour le fond que pour la forme. Dans ses deux cent premiers vers, le Dialogue est inspiré directement du Triomphe de la Mort de Pétrarque, ensuite la Reine de Navarre emploie, une des premières en France, la *terza rima*. En guise de preuve, nous sont présentées toute une série de citations tirées du Dialogue et comparées aux passages équivalents du poème de Pétrarque.

Une question qui demandait également une réponse était celle de savoir quelle a été l'influence, dans ce Dialogue, des idées de la Réforme. Marguerite exprime-t-elle, dans cette petite œuvre, les mêmes idées sur le « libre arbitre » que Luther ? Mais Luther n'était pas le seul à mettre en doute ce libre arbitre. Il est certain, comme le décrit Renja Salminen (pp. 24-35), que Guillaume Briçonnet et le cercle de Meaux ont eu une grande influence sur Marguerite de Navarre à cette époque.

A l'aide d'exemples pertinents, cette nouvelle édition du Dialogue nous montre à quel point les lettres que l'évêque de Meaux a adressées à la sœur de François Ier, ont influencé les idées qui sont exprimées dans cette œuvre de Marguerite de Navarre. Quant à l'influence directe de Luther et de la Réforme, Renja Salminen est, à juste titre, d'une sage prudence. La dispute entre le « libre arbitre » et la « grâce » qui rejoint celle entre la « raison » et la « foi », ne date pas du XVIe siècle. Il suffit de se rappeler l'influence de l'averroïsme de l'Ecole de Padoue et les réactions qu'il a suscitées.

Les deux chapitres suivants, 'versification et phonétique' et 'morphosyntaxe', nous montrent très bien que le français, à cette époque du XVIe siècle, se trouvait encore en une période de transition. A plus d'un point de vue cette partie critique de l'édition renferme des renseignements précieux pour le philologue.

Suit maintenant l'édition critique du texte lui-même. Il comporte deux apparats critiques. Le premier se réfère au texte tel qu'il se présente dans le manus-

crit. Le deuxième donne les variantes de l'édition de 1533. Le tout est suivi de notes explicatives très détaillées qui tâchent non seulement de fournir des précisions philologiques mais aussi de replacer cette œuvre de Marguerite de Navarre dans son contexte littéraire, historique, philosophique et théologique. Un glossaire termine un ouvrage dont nul ne contestera la valeur et l'utilité.

Henri VERNAY

Version en prose (Edition Vérard) de *Beufves de Hantonne,* présentée et transcrite par Marie-Madeleine Ival, Publications du CUER MA (Senefiance n° 14), Université de Provence, Aix-en-Provence (Diffusion Jeanne Laffitte, Marseille), 1984, XLIV+341 pages.

Travail utile, qui reprend l'essentiel d'une thèse de 3e cycle (1982). Il s'agit de la transcription de l'exemplaire de la Bibliothèque Méjanes à Aix de l'édition Vérard (ca. 1500) d'une mise en prose de *Bueve de Hantone* (version II). La source est même précisée ; elle est proche des mss. R et W de l'édition A. Stimming. Il s'agit cependant d'un travail provisoire car l'éditrice a reconnu que le meilleur texte est donné par un des deux mss, le BN 12554 (15e s.). On note d'ailleurs que l'imprimé, proche au début du texte du ms., s'en éloigne petit à petit par abrègement. Le reste de l'introduction, d'ailleurs heureusement résumé, est de peu d'intérêt faute de pouvoir lire le texte du ms. C'est donc un travail d'attente qui fait souhaiter une édition de la version du BN 12554. L'ensemble (texte et court glossaire compris) manifeste un soin de bon aloi.

Gilles ROQUES

LOU PROUCEZ DE CAREMENTRAN, comédie ; texte provençal de l'édition de 1747, traduit et présenté par Claude Mauron, Centre de Recherches et d'Etudes Méridionales, St-Rémy-de-Provence, 1985.

M. Cl. Mauron nous donne là une pièce de théâtre en 4 actes qui se rattache au cycle de Carnaval et qui a été éditée plusieurs fois ; il a choisi de reproduire le texte de celle de 1747 parce qu'elle est « plus complète » que les autres, ce qui est une raison parfaitement estimable. Si nous signalons ce texte ici, c'est que nous avons là un bon exemple, entre autres, de la langue parlée dans la région d'Avignon et le Comtat-Venaissin aux XVIIe-XVIIIe siècles. L'auteur semble inconnu, mais l'œuvre se situe entre celle de Nicolas Saboly, le célèbre noëlliste,

et celle de M. A. Marin. *Les Aventures de Barbakan,* Avignon, 1722, dont Mme S. Thiolier-Méjean nous a procuré une excellente édition en 1983.

L'intérêt de cette publication est évident : il nous permet de consulter aisément un de ces textes du « moyen provençal » dont l'étude systématique devrait nous permettre un jour, que l'on souhaite prochain, d'établir un dictionnaire qui comblerait la lacune qui existe entre le Raynouard-Levy et le Trésor du Félibrige de Mistral. Il nous permet aussi de nous rendre compte que la langue à cette époque n'est pas encore tout à fait fixée, mais que certains traits du dialecte comtadin sont déjà bien établis.

Les variations de graphie sont en effet assez fréquentes et fournissent des indications intéressantes. Le fait qu'on ait *age* (p. 22) *venge* (p. 26), *s'emplige* (p. 44) à la 3e pers. sg. du subj. prés. de *avé, veni, empli,* prouve que pour l'auteur *g* est ici l'occlusive sonore tandis que dans *affligarié* (p. 38) le même signe graphique note la consonne palatale *j*. La différence de graphie entre *ploura* et *parlas,* deux formes de la 2e pers. pl. de l'impératif (p. 34) s'explique par le fait que *parlas* est placé devant la prép. *à* et que dans ce cas, comme aujourd'hui encore, la liaison est constante dans le langage parlé. L'hésitation entre *huets* (p. 32) et *huech* (p. 30), « yeux », est sans grand intérêt, mais les variantes *nostrei louange* (p. 18) et *nostres bonnes amigues* (p. 26) font penser au dialecte de Forcalquier (cf. Ronjat, II, p. 275) de même que les formes de subj. prés. *fasse* (3e pers. sg., p. 24) et *fasson* (3e pers. pl., p. 36) (Ronjat, III, p. 300, qui signale également ce subjonctif sigmatique dans la Drôme et chez Bellaud). Les formes de l'art. déf. pl. *lei, dei,* du poss. *mei* et du pron. pers. adv. *li,* se retrouvent dans Saboly, mais la prédominance de la terminaison *-i* à la 1re pers. sg. Ind. pr. (*couneici* p. 20, *conti* p. 24, *defendi* p. 30, *m'estouni* p. 32, . . . en face du seul *couneice* p. 22), la graphie *uou* (p. 40, « œufs ») en face de *yous* (p. 28 = mod. *iòu*) et *beou* (p. 40, « bœufs ») qui rime avec *uou* et doit donc se prononcer *buou,* les formes *douas* (p. 20 = « deux » au fém.) et *andueche* (p. 16, 40, « andouille », à côté de la forme française *andouille,* p. 28), relevée chez Achard par FEW, IV, 652 b, font penser au dialecte maritime. En revanche on trouve des formes comme *amai* (p. 16 = *emai*) ou *eisuche* (p. 30 ; relevée par Pansier) qui sont spécifiquement comtadines.

Naturellement les influences françaises sont assez sensibles : le *v* intérieur de *vieuvre* (p. 24) est peut-être dû à une simple coquille, la graphie *ai* de *raison* (p. 26) n'est peut-être qu'une inadvertance, mais *ampire* (p. 26) représente bien une altération de la prononciation ainsi que *certaine* (p. 24), tandis que *Debauchat,* nom d'un personnage, est emprunté directement au français.

Ce ne sont là que quelques remarques que l'on peut faire sur le texte du seul premier acte ; elles montrent, semble-t-il, l'intérêt, du point de vue de l'histoire de la langue d'oc, de ce texte jusqu'ici peu connu que l'édition de M. Cl. Mauron nous rend désormais facilement accessible.

Ch. ROSTAING